

CHAPELLE SAINTE-AGATHE LANGON (ILLE-ET-VILAINE)

ETUDE DE BATI

mars - avril 1994



Cyrille CHAIGNEAU
Kristell CHUNIAUD

MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES "ARCHEOLOGIE PREVENTIVE"
UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS -TOURS

29 DEC 1995

A la mémoire
du Père François ROCHER
1919 - 1994

Recteur de Langon

Passionné d'histoire de d'archéologie

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier ici les différentes personnes qui nous ont permis de réaliser cette étude dans de bonnes conditions.

Tout d'abord la commune de Langon, en la personne de M. Adolphe Roux, maire, qui nous a offert l'hébergement pendant notre séjour et nous a aidé dans tous les aspects matériels et techniques de l'étude.

Le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne en la personne de Michel Vaginay son directeur, qui nous a fourni toute l'aide technique dont nous avons besoin (prêt de matériel : projecteurs, échafaudages, etc.) et tout particulièrement Anne Villard, Michael Batt et Jean-Pierre Bardel pour leur soutien et leurs précieux conseils.

Xavier Rodier, du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours, qui a réalisé les clichés photographiques des élévations et qui nous a aidé dans le développement et le tirage des films, réalisés dans le laboratoire photographique du L.A.U.T.

Yvette Cassadou, présidente du Syndicat d'Initiative de Langon, pour sa gentillesse. Elle nous a aidé à nous intégrer dans la vie langonnaise et nous a appris à connaître et aimer le Pays de Redon et ses habitants.

En final, nous voudrions remercier les habitants de Langon, qui ont suivi avec intérêt, jour après jour, notre travail, qui nous ont fait part de leurs connaissances et nous ont ouvert leurs archives personnelles. Nous pensons tout particulièrement à M. et Mme Kuklan, M. Auguste Melleray pour les documents qu'il nous ont transmis et à M. Jean-Paul Thébaud, qui est un guide précieux et passionné du patrimoine de Langon et de sa région.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

1. PRESENTATION

1.1. Cadre géographique

1.2. Evolution du toponyme de Langon

1.3. Contexte archéologique

1.4. Description générale de l'édifice

1.5. Présentation historique

1.5.1. Evolution du vocable de la chapelle

1.5.2. Eléments de folklore : approches historique du pèlerinage à Sainte-Agathe

1.5.3. Une histoire complexe à partir du XVIe siècle

2. ETUDES DOCUMENTAIRES

2.1. La protection de la chapelle

2.1.1. Une première prise de conscience administrative

2.1.2. Le rôle des sociétés savantes et le classement par le service des Monuments Historiques

2.2. Historique des interventions sur la chapelle

2.2.1. Fouilles anciennes et récentes

2.2.2. Campagnes de Restaurations

2.3. Historiographie et commentaires de la bibliographie ; présentation des diverses hypothèses et développement critique des argumentaires

2.3.1. Un temple de Vénus

2.3.2. Un mausolée funéraire

2.2.3. Une salle de thermes, un bâtiment civil

3. METHODE

3.1. Principes généraux

3.1.2. Topographie de l'édifice

3.1.2. Couverture photographique

3.1.3. Couverture vidéo de l'ensemble des murs

3.1.4. Réalisation du pierre à pierre

3.2. Description et analyse des murs

3.2.1. Description des élévations

3.2.2. Analyse

3.3. Enregistrement stratigraphique des unités de construction

4. DESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE DE LA CHAPELLE

4.1. Analyse archéologique de l'édifice par mur

4.1.1. Le mur sud

4.1.2. Le mur ouest

4.1.3. Le mur nord

4.1.4. Le mur est

4.1.5. L'abside

4.2. Mise en phase des Observations archéologiques

CONCLUSION

ANNEXES

Bibliographie

Autres sources documentaires

Historique des interventions

Liste des figures

INTRODUCTION

L'étude de bâti de la chapelle Sainte-Agathe a été réalisée en mars et avril 1994. Elle constitue l'un des cinq mémoires nécessaires à l'obtention de la Maîtrise de Sciences et Technique "archéologie préventive" de l'Université François Rabelais à Tours. Le présent mémoire intègre donc l'exercice proprement dit, demandé dans le cadre de cette formation, à savoir une étude archéologique et architecturale d'un bâtiment, et en partie, un travail de recherche plus global, dans le cadre du "cahier des charges" proposé par le S.R.A. de Bretagne.

L'édifice concerné étant classé au registre des Monuments Historiques, notre intervention a été soumise à autorisation préfectorale et a bénéficié d'un crédit de fonctionnement de 2000fr. (dans la catégorie "Sauvetage Urgent") délivré par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Nous avons également bénéficié d'une bourse d'étude d'un montant de 5000frs, allouée par la Sous-Direction de l'Archéologie.

La chapelle Sainte-Agathe est un petit bâtiment relativement simple *a priori*, mais nous avons rencontré d'énormes difficultés pour lire archéologiquement les murs, et ce pour différentes raisons :

- la chapelle, depuis le milieu du XIXe siècle, a été très largement restaurée, et l'on peut dire que le bâtiment actuel est, en grande partie, un bâtiment contemporain (en surface tout du moins) les murs archéologiques étant cachés par les différentes phases de restauration.
- l'humidité permanente du sous-sol, autour de la chapelle, entraîne la formation d'une très importante couche de salpêtre, mousses et moisissures sur les murs, ce qui stérilise une bonne partie des informations.
- c'est un édifice classé au registre des Monuments Historiques et nous étions dans l'impossibilité de procéder à des piquetages (pourtant fort nécessaire pour ce qui concerne l'intérieur de la chapelle), ou à toute autre intervention physique sur les murs.

Ces difficultés réelles nous ont obligé à diversifier notre approche du monument afin d'en comprendre la chronologie relative. Nous avons dû identifier toutes les interventions récentes sur l'édifice afin de pouvoir accéder sans interférence à la réalité archéologique des élévations.

Dans ce but, nous avons entrepris le dépouillement critique de l'ensemble de la bibliographie, pléthorique, consacrée au petit édifice. Ce travail est présenté succinctement dans une première partie. Il est appelé à des développements ultérieurs importants.

Nous avons aussi entamé une recherche dans les différents champs d'archives facilement accessibles. Ce travail s'est révélé très riche d'information, mais n'est à ce jour qu'ébauché. Il existe un corpus énorme de documents, concernant aussi bien les interventions contemporaines que l'histoire de la chapelle. Le dépouillement exhaustif de cette documentation pourrait nous permettre d'approcher une chronologie absolue du monument et d'argumenter la chronologie relative que nous avons élaborée suite à notre travail sur le terrain.

Ce rapport doit donc être considéré comme un document intermédiaire, qui se veut plus être un état de l'avancée de notre étude, qu'un rapport scientifique achevé. Hors de l'étude architecturale et archéologique, réalisée pour notre formation universitaire, qui nous a permis de mettre en place une chronologie relative fine de l'édifice, chronologie (présentée dans la troisième et la quatrième parties du rapport) qui est un des éléments essentiels du présent mémoire, nous présentons surtout une documentation brute, organisée, parfois synthétisée mais peu commentée qui a plus pour but d'offrir des champs de réflexions, des pistes de recherches nouvelles que des réponses aux innombrables questions que nous pose la chapelle Sainte-Agathe. Cette présentation sommaire des données recueillies en archives, montre aussi tout l'intérêt de poursuivre la recherche documentaire sur le petit édifice, de façon à pouvoir enfin proposer un dossier cohérent, libéré de la lourdeur des traditions bibliographiques qui s'attache à la chapelle de Langon.

La dernière partie est consacrée à la présentation synthétique de la chronologie relative qui ressort de notre travail. Cette mise en phase est maintenant cohérente archéologiquement parlant. Il reste à la caler dans l'absolu, et seule la poursuite du travail entamé l'année dernière pourra nous permettre d'y parvenir.

1. PRESENTATION

1.1. Cadre géographique

Le territoire de Langon, se situe dans le sud de l'Ille-et-Vilaine, sur la rive droite de la Vilaine à l'intérieur de la courbe que forme la rivière en entrant dans les terrains schisteux de la région de Langon (voir FIG. 1).

Le bourg s'étage le long d'un coteau à la pente assez marquée et regardant vers l'est. Il surplombe les basses terres marécageuses que constitue un ancien bras de la Vilaine (voir FIG. 2).

L'occupation des sols actuelle est très dispersée, sur le plateau couvert de lande, en quelques "villages, concentrations de cinq ou six grosses fermes avec leurs dépendances

Le centre bourg de Langon s'est aggloméré relativement récemment. Le cadastre napoléonien, levé en 1842, nous montre un tissu urbain très lâche (voir FIG.3): quelques rares maisons entourant un espace cimétieral très important autour d'une imposante église paroissiale Saint-Pierre. Le cimetière paroissial a été transféré en 1842 sur le coteau, à 500 m. au nord du bourg et cela a permis la création d'une place publique et d'une rue principale traversant le bourg, qui ont sans doute été tous deux des éléments favorables à l'agglomération des habitants et des facteurs centripètes forts.

La chapelle Sainte Agathe se situait à l'angle nord-ouest du cimetière à l'intérieur de l'enceinte.

La paroisse de Langon faisait autrefois partie du diocèse de Vannes, mais par suite du concordat de 1801, elle est entrée dans la nouvelle circonscription du diocèse de Rennes, et fait partie actuellement de l'arrondissement et du canton de Redon.

1.2. Evolution du toponyme de Langon

Le site de Langon est attesté dès 797 comme possession du machtiern Anau (en Bretagne de cette époque le machtiern est une sorte de chef spirituel), en tant que *vicus Landegon*, dans les actes du Cartulaire de l'Abbaye Saint-Sauveur de Redon (Courson, p. 147 - 148).



FIG. 2
 Extrait de la carte I.G.N. 25000ème de Langon.
 En rouge, sites gallo-romains connus.

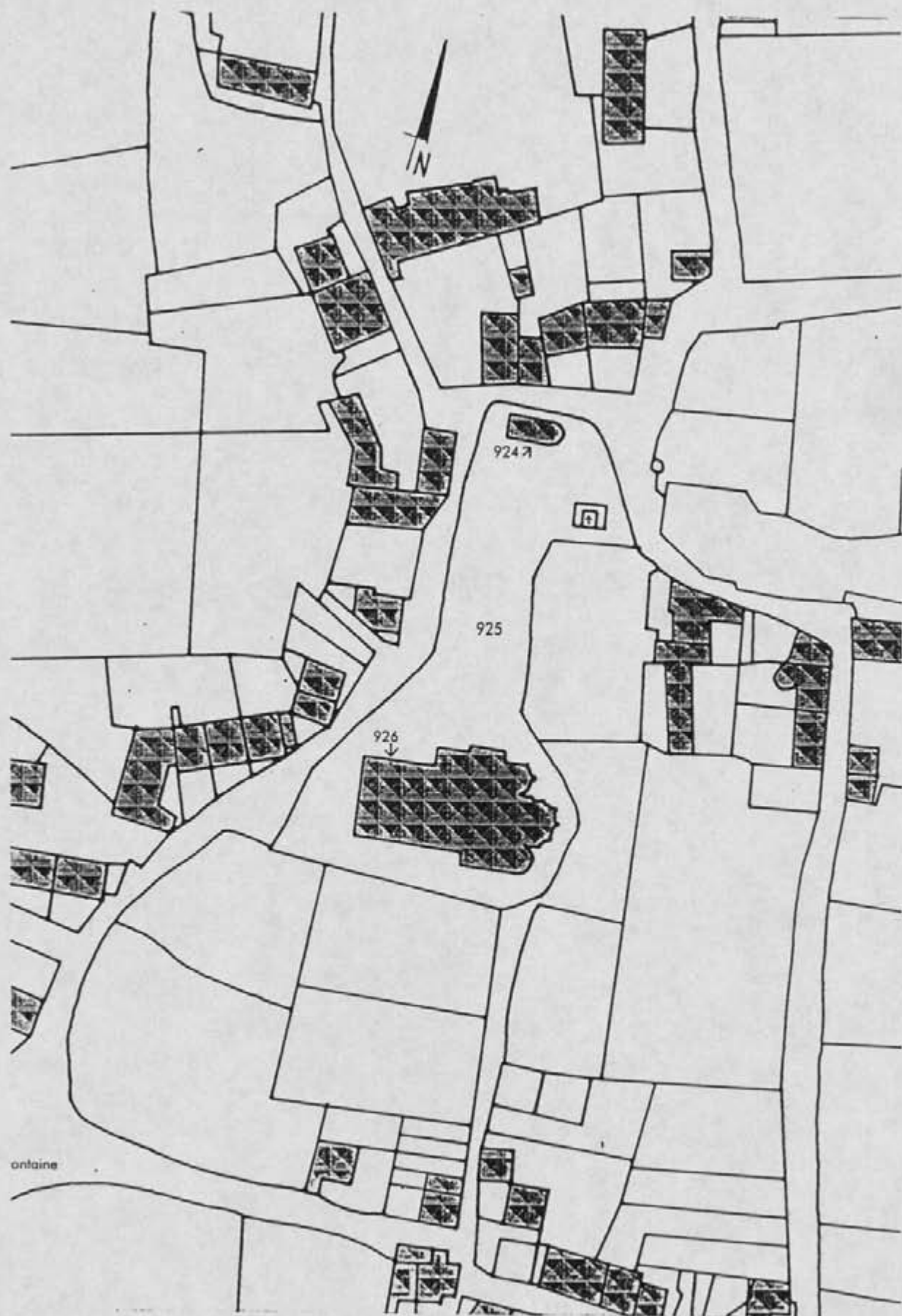


FIG. 3
Extrait du cadastre napoléonien de Langon (Ille-et-Vilaine), 1842, Section D - 6ème feuille
Echelle : 1/1000ème env. (924 : chapelle Sainte-Agathe, 925 : espace cimétériel, 926 église
paroissiale Saint-Pierre).

Anau et son fils Agon firent des donations à Redon entre 826 et 840, "*in loco muncupante Landegon*" (Courson. p. 355 - 356). Le 27 novembre 834, Louis le Pieux offre à la jeune abbaye, le territoire tout proche de Langon, "*in eodem pago locelum qui nominatur Lant-Degon*" (Courson. p. 48, 355 - 356 - Appendice ch. VI). Cette donation est confirmée par Charles le Chauve le 3 Août 850. Langon apparaît sous la forme de Landegon (Courson. p. 363-365).

Entre 832 et 866 on remarque diverses donations à des dates plus ou moins précises; en particulier "Burg effectue le don de Camproth aux moines de Redon "*in Landegon*" (Courson. p. 168). En 853, le prêtre Driwallon donne des terres situées "*in plebe quae vocatur Landegon*" (Courson. p. 368).

A la fin du IXe siècle, un 21 février, Langon est mentionné dans le Cartulaire de Redon sous sa forme quasi définitive (Courson. p. 38). Entre 832 et 880, 12 francs témoignent pour un certain Fitmer, à propos de terres "*in Lancon*", et prêtent serment sur l'Autel Saint-Pierre, "*jura verunt in altare Sancti Petri*" (Courson. p. 94); sans doute l'église paroissiale existe-t-elle déjà.

La paroisse elle, est attestée dès 862 à l'occasion d'une donation de vin par Anau aux moines de Redon faite "*in Ecclesia Landegon*" (Courson. p. 158).

Bachelot de la Pylaie, au début du XIXe siècle (Bachelot 1975), prétend que la première forme de Langon, c'est-à-dire "Landegon" venait du nom du fils du machtiern Anau, Agon, et était construit à partir du radical "lan" (la terre, la contrée); *Landegon* signifiant la Terre d'Agon. Cette explication est sans doute erronée sans qu'il soit possible de préciser davantage. Il est intéressant de souligner qu'un registre de paroisse, conservé dans les archives du presbytère de Langon, mentionne en introduction d'une histoire de la paroisse que Langon, en langue celtique, signifie "temple rouge".

1.3. Contexte archéologique

Le territoire de Langon est riche en vestiges archéologiques de toutes les époques. Nous nous intéresserons surtout aux sites antiques.

A 3 kilomètres du bourg se trouvent les restes encore impressionnants de la voie romaine Nantes-Corseul qui traversait le territoire actuel et le bourg de Langon du sud au nord.

Au nord du bourg, au lieu dit les "Bosses du Châtel", sont conservées les ruines, pour une part encore en élévation, d'une importante *villa* gallo-romaine. Des fouilles réalisées dans les années 70 ont livré un très riche mobilier archéologique.

On peut aussi mentionner la découverte au XIXe siècle, dans le lit de la Vilaine, au lieu dit "Port de Roche" de deux têtes de statues en marbre de Carrare, de très belle facture.

Au lieu dit "L'étier", ont été trouvées de nombreuses tuiles à rebord et la tradition populaire du pays véhicule la légende d'une ville engloutie.

Antoine de la Borderie (B.S.A.I.V. 1869, p. XXX) faisait remarquer lors d'une séance de l'Association archéologique d'Ille-et-Vilaine qu'il "existe à Langon la tradition d'une ville ancienne, dite Langueur, qui se serait abîmée dans l'étier de Langon, flaque d'eau à l'est du bourg, dans les prairies basses sur le bord de la Vilaine". Il ajoutait : "Des briques trouvées au milieu de ce lieu, des cercueils en calcaire coquillier exhumés dans un jardin du bourg appartenant à Mlle Gautier, sont des vestiges d'une agglomération romaine d'une certaine importance".

Tous ces indices nous laissent à penser que l'occupation des sols à l'époque gallo-romaine était très dense.

1.4. Description générale de l'édifice

Au centre du bourg, sur la place (voir FIG. 4), se trouve un petit édifice de 12 m. de long sur 4,35 m. de large, terminé à l'est par une petite abside voûtée en cul-de-four et plus basse que la nef. Les murs présentent une grande variété de maçonnerie et il est certain qu'une partie d'entre eux (en particulier l'abside et la partie ouest de la nef) sont gallo-romains. Ils sont en effet caractéristiques de la technique de construction gallo-romaine dite en petit appareil.

Ce petit bâtiment antique a sans doute été réutilisé après l'époque antique. On peut voir, en effet, sur quatre mètres de large, sur ces deux façades principales sud et nord, une maçonnerie hétérogène, très différente des élévations gallo-romaines, qui joint les deux parties antiques (voir FIG. 5 et 6).

On peut voir à la voûte du cul de four une fresque gallo-romaine, représentant une Venus anadyomène (Venus sortant des eaux). Cette fresque, datée de la deuxième moitié du III^e siècle, est la seule à être conservée à sa place d'origine.

C'est sous le nom de chapelle Sainte-Agathe qu'il est actuellement connu.

1.5. Présentation historique

1.5.1. Evolution du vocable de la chapelle

La première mention de la chapelle Sainte-Agathe date de 838. Un acte désigne sous cette dénomination : *ecclesia sancti Veneris*; "Factum est in loco nuncupante Landegon, in ecclesia sancti Veneris" (il s'agit d'une donation faite à l'abbaye Saint-Sauveur de Redon, d'une métairie et de quatre serfs, par Agon, fils du machtiern Anau, "pour le Salut et parce que la fin du monde approche", (Morice 1770).

Ce génitif : "*sancti Veneris*", pose beaucoup de questions.

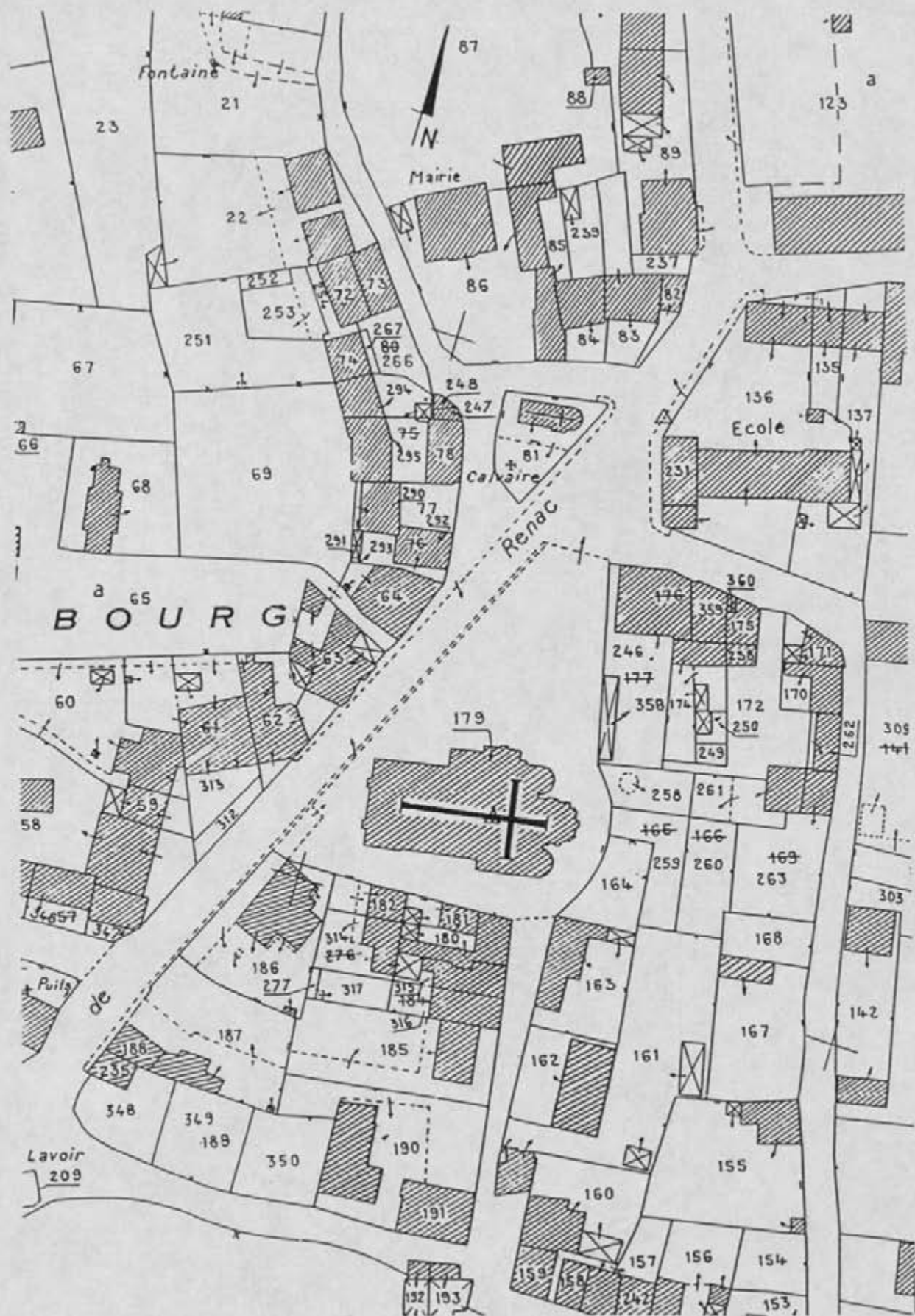


FIG. 4
 Extrait du cadastre actuel de Langon, Section AB, feuille renouvelée pour 1967, édition à jour pour 1983. Echelle : 1/1000ème (81 : chapelle Sainte-Agathe).



FIG. 5
Chapelle Sainte-Agathe; vue générale de la facade sud et du mur pignon ouest.
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).



FIG. 6
Chapelle Sainte-Agathe; vue générale de la facade sud, du mur pignon est et de l'abside.
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

Pour R. de Laigue (Laigue 1928. p. 29), il est impossible d'y voir, "par un compromis dont on a des exemples" (Guillot de Corson 1880 - 1886. p. 44), celui du nom latin d'un Saint-Vénier qui fut au Moyen-Age et était encore au XVIIe siècle le patron de la chapelle. Un registre de baptême de la paroisse indique qu'en 1674, la chapelle avait encore ce vocable (nous en avons aussi une mention dans un aveu de l'abbaye de Redon rendu par don Scotti en 1580).

Pour Pol de Courcy en 1865, le vocable de Saint-Vener (sancti Veneris), vient de la fresque représentant une Vénus (en breton : Vener). "On peut admettre, sans trop de témérité, que le monument de Langon fut d'abord un temple païen et que les premiers apôtres de l'Armorique, pour faire oublier cette origine, en ont fait une chapelle sous l'invocation d'un Saint portant le même nom que la déesse dont il venait détrôner le culte. Ce serait alors un exemple de plus de ces compromis sans nombre que fit le christianisme avec les croyances qu'il remplaçait pour faciliter le passage du temple à l'église (Courcy 1865).

Guillot de Corson pensait que "le culte de Saint-Vénier paru propre à faire oublier Vénus, dont la représentation demeurait dans le souvenir des habitants de Langon".

Il n'y a aucune preuve de la réalité de ce saint. Il n'est cité par aucun hagiographe. Réau ne parle de Saint-Vénier que comme d'un "Saint légendaire de Langon" (Réau 1959. p. 1310). D'autres parlent d'un saint irlandais (Banéat 1927) mais sans apporter un seul élément qui puisse étayer leurs dires.

Certains auteurs (Guillot de Corson, La Borderie) ont prétendu que Saint-Vénier est l'éponyme de Pluvigner (dans le Finistère). Pour R. de Laigue, "l'identification de ce Saint-Vénier avec Saint Guigner, patron de Pluvigner n'est pas soutenable, les anciennes formes du nom de cette paroisse étant Ple-Guinner (1259), Pleu-Vingner (1327) et jamais Vénier (Laigue 1928. p. 29).

Cela plaide plutôt et simplement en faveur d'une christianisation par syncrétisme du nom de Venus. Veneris ne peut-être que le génitif de Vénus.

Comme le pensait R. de Laigue, "on a donc eu un sanctus Vénus, qui en langue romane est devenu Saint-Vener, puis Saint-Vénier".

Il semble que dès la fin du XVIIe siècle, le patronage de Sainte-Agathe remplace celui de Saint-Vénier.

1.5.2. Eléments de folklore : approche historique du pèlerinage à Ste Agathe

Il est sans aucun doute très important à l'archéologue ou à l'historien de conserver la mémoire des éléments de ce que l'on appelle péjorativement "la petite histoire", celle des traditions populaires et du folklore d'un terroir; et ce afin de comprendre l'histoire et l'évolution des mentalités, éléments clef de l'Histoire" avec un grand "H". Le cas de Sainte-Agathe en est un bon exemple.

La Sainte-Agathe adorée à Langon est, tel que nous le dit son hagiographie, Agathe de Catane.

"Vierge sicilienne née à Catane au pied de l'Etna; le préfet Quintianus, ne pouvant la plier à ses désirs ni la décider à sacrifier aux dieux, la fait conduire, avant de l'envoyer au martyre, dans un lupanar tenu par la courtisane Aphrodisia, pour être soumise au viol rituel. Comme Sainte-Agnès, elle conserve miraculeusement sa virginité. Elle est alors jetée en prison où le préfet la menace des verges. Il l'a fait attacher à une colonne, la tête en bas et lui fait tordre puis arracher les seins, ou la pointe des seins (*pectoris papilla tollitur*) avec des tenailles. Guérie par Saint-Pierre qui lui apparaît dans son cachot, elle comparait derechef devant le tyran qui la fait étendre nue sur un lit de tessons de verres et de charbons ardents dont il avait ordonné de joncher le sol de sa prison.

"Au moment de sa mort qui aurait eut lieu en 251 et chaque année, le jour de son anniversaire, l'Etna vomit des torrents de lave. C'est la protectrice de la Sicile" (Réau 1959, p.27 et 28).

Le patronage de Sainte-Agathe à Langon se réfère à son martyre ubéral (patronage mammaire ou mastoïdiens). Ayant eu les seins arrachés par les bourreaux, puis recollés par Saint-Pierre, elle est naturellement devenue la patronne des nourrices, des mères qui allaitent leurs enfants. "On l'invoque pour la guérison des abcès, des crevasses et du cancer du sein" (Réau 1959, p. 29).

Et il semble que, très tôt, naquit un pèlerinage à la chapelle.

On peut lire dans Orain: "Plus tard, lorsque les chrétiens affectèrent la chapelle de Langon à leur culte, ils la dédièrent à Sainte-Agathe (sic), martyre, dont les mamelles coupées furent miraculeusement guéries. C'est en souvenir de ce miracle que les nourrices qui ont les seins malades, ou qui n'ont pas de lait, vont demander à Sainte-Agathe, soit leur guérison, soit du lait pour sustenter leurs nourrissons. Elles font pour cela, en priant la Sainte, sept fois le tour de la chapelle. (Orain 1888)".

Et de rajouter : "Un gars de Langon voulut par dérision, faire, lui aussi sept fois le tour de la chapelle. Son voyage était à peine achevé, que ses seins se gonflèrent, se remplirent de lait et le firent atrocement souffrir. Ce ne fut qu'en faisant amende honorable à Sainte-Agathe qu'il parvint à se débarrasser de son lait" (Orain 1888, p. 9 et 10).

Une variante bien plus croustillante, relatée par Bachelot de la Pylaie, existait de cette anecdote dans la chronique du pays. "Un neveu d'un des anciens curés, jeune garçon fort mécréant, avait plaisanté de manière fort irréligieuse, la puissance de la bienheureuse Agathe; et que celle-ci pour l'en punir lui fit enfler les seins par une surabondance de lait. L'individu en serait mort s'il n'eut pris deux nourrissons pour l'en délivrer". Il termine par cette phrase qui tient du ... miracle : Cela "nous prouve seulement qu'une succion plus ou moins longue peut développer la présence du lait chez l'homme au moment de l'adolescence... et fecit semper industria sanctorum miracula" (Bachelot 1975, p.5).

Il faut signaler que le culte rendu à Sainte-Agathe existait ailleurs en Bretagne, à Sixt par exemple (Orain 1888, p. 10) ou à Malestroit (Buffet 1954). Le même culte mastoïdien était rendu à Gouézec, où les femmes, corsage déboutonné, faisait trois fois le tour de la chapelle Notre-Dame de Tréguren et après chaque tour, se lavait les seins à la fontaine (Sébillot 1968, p. 135). D'autres saintes pouvaient être adorées par les femmes en nourrice, Armel à Langouët, Brigitte à Medrignac, Emerence à Bain, Gordier à Saint Condran, Marguerite à Pleugriffet, la Vierge à Trégueux (Buffet 1959).

Une chose est sûre, c'est que la dévotion à Sainte-Agathe était encore bien réelle au milieu du XIXe siècle, comme nous le prouve cette lettre en date du 12 octobre 1839, adressée au ministre de l'intérieur (Troisième division, beaux-arts, commission des Monuments Historiques) par le sous-préfet de l'arrondissement de Redon, en réponse à une lettre du Ministre en date du 2 septembre

"Nous n'avons pas appris que Monsieur le Curé de Langon ait jamais eu l'intention d'abattre cet édifice (la chapelle Sainte-Agathe). Ce qui a pu donner cours à ce bruit, c'est la défense qu'il paraît avoir faite de fréquenter la chapelle, défense fondée sur ce que le pouvoir supposé de la Sainte de faire venir du lait aux nourrices, était une croyance superstitieuse et donnait naissance à un culte contraire à la dignité de la religion. Cet esprit de progrès, dans un prêtre de campagne, fort peu éclairé par ailleurs, est assez extraordinaire et nous avons peine à croire qu'il ne cache pas quelques motifs qu'on ne peut pas avouer. Les pèlerinages n'ont pas cessé cependant dans le pays, on vient encore à la chapelle, mais la porte étant toujours fermée, on s'agenouille à l'extérieur et c'est par les fentes de la porte ou par les croisées dépourvues de fenêtres que l'on y introduit des offrandes. Le séjour de Monsieur Langlois et le bruit qui s'est répandu qu'il était envoyé pour rendre l'édifice au culte ont fait naître une joie générale. Nous ne doutons pas que cette mesure ne fut très populaire" (**Archives départementales**).

On perçoit, à travers cette lettre, toute la ferveur populaire qui s'attachait à la chapelle. Dans un brouillon de lettre du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'intérieur, datant de décembre 1839, concernant encore la restauration de la chapelle on apprend qu'il repousse l'idée de rouvrir la chapelle au culte et précise "Je ne sais quels avantages on trouverait à provoquer de nouveaux les pèlerinages à cette chapelle" (**Archives départementales**).

L'abbé Brune en 1846 affirme : "ici même se faisaient, il y a peu d'années encore, de fréquents pèlerinages de par la dévotion des mères et des nourrices (...) d'évoquer (Sainte-Agathe) dans les infirmités qui leurs sont particulières" (**Brune 1846**).

Pol de Courcy dit que ce pèlerinage existe encore en 1865 (**Pol de Courcy 1865**)

En 1928, Banéat parle encore du pèlerinage au présent, mais on peut s'interroger sur la persistance du pèlerinage jusqu'à cette époque (**Banéat 1928, p. 260**).

Il serait maintenant intéressant de comprendre ce qui a permis à Sainte-Agathe de prendre à la fin du XVIIe siècle le patronage de la chapelle en remplacement de Saint-Vénier.

R. de Laigue dit : "Un jour, on s'aperçut que l'on avait perdu toute idée de Vénus et de Saint-Vénier. On remplaça celui-ci par Sainte-Agathe que les femmes invoquent pour avoir du lait, et certainement Sainte-Agathe fut choisi pour patronne de la chapelle Saint-Vénier, en dernier souvenir de Vénus *genitrix*. (**Laigue 1928, p. 29**).

Rien n'est moins sûr et nous ne pouvons pas suivre de Laigue dans cette hypothèse. Nous n'avons aucune explication quant au choix du vocable de Sainte-Agathe. Il est certain, que, à cette époque, la fresque gallo-romaine représentant une Vénus anadyomène était recouverte et que la stèle placée aujourd'hui au dessus de la porte que d'aucuns disent être Sainte-Agathe était encore ensevelie. On peut quand même se demander si ce choix n'est pas le fruit de très anciennes traditions ou d'un inconscient collectif lié à la toute première utilisation de la chapelle et véhiculé par le biais du mythe.

1.5.3. Une histoire complexe à partir du XVI^e siècle

Il semble que la chapelle, vers la fin du XVI^e siècle, sert de temple aux protestants. C'est Ogée qui en parle en 1779, mais comme il ne cite pas ses sources, cette information est pour le moment invérifiable.

"En 1594, les Zuingliens, qui étaient au service du duc de Mercoeur (les zwingliens étaient des réformateurs suisses N.D.A.), y tenoient leurs assemblées. Ils y tinrent conseils au mois de décembre 1595, dans le même temps qu'on s'assembla au château de Fougerai, pour conférer les affaires touchant le roi Henry IV et le duc de Mercoeur. Ce temple fut béni en 1602" (Ogée 1778 -1780. p. 331).

En 1847, Ducrest Villeneuve dit : "Au XVI^e siècle les réformés, pendant la Ligue, s'assemblèrent dans la chapelle de Sainte-Agathe pour y tenir les conférences qui devait aboutir à l'édit de Nantes" (Ducrest-Villeneuve 1847. p. 190).

Un manuscrit des archives du presbytère de Langon (registre de paroisse) datant des années 1830 assure que "par un registre ecclésiastique de 1662, l'on sait que peu de sépultures avait lieu dans le cimetière que la plupart se faisait dans l'église et celle des enfants dans la chapelle Sainte-Agathe. C'est encore autour de cette chapelle qu'on lieu les inhumations de petits enfants".

Il est certain que la chapelle n'a pas été vendue comme bien national pendant la révolution car le terrain qui entoure l'église et qui constituait l'ancien cimetière n'a jamais été aliéné. En 1880, le conseil de fabrique revendiquait la propriété entière de ce terrain, sur lequel se trouve la chapelle, propriété qu'il réfute 23 ans plus tard quand il s'agit de participer aux frais de restauration.

Sous la révolution, troublée par les incursions des chouans, la municipalité à cours de local se réunit quant elle peut dans la vieille chapelle. Charles Langlois, dans sa note (Langlois 1839) mentionne à la fin : "dernièrement encore il existait dans l'absidiole, un fourneau - quelques personnes l'ont honoré du nom d'autel druidique; ce fourneau aurait servi à confectionner du salpêtre".

Or il est certain, d'après un vieux registre de la mairie : une délibération du 20 thermidor An II, que la commune de Langon a fabriqué du salpêtre "pour la patrie en danger". Les officiers municipaux décident que chaque ménage devait déposer une mesure de cendre dans le "temple de la raison", et qu'il faudrait réquisitionner 30 barriques, chacun 4 seaux pour transvaser etc.

Et le 3 Ventôse de l'an III, le maire de Langon, en offrant sa démission au district révolutionnaire de Redon (toutes les municipalités des villes et bourgades de moins de 5000 habitants avaient été supprimées par la constitution de l'an III et Langon avait été rattaché administrativement au chef-lieu de canton ; Renac), signale que la commune possède 100 litres de salpêtre.

Il est donc probable que la chapelle Sainte-Agathe a payé sa contribution patriotique à la France envahie en servant d'entrepôt ou d'atelier au service des poudres, bien que l'expression "Temple de la Raison" puisse aussi désigner l'église paroissiale. Moins de 50 ans plus tard, la façon dont Charles Langlois parle du fourneau très ancien de la chapelle prouverait que celle-ci a servi de poudrerie militaire pendant quelques mois (voir chap. 2.2.2).

Sous la monarchie de juillet en 1836, elle faillit servir de maison d'école. Une délibération municipale du 6 février 1836 dresse un devis de 4660 + 2637 fr. pour :

- 1° faire une salle d'école de l'ancienne chapelle Sainte-Agathe qui ne sert plus au culte depuis de longues années et y faire les réparations nécessaires.

- 2° construire à côté une maison pour le maître d'école. Fort heureusement, le projet en restera là, et 3 ans plus tard la découverte de Charles Langlois attirait l'attention des archéologues.

Telles sont les quelques informations que nous avons pu recueillir en consultant les archives les plus faciles d'accès. Ils serait sans doute intéressant de pouvoir confirmer et compléter une partie de celles-ci. Nous pensons que les divers fonds d'archives ecclésiastiques (archives diocésaines), seront très riches d'informations, plus particulièrement pour ce qui concerne la période moderne.

2. ETUDES DOCUMENTAIRES

2.1. La protection de la chapelle

2.1.1. Une première prise de conscience administrative

L'enquête de 1810, lancée par l'Académie des Inscriptions et belles lettres, est restée sans réponse dans le département d'Ille-et-Vilaine, mais La chapelle Sainte-Agathe est mentionnée dans une notice "sur les monuments du département", présentée au préfet par F. Mainguy en 1817 (Archives Départementales 17 T c, liasse I).

Le dossier Affaire générale des Archives départementales contient la réponse très succincte du préfet à la circulaire de 1837, en vue du "classement des édifices par ordre d'importance", et un tableau des monuments de 1838 où est mentionné la chapelle Sainte-Agathe.

Contrairement à ce qu'affirme F. Bercé (Bercé 1979, p. 410), il y eut une importante correspondance concernant la sauvegarde de la chapelle Sainte-Agathe sous la monarchie de juillet, qui prouve que la première prise de conscience quant à la nécessité de protection et de sauvegarde est administrative sous la pression de notables et d'érudits locaux. Nous pensons qu'il est extrêmement important de développer ce dossier et de faire enfin le point sur les premières mesures de conservation.

M. de Penhouet, membre de la Société des Antiquaires de France, et de la Société des Sciences et Art de Rennes envoie le 6 septembre 1837 une note au préfet d'Ille-et-Vilaine libellée ainsi : "Il existe dans la commune de Langon, arrondissement de Redon, les ruines d'un édifice qui porte le caractère de l'époque gallo-romaine, sa conservation serait importante, mais on vient d'apprendre qu'il entre dans les vues de Monsieur le Maire de cette commune de démolir cette ruine. L'époque actuelle semble s'opposer à la destruction de ses antiquités nationales, et c'est par suite de l'émulation générale donnée à de telles recherches par que le soussigné s'est permis d'invoquer l'autorité de Monsieur le préfet, s'il y a lieu".

Contacté, à ce sujet, M. Gauthier, le maire de Langon répond au préfet le 23 septembre 1837 : "Je ne sais qui a pu inventer et surtout aller dire à Monsieur le Préfet, que j'avais l'intention de faire démolir la chapelle Sainte-Agathe, qui existe dans notre cimetière. Je puis vous assurer que jamais je n'en est eu la pensée, et au contraire je ferais tout mon possible pour conserver cet édifice druidique, que les étrangers curieux ne cessent d'admirer en raison de sa construction. Cette chapelle quoique peu utile à la commune, sert cependant à entreposer bien des choses nécessaires aux réparations de l'église, telles que ardoises, planches; on y a même éteint plusieurs barriques de chaux. Plusieurs antiquaires l'ont exploré et ont assuré que c'était un temple païen, on y a vu le fourneau qui a été détruit, il y a déjà plusieurs années afin d'y établir la fosse pour éteindre la chaux".

Le maire parle d'un four à salpêtre dont on reparlera plus loin (voir chap. 2.2.2.).

Il semble que la réaction du ministre soit assez rapide puisqu'il écrit une note non datée conservée aux archives départementales au sous-préfet de Redon : "un rapport de M. l'Inspecteur des Monuments Historiques m'apprend qu'à Langon, dans votre arrondissement, la chapelle Sainte-Agathe, petit édifice très curieux, est dans un état déplorable de dégradation, et que le Curé a l'intention de l'abattre. Veuillez faire exécuter un projet de restauration dont vous m'enverrez le calque, accompagné d'un devis, afin de prendre des mesures pour le mettre en état d'être rendue au culte, ou au moins conservée".

Le 12 octobre 1839, le préfet informe le ministre de l'intérieur qu'il avait confié la mission de rédiger le devis et les plans de restauration de la chapelle Sainte-Agathe à M. Charles Langlois, jeune architecte de Rennes (suite à une demande du ministre en ce sens en date du 2 septembre) et qu'il vient de recevoir ce travail qu'il s'empresse de lui transmettre. Il précise : "Je reconnais (...) facilement en le lisant avec quels soins M. Langlois s'est acquitté de sa tâche, avec quelle remarquable sagacité il a observé l'édifice qu'il avait à étudier et a rapproché tous les faits qui pouvaient éclairer sur son origine et les modifications successives qu'il a éprouvé (il semble que Langlois soit intervenu sur la chapelle en septembre 1839, N.D.A.). L'état de ce petit monument curieux, au moins par son ancienneté et par les traditions qui s'y rattachent, est plus rassurant qu'on ne l'a dépeint à M. le Ministre. Il n'a besoin que de très peu de réparations pour être mis à l'abri de dépravations un peu graves. Nous allons les faire immédiatement exécuter, en attendant que M. le Ministre, après avoir consulté au besoin, des antiquaires ou le comité historique, ait décidé dans quel style on fera la restauration de cette chapelle".

Le 26 décembre 1839, le ministre de l'intérieur accuse la réception de "la demande de secours accompagnée de plans et devis" venant du préfet d'Ille-et-Vilaine : "Monsieur le préfet, j'ai reçu votre lettre du 13 décembre, accompagné d'un devis de restauration de la Chapelle de Sainte-Agathe à Langon, et les dessins remarquables de M. Langlois, qui expliquent ce devis. Je les soumettrai à l'examen de la commission des Monuments Historiques et me la ferait représenter lors de la répartition prochaine des crédits de 1840".

Lors de la séance du 27 février 1840 de la commission des Monuments Historiques (sont présents : Vitet, P. Mérimée, Golbéry, Denis, Cavé, Taylor, Charles et Lenormant), il est décidé qu'une somme de 200 fr. est accordée à l'architecte C. Langlois (qui ne demandait d'ailleurs que 40 fr.) pour la "conservation de cet édifice curieux", qualifié un peu plus haut de "chapelle des premiers siècles" (Bercé 1979, p. 49).

le 29 mars 1840, par décision ministérielle, une somme de 200 fr. est donc accordée sur le crédit des Monuments Historiques pour les travaux à exécuter dans la chapelle

Le préfet d'Ille-et-Vilaine invite donc Charles Langlois, architecte des bâtiments diocésains, architecte du département et conservateur des bâtiments diocésains, suite à la première notice qu'il avait publié en 1839, "à faire exécuter dans les limites des crédits, les travaux les plus utiles à la conservation de la chapelle"

Le 30 mars 1840, il écrit au sous-préfet de Redon : "l'attention de Monsieur le Ministre de l'intérieur a été appelée récemment sur l'état de dégradation de la chapelle Sainte-Agathe située dans le cimetière de l'église de Langon. Il m'a invité à lui adresser un rapport sur les moyens de la rendre au culte ou au moins d'en assurer la conservation. J'ai chargé Monsieur Langlois, architecte à Rennes, de visiter ce petit monument curieux par son ancienneté et les

souvenirs qui s'y rattachent. Monsieur Langlois ne s'est pas borné à rédiger le devis que je lui avais demandé : donc un travail extrêmement développé tant pour les dessins que pour le mémoire écrit qui les accompagne (voir FIG. 10 et 11), il a exécuté une restitution ou restauration véritable de la chapelle, telle qu'elle a dû exister dans le principe de sa construction. Il ne pouvait s'agir de la rétablir au culte, aujourd'hui, devant cette vue : on ne pouvait songer à ce moment qu'à la mettre à l'abri de nouvelles dégradations. Dans ce but et aussi pour mettre l'architecte à même de retrouver sur une surface plus étendue les traces de peintures anciennes qu'il a découvertes sur le mur de l'abside, M. le Ministre de l'intérieur vient par décision du 29 mars 1840 d'allouer une somme de 200 fr. à cet édifice sur les fonds des Monuments Historiques. Monsieur Langlois va s'occuper d'employer cette somme de la manière la plus utile à la conservation du monument".

Le 30 mars 1840, Charles Langlois lui répond que l'estimation de la dépense que nécessitera ce travail (...) est difficile à déterminer. (...) Le seul moyen pour enlever la chaux qui recouvre cette peinture sera de la gratter, le lavage pourrait détériorer les couleurs si elles ne sont qu'à la colle. J'ai le projet d'emmener avec moi un ouvrier peintre, de faire avec lui des essais, puis lorsque j'aurais déterminé le meilleur moyen à employer, et le temps à peu près nécessaire pour son exécution, de lui promettre, s'il réussit convenablement, de lui payer le triple de sa journée ordinaire, qui dans le cas contraire ne dépasserait pas le prix dont nous serions convenus. La principale dépense devra donc consister, dans les frais de voyage et le prix d'environ 4 journées". Il demande malgré tout 45 fr. justifié comme suit : frais de voyage du peintre (9,00 fr.); frais d'auberge du peintre (6,00 fr.); quatre journées d'ouvrier à 5 fr. (20,00 fr.); frais imprévus (10,00 fr.)."

Charles Langlois s'occupe de ce travail dans le cours du mois de décembre 1840. Le résultat qu'il obtient est tellement inattendu (découverte de la fresque) qu'il relance les spéculations sur l'origine de la chapelle et l'intérêt de l'administration.

Sinon, les premiers travaux de restauration avaient été fait par M. Décan, maçon à Langon, au mois de septembre 1840 pour un total de 19 francs 75 comprenant la fourniture de chaux et briques (9 fr.) et "8 journées et demi passées à faire les fouilles pour s'assurer des fondements de la maçonnerie, de rétablir les cordons de briques et pierres manquants" (10,75 fr.).

Le 26 juillet 1841, le préfet transmet au ministre le rapport que Charles Langlois venait de lui adresser sur le résultat des recherches et des travaux dont il avait été chargé ainsi que "le mémoire montant à la somme de 106,90 fr. de la dépense à laquelle ce travail a donné lieu".

Le 11 août 1841, le chef de bureau de la commission des Monuments Historiques, ministère de l'intérieur, direction des Remparts et des Monuments Historiques, remet un mandat de 106,90 fr. à Charles Langlois, somme qui reste à dépenser des 200 fr. alloués par la commission.

Le 17 août 1841, le ministre, secrétaire d'Etat de l'intérieur renvoie au préfet d'Ille et Vilaine, le mémoire des travaux exécutés à la chapelle Sainte-Agathe de Langon, donne les ordres nécessaires pour qu'une somme de 106,90 fr. fut mise à sa disposition pour solder le compte. Il termine en précisant : "Je vous recommande de nouveau de prendre toutes les mesures nécessaires, pour que ce monument soit conservé, à l'abri de toutes dégradations", et de finir en précisant qu'il consultera la commission au sujet d'autres travaux à entreprendre.

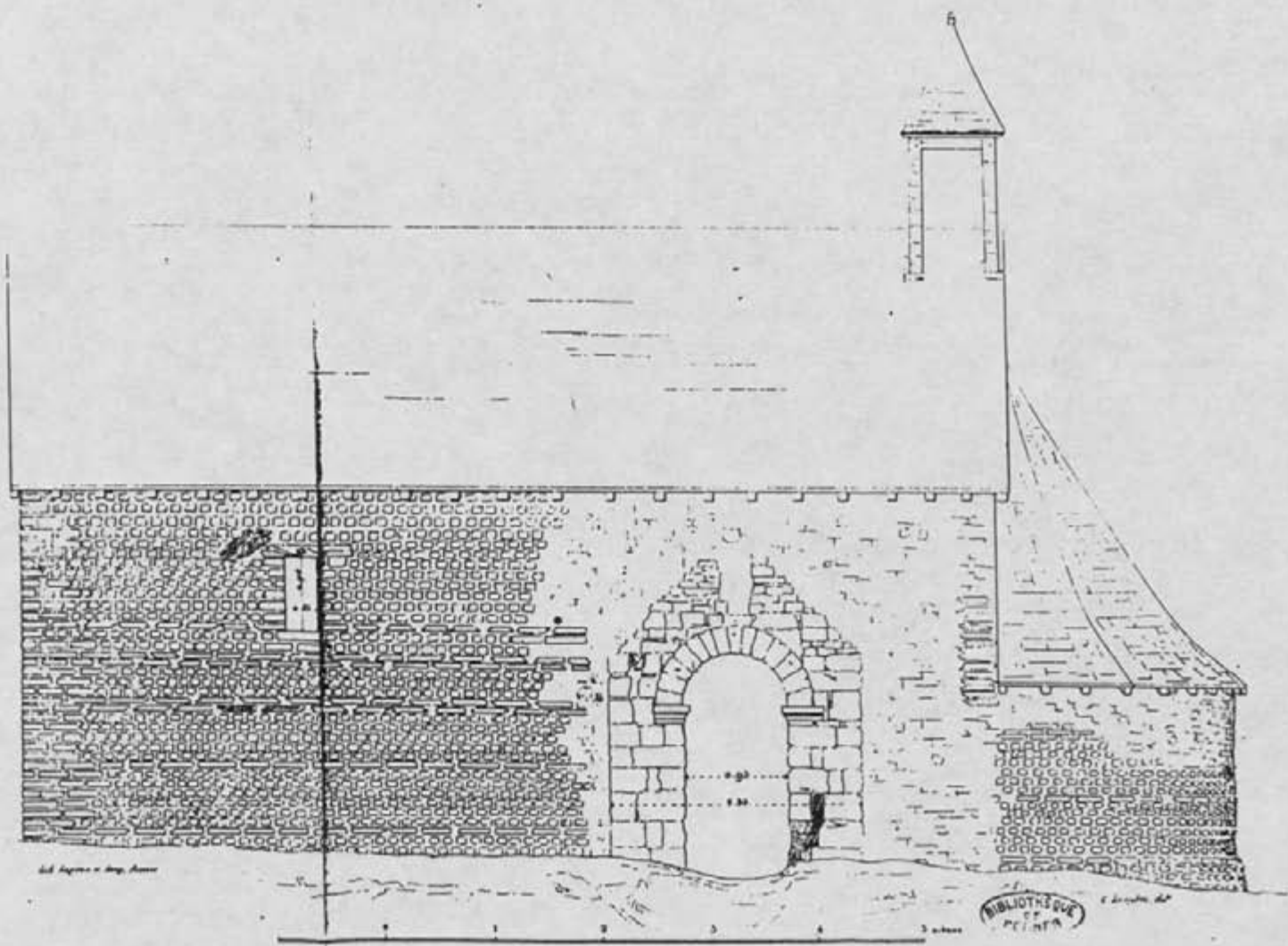
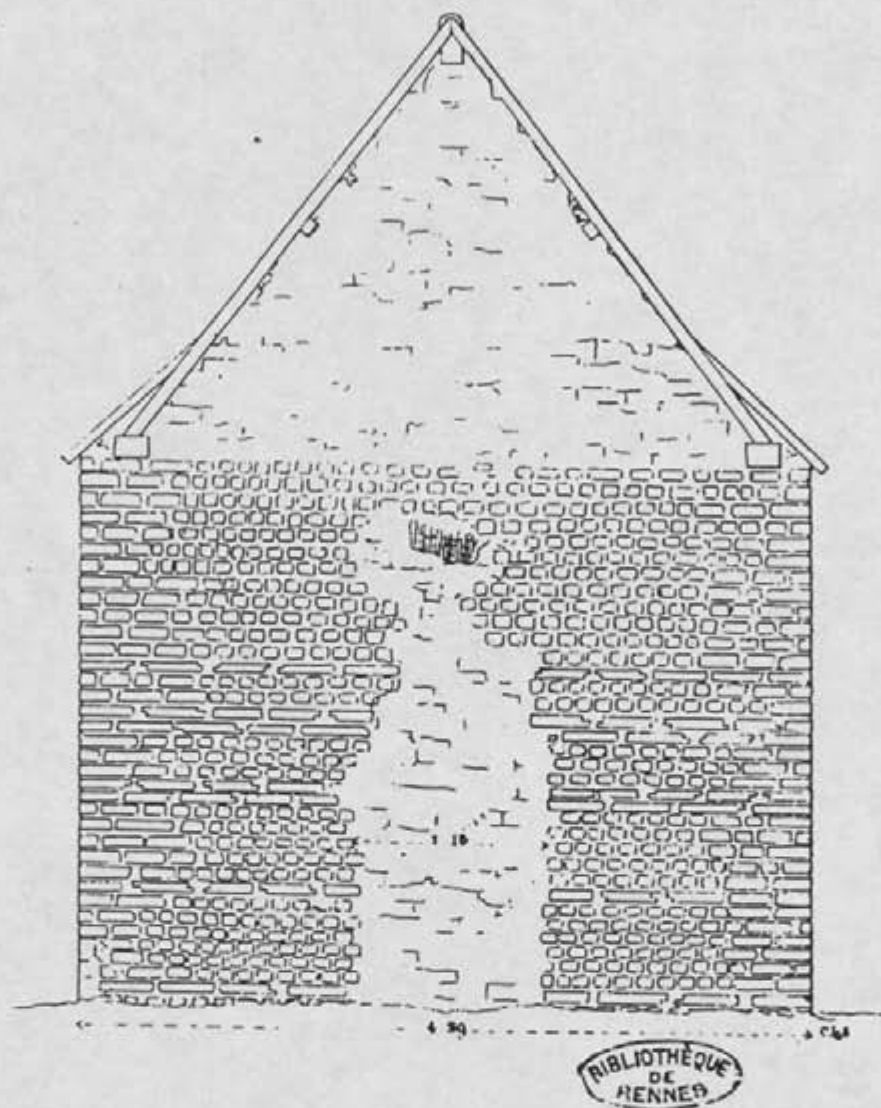


FIG. 10
 Lithographie signée C. Langlois (Langlois 1839).
 "Elevation géométrale de la façade sud de la chapelle de langon, dépt. d'Ille-et-Vilaine.

Elevation géométrale de la façade Sud de la Chapelle de Langon, dépt. d'Ille et Vilaine.



*Élévation géométrale de la façade Ouest
de la chapelle de Langon, dépt d'Ille et Vilaine.*

Ed. Leclercq et Comp. à Rennes

FIG. 11

Lithographie signée C. Langlois (Langlois 1839).

"Élévation géométrale de la façade ouest de la chapelle de Langon, dépt. d'Ille-et-Vilaine.

Facade méridionale de la chapelle de Langon

Pl. 17.

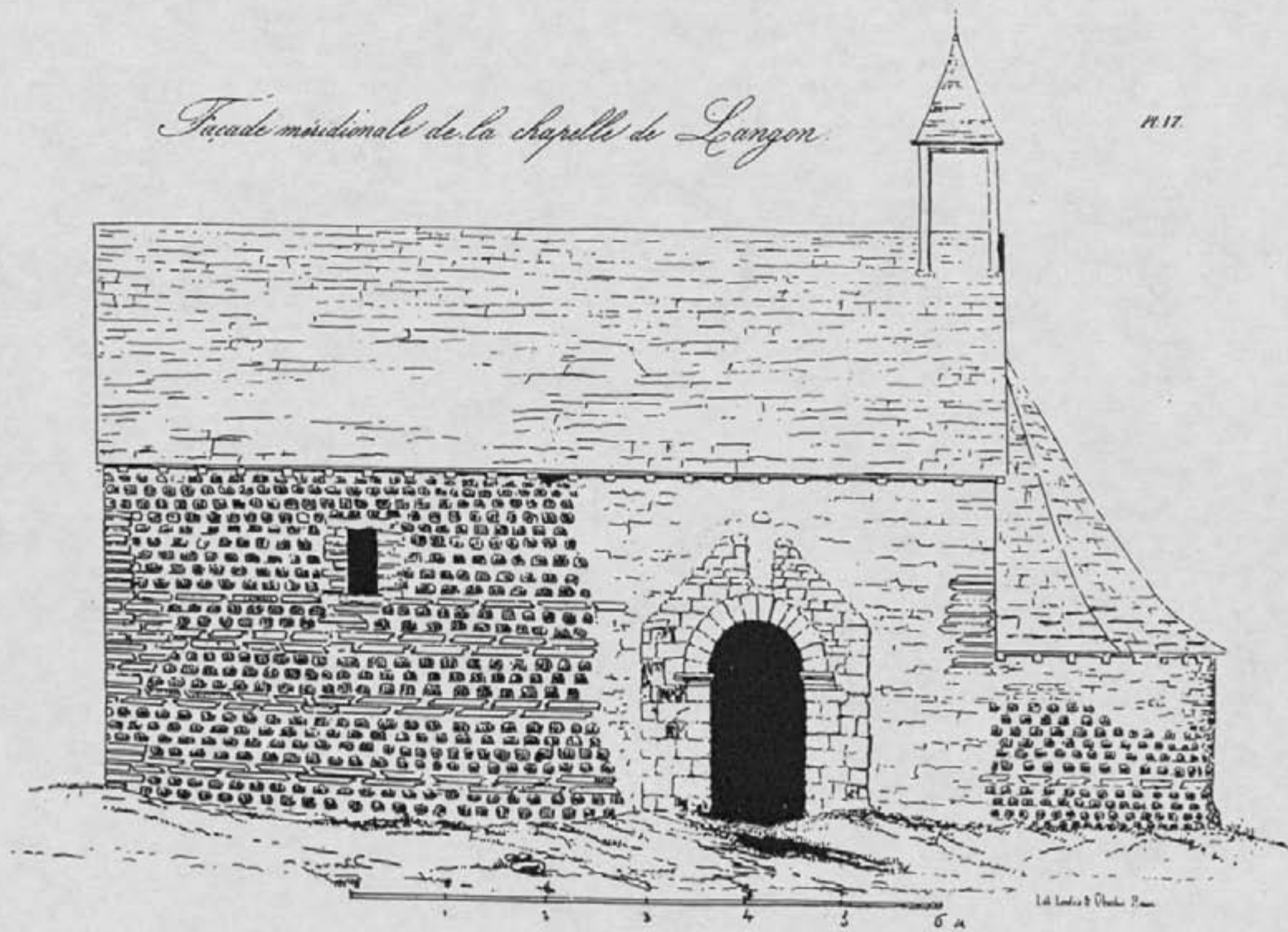


FIG. 12
Lithographie sans doute relevée par l'abbé Brune (Brune 1846).
"Façade méridionale de la chapelle de Langon".

2.1.2. Le rôle des sociétés savantes et le classement par le service des Monuments Historiques

Le rôle des sociétés savantes a été très important dans la prise de conscience de l'ancienneté et de l'importance de la chapelle, de par la pression morale qu'elles ont su exercer sur une administration spécialisée naissante et sur les autorités locales.

La première mention que l'on a de cette activité est la notice lue par Charles Langlois à la Société des Sciences et Arts de Rennes, lors de la séance du 2 décembre 1839, où il décrit la chapelle, suite à son intervention sur la demande du préfet de Redon.

En 1849 la Classe d'Archéologie de l'Association Bretonne mandate une commission, chargée d'étudier " la datation des principales constructions religieuses, civiles et militaires du département d'Ille et Vilaine", et discute pour la première fois de la chapelle Sainte-Agathe, en particulier de son âge.

Lors d'une séance de la Société Française d'Archéologie, tenue à Rennes le 5 septembre 1849, M. le comte de Mellet entretient la société «d'une chapelle fort ancienne, située aux environs de Rennes; la voûte de l'abside offre, ou du moins offrait de curieuses peintures, mais ce petit édifice est encombré d'immondices et il est à craindre qu'il ne périsse tout à fait si l'on ne s'en occupe». Après une description brève faite par l'Abbé Brune, on convient «qu'il serait facile de conserver cette chapelle». Le président, A. Barthélémy "promet d'engager M. de Caumont à s'occuper de cette affaire» (BULLETIN MONUMENTAL 1849. p. 327)

Lors de la 7ème séance de la Classe d'Archéologie de l'Association Bretonne, qui s'est tenue le vendredi 16 octobre 1857, la 6ème question du sommaire était intitulée comme suit : "Chapelle gallo-romaine de Langon. Discussion sur les moyens de la conserver, sans altérer son caractère; examen et appréciation des fresques qui y ont été découvertes».

L'assemblée commence par se demander s'il faut rendre cette chapelle au culte ?

M. de Kerdrel n'est pas de cet avis; car dans ce cas, "elle n'échappera pas au badigeonnage qui en effacerait le mérite archéologique, lequel gît surtout dans l'appareil". Il propose donc d'aviser le moyen d'en faire l'acquisition.

M. de Fruglaye fait observer qu'elle a déjà un badigeonnage de deux pouces d'épaisseur, qu'elle serait d'ailleurs trop basse pour y célébrer la messe et pour y réunir les fidèles.

M. Brune rappelle que la chapelle est classée parmi les monuments historiques dont la conservation incombe à l'Etat. (Ce n'est sans doute pas encore le cas à l'époque N.D.A.). MM. Bizeul et de la Fruglaye croient qu'elle est la propriété de la commune.

M. Vert donne lecture d'une lettre du curé de Langon où celui-ci déclare qu'il «est disposé à se prêter à tout ce qui sera nécessaire pour la conservation et la restauration de cette chapelle, sous la condition que ces travaux aient pour but de rendre la chapelle au culte, d'y établir par exemple, un lieu de dévotion en l'honneur de la Sainte Vierge».

Les membres du Congrès qui connaissent la chapelle, tout en respectant les motifs du vénérable curé qui désire voir cette chapelle rendue au culte, affirment qu'il "est impossible de réaliser ses vœux sans faire disparaître les curieux caractères d'antiquité qui constituent les seuls mérites du petit monument".

Après discussion, la proposition de M. de Kerdrel, qui propose de faire l'acquisition de la chapelle de Langon pour la conserver et lui restituer son caractère primitif, est mise au voix et adoptée à l'unanimité.

L'Abbé Brune fait remarquer qu'il «conviendrait qu'il y ait un gardien chargé de surveiller la chapelle et de signaler les réparations à y faire».

En 1863, lors de la séance du 12 novembre de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine (celle-ci fut fondée en 1846), A. de la Borderie son président, appelle l'attention de la Société sur la chapelle «qui se trouve exposée à toute les chances de détérioration et de ruine. Il importerait de prendre des mesures pour en assurer la conservation, soit en la recommandant à la sollicitude de l'autorité, soit en y consacrant quelques fonds sur la caisse de la Société». Une commission (composée de MM. Journée, Du Portal, Massabiau et Lecoq) est nommée pour se transporter sur les lieux et se rendre compte de l'état de l'édifice (B.S.A.I.V. 1869. p. XII).

Nous apprenons à la lecture du procès-verbal de la séance du 8 décembre suivant, que l'excursion projetée à Langon n'a pu avoir lieu pour cause de rigueur météorologique; elle est donc reportée (B.S.A.I.V. 1869. p. XIII).

Lors de la séance du 12 janvier 1865, M. du Portal fait savoir que s'étant rendu à Langon, «il a trouvé, avec peine, la chapelle dans un état de délabrement déplorable, surtout la fresque (...) et regrette la disparition d'une statue qui s'y trouvait autrefois (...)». A. de la Borderie fait remarquer que l'état de la chapelle signalé par M. du Portal est déjà ancien; «depuis longtemps, on en a fait un ossuaire, puis un lieu de dépôt d'objets appartenant à la fabrique» (B.S.A.I.V. 1869. p. XIV).

Le 16 février 1865, A. de la Borderie, rappelant que la décision d'envoyer une commission à la chapelle de Langon avait été prise précédemment, une discussion s'engage. M l'Abbé Brune «attache peu d'importance à la fresque découverte dans la chapelle (...); il n'en a distingué, quant à lui, aucun vestige bien caractérisé et méritant les soins que l'on prendrait pour les conserver». M. de Kerdrel pense au contraire que "si effacés que puissent être ces vestiges, il importe d'en conserver ce qu'il en reste". M. de la Borderie, appuyant cette opinion, "fait remarquer, que le sujet de la fresque (...) reconnu pour une représentation de Vénus anadyomène, est précisément ce qui ferait du petit édifice qui la contient le spécimen, unique aujourd'hui en Bretagne, d'un édicule païen approprié au culte chrétien». Une nouvelle commission (composée de MM. de Kerdrel, l'Abbé Brune, de la Bigne Villeneuve et Pinczon du Sel) est nommée, «pour résoudre un fois pour toutes cette question» (B.S.A.I.V. 1869. p. XVII).

Le 8 mars 1865, l'Abbé Brune propose "un moyen de rendre au culte la chapelle de Langon, en conservant la fresque dont le caractère paraît peu conforme à cette destination (sic) : se serait de masquer, avec un tableau par exemple, l'absidiole où se trouve cette fresque". La proposition est adoptée et l'Abbé Brune est prié de la transmettre à l'autorité diocésaine (B.S.A.I.V. 1869. p. XIX).

L'excursion ayant eu lieu, M. de Kerdrel à la séance du 12 avril 1865, expose d'abord : "l'état d'abandon dans lequel se trouve la chapelle. Pas de toiture, pas de fenêtre, pas de porte; le petit appareil des murs tombe en ruine; la voûte à souffert, et des gerçures se sont produites dans la peinture". Il demande quels sont les moyens de remédier à cet état de chose.

Restitution au culte ? "Cette mesure, en supposant qu'on l'obtient de l'autorité ecclésiastique, ne serait pas une garantie pour l'avenir."

Classement parmi les monuments historiques ? M. Pinczon du Sel répond en faisant connaître que le monument n'est pas classé, mais qu'il a retrouvé, dans la correspondance de la Préfecture, la trace de démarches faites dans ce but en 1839 et 1840. Une somme de 200 fr. avait même été allouée pour les réparations les plus urgentes; l'affaire n'a pas eu de suite, mais on pourrait le reprendre.

Pinczon du Sel et de Kerdrel insistent alors «pour que l'on fasse de nouvelles démarches pour obtenir le classement de la chapelle de Langon parmi les monuments historiques. Il faudrait pourvoir en même temps à la dépense nécessaire pour restaurer l'édifice; 800 fr. ou 1.000 fr. paraîtraient devoir suffire".

La proposition de "demander le classement de la chapelle au nombre des monuments historiques" étant adoptée, on est d'avis que "la rédaction du rapport à faire pour cet objet soit confiée à M. Langlois, qui a suivi la première affaire en 1839 et 1840".

Suit une description de la chapelle par de Kerdrel. "Les conclusions de cet intéressant rapport sont :

- 1° Qu'il faut conserver la chapelle de Langon;
- 2° Qu'il y a lieu d'en demander le classement parmi les monuments historiques;
- 3° Qu'il est désirable que la Société veuille bien contribuer à la dépense de restauration jusqu'à une concurrence de 500 fr.; (cette proposition sera adoptée par 13 voix sur 15);
- 4° Qu'une commission soit nommée et autorisée à pratiquer des fouilles (...)(cf. paragraphe X).

A. de la Borderie, réaffirmant le "caractère païen de la fresque", se demande "s'il n'y aurait pas un moyen chimique d'en raviver les couleurs ? On pourrait essayer sur un des poissons".

M. André fait observer que "le gouvernement, en accordant le classement de la chapelle, accordera les fonds nécessaires pour la restaurer; la Société ne serait pas obligée de consacrer ses fonds à cette restauration".

M. de Kerdrel insiste "sur l'urgence des mesures de conservation à prendre immédiatement" (B.S.A.I.V. 1869, p. XXI à XXIV).

Le 10 mai 1865, suite à la lecture du rapport de la fouille réalisée une semaine avant, M. de Kerdrel ne croit pas "qu'on doive rendre au culte ce petit monument; il y a des réparations à faire et des précautions à prendre pour en assurer la conservation".

Charles Langlois estime que la réparation de la couverture ne dépassera pas 200 fr., et en y comprenant l'abside, 250 fr.; l'enduit ne coûtera pas plus de 60 fr.; au total, une somme de 500 fr. suffirait (...) pour les réparations qu'exigent la conservation du monument.

A. de la Borderie aborde les moyens d'exécution des travaux qui viennent d'être indiqués, expose que la Société "devra s'adresser, à cet effet, aux deux autorités que cela regarde : à M. le préfet pour obtenir l'autorisation, et à Mgr. l'Archevêque pour qu'il veuille bien appuyer de sa recommandation les démarches qui devront être faites auprès du conseil de fabrique de Langon. Il serait facile (...) d'obtenir le classement de la chapelle au rang des monuments historiques, en en faisant la demande au ministre d'Etat par l'intermédiaire du préfet" (B.S.A.I.V. 1869, p. XXIX).

A. de Caumont affirmait en 1870 que "l'existence de la chapelle est menacée par les dégradations auxquelles elle est journellement soumise. La chapelle est une propriété communale dont le curé s'est approprié la jouissance. Il en a fait un grenier, une remise, un hangar, voire même un chantier où les maçons éteignent la chaux. La chapelle est un réceptacle de fatras de toutes sorte, pierres, échelles, fagots; la porte est fermée, mais une des fenêtres est ouverte et y livre un facile accès. Les tombeaux que réfermaient la chapelle sont brisés et les peintures qui la décoraient ont été complètement détruites par la vapeur de chaux.

Le 9 mai 1876, Guillotin de Corson dans une séance de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, signale "les détériorations sérieuses de la chapelle" et «le danger immédiat de ruine pour cet édifice». Il est prié de "vouloir bien s'entendre avec M le Curé de la paroisse pour prévenir, par des mesures conservatoires, la ruine de cette chapelle. La société archéologique contribuerait, s'il le fallait, à la dépense " (B.S.A.I.V. 1877. p. VII).

Les deux clichés conservés aux Archives Départementales (voir FIG. 13 et 14) donnent une bonne idée de l'état de la chapelle dans le dernier quart du XIXe siècle.

Le 14 mai 1878, M. Regnault "fait connaître qu'il a visité la chapelle de Langon et qu'il l'a trouvée dans l'état le plus fâcheux : la porte détruite, la chapelle est remplie de décombres et de boue". (B.S.A.I.V. 1879. p. L).

Le 9 juillet 1878, alors que les solutions relatives à la chapelle sont en panne, M. l'Abbé Guillot "émet le vœu que le nouvel archevêque soit prié d'insister auprès de MM. les curés du diocèse sur la prescription du Bref qui leur interdit de toucher aux Monuments Historiques sans l'autorisation de la commission diocésaine. De la Borderie et M. Sacher de Launay se proposent de se rendre sur les lieux «pour étudier la question du monument (...) et préparer les éléments d'une solution aussi prompte et aussi efficace que possible» (B.S.A.I.V. 1879. p. LII).

Le 13 août, nous apprenons que ce voyage n'a pas eu lieu, mais M. Regnault s'est rendu sur les lieux "pour mesurer le périmètre du mur de clôture à construire, en tenant le calvaire en dehors de cette clôture" (B.S.A.I.V. 1879. p. LIII).

A la séance du 12 novembre suivant le Président, A. de la Borderie, communique une lettre de A. Regnault, "contenant trois projets pour les travaux conservatoires qu'exige" la chapelle de Langon. La Société adopte le projet n°3, montant à 1.200 fr., «pour la construction d'un mur de clôture avec grille d'un côté, et 500 fr. pour réparations proprement dites". Elle vote un crédit de 1.500 fr. «applicable à cet objet" et désigne une commission (composée de A. de la



FIG. 13
Photographie de la façade sud de la chapelle Sainte-Agathe avant 1878. Au premier plan on
peut voir le mur du cimetière. (archives départementales)

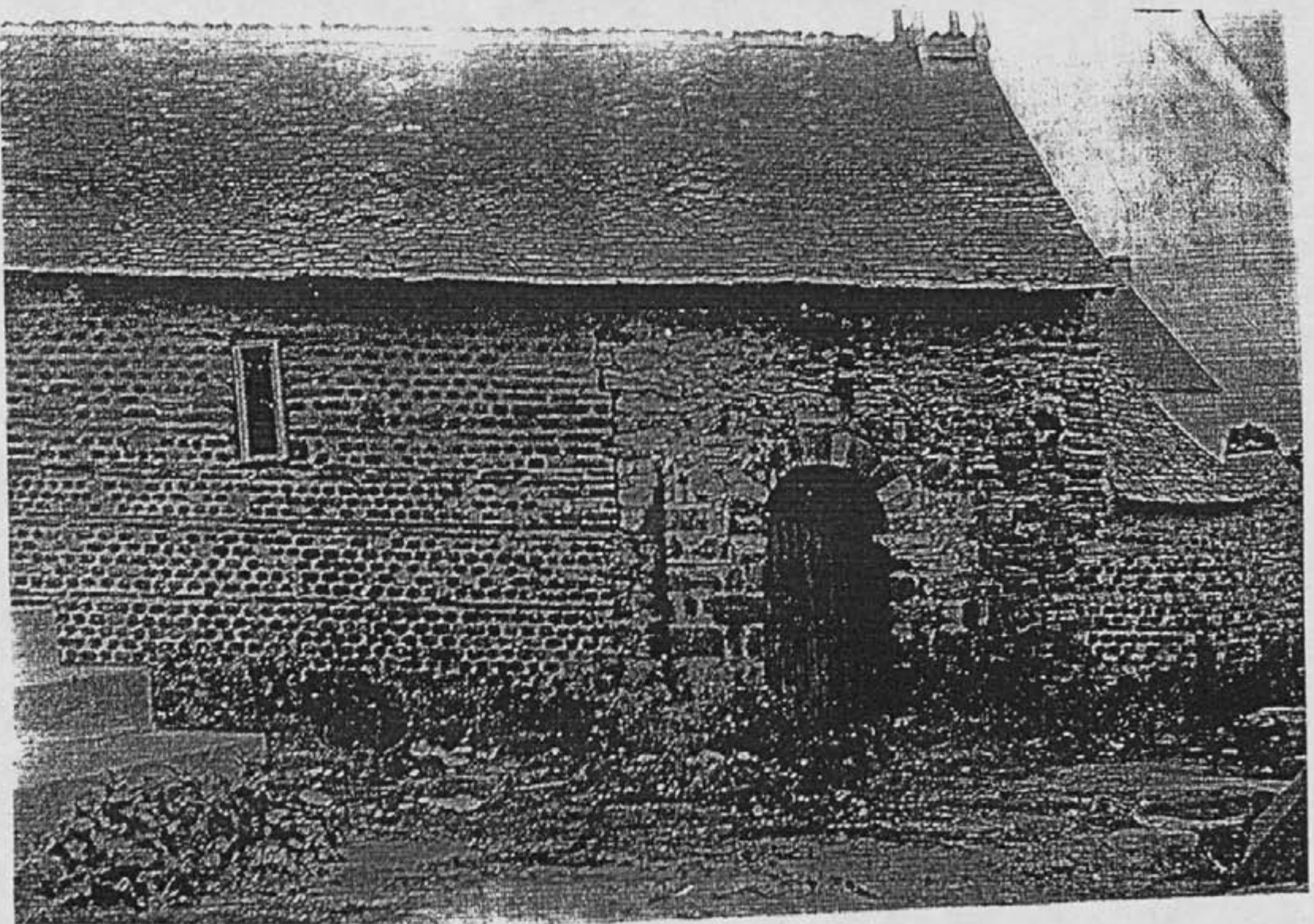


FIG 14
Photographie de la façade sud de la chapelle Sainte-Agathe entre 1875 et 1878. A gauche se trouve le calvaire commémorant la mission de 1875. A droite on peut voir quelques restes de monuments funéraires (archives départementales).

Borderie, l'Abbé Hamard et M. de Monthuchon) chargée de se concerter avec le curé et le maire de Langon pour l'exécution des travaux (B.S.A.I.V. 1879. p. LVI).

15 ans plus^{hard} il semble que cela ait eu peu d'effet. Lucien Descombe, lors de la séance du 17 juillet 1894, montre que, "malgré les sommes versées par le société Archéologique pour la conservation de ce spécimen aussi rare que curieux d'un temple romain en Bretagne, la fresque intérieure représentant Vénus sortant des eaux est destinée à disparaître totalement dans un avenir très rapproché". La société décide "qu'en présence de l'état de délabrement de cet édifice, il y a lieu d'en référer au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts" (B.S.A.I.V. 1895. p. XXXIV).

La séance du 9 avril 1895 rend compte du voyage de l'Abbé Duval à Langon. On apprend que "M. le curé de Langon s'est empressé de débarrasser la chapelle (...) des divers matériaux qui menaçaient d'une ruine définitive la fameuse fresque gallo-romaine qui décore l'abside". On demande "à ce que la petite grille qui fermait l'ouverture, par laquelle on a introduit dans la chapelle les pied d'arbres qui servaient à faire les reposoirs soit rétablie au frais de la fabrique". M. le comte de Palys propose «de clore la chapelle par un simple treillage en bois (...) dont la dépense serait moins onéreuse pour la Société que la grille en fer proposée par l'Abbé Duval», nécessitant une dépense de 500 fr. de l'époque. Mais ces diverses motions ne sont pas adoptées. Enfin on décide, à l'unanimité, de «transmettre le dossier concernant la chapelle Sainte-Agathe de Langon à M. le ministre de l'instruction publique» (B.S.A.I.V. 1896. p. XVI).

En 1924, H. Bourde de Rogerie déclare, dans le n°51 du B.S.A.I.V. : "La fresque gallo-romaine de la chapelle Sainte-Agathe de Langon, mise à jour (sic.) en 1839 présente un intérêt exceptionnel. Après un trop long abandon, elle a été soigneusement restaurée" (B.S.A.I.V. 1924. p. 139-140).

Nous n'avons pas encore pu consulter le dossier du classement de la chapelle au registre des monuments historiques, celui-ci étant conservé à Paris, mais il est probable qu'il a lieu à la charnière du siècle. La campagne de restauration en profondeur de l'édifice de 1904, dirigé par Pariset, est décidée et financée par le Services des Monuments Historiques. On peut se faire une idée de cette restauration en consultant les cartes postales anciennes prises à cette époque, avant et après l'intervention de Pariset (voir FIG. 15 et 16).

2.2. Historique des interventions sur la chapelle

2.2.1. Fouilles anciennes et récentes

Il y aurait eu dans la chapelle des dégagements très anciens (ne parlons pas de fouille et encore moins d'archéologie), antérieurement à la venue de Bachelot de la Pilaie, pendant lesquels on aurait exhumé la petite stèle fixée aujourd'hui au dessus de la porte.



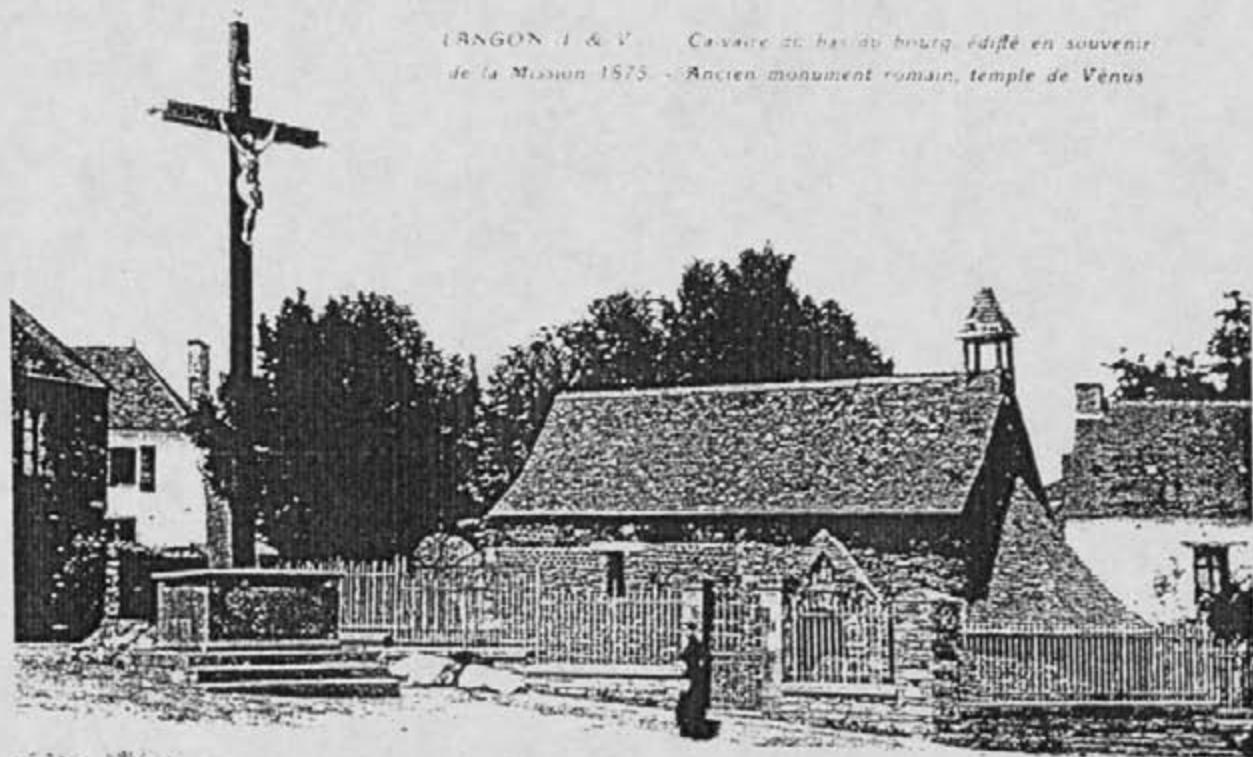
LANGON (I. et V.) - Le Calvaire et la Chapelle Sainte-Agathe, lieu de Pèlerinage



FIG. 15

Carte postale : "Langon (I. et V.) - Le calvaire et la chapelle Sainte-Agathe, lieu de pèlerinage"

Cliché pris avant 1904



LANGON (I. et V.) - Calvaire du bas du bourg, édifié en souvenir de la Mission 1875. - Ancien monument romain, temple de Vénus

Edité par R. Boucher, St-Sulnice-des-Landes

FIG. 16

Carte postale : "Langon (I. et V.) - Calvaire du bas bourg, édifié en souvenir de la mission de 1875. - Ancien monument romain, temple de Vénus

Cliché pris après la restauration de 1904.

"Cette antiquité (la chapelle Sainte-Agathe) a piqué la curiosité de plusieurs amateurs entre autres MM. De la Pylaie et de Penhouet qui sont venus la visiter et y faire des fouilles" (Registre de paroisse conservé au presbytère de Langon, non daté).

Lors de la séance de la Société Archéologique d'Ille et Vilaine en date du 12 avril 1865, M. de Kerdrel, après avoir fait une description de la chapelle déclare : "Cet édifice est certainement païen dans le petit hémicycle. La partie rectangulaire est elle aussi païenne ?".

Il examine cette question ainsi : «La nef est peut-être postérieure à l'abside, ce qui expliquerait la solution de continuité que l'on remarque dans la maçonnerie gallo-romaine de la partie rectangulaire, dans le voisinage de l'abside. Les matériaux des cordons qui séparent les assises ne sont pas les mêmes dans ces deux parties : ce sont des briques dans l'abside, et dans la nef des tuiles à crochets, *tegulae*. Il y a aussi quelques variétés dans la disposition des cubes".

On peut supposer (...) "qu'il y a eu autrefois deux absidioles ou bras de transept qui ont été détruits. Pour s'en assurer, il faudrait pratiquer des fouilles; s'il y a eu des transepts, on en retrouvera les fondations. Il existe (...) des temples romains dont le plan comporte un rectangle, terminé par un hémicycle, quelques-uns avec transepts".

Une des conclusions de ce rapport est : "Qu'une commission soit nommée et autorisée à faire pratiquer des fouilles pour rechercher à Langon ce qu'on a pas encore découvert, par exemple, les absidioles latérales ou transepts supposés".

La Société adopte alors à l'unanimité "la proposition de faire des fouilles pour s'assurer si les fondations révèlent des transepts".

M. Duret émet quelques observations sur la construction gallo-romaine de la chapelle, comparés aux monuments romains qu'il a vus et étudiés. Il ne croit pas à l'existence des transepts (B.S.A.I.V. 1869, p. XXII à XXIV).

Cette fouille est réalisée le 3 mai 1865.

M. de Kerdrel en lit le rapport lors de la séance du 10 mai suivant.

"Ces fouilles avaient un double but :

1° savoir si l'édifice actuel était autrefois composé de deux édifices distincts, l'abside circulaire et la partie rectangulaire;

2° s'il avait existé des transepts.

Sur le premier point, les disparates que l'on avait cru remarquer entre les deux parties de la chapelle n'existent pas; c'est un seul et même édifice. Les cordons de briques se font suite, suivant une ligne légèrement inclinée de 25 à 30 centimètres.

En second lieu, les fouilles ont constaté qu'il n'a jamais existé de fondations de transepts; celles de la partie rectangulaire et celles de l'abside sont de même nature et antiques.

La porte méridionale est de construction romane, ainsi que le démontre la cimentation.

L'ouverture que l'on remarque dans la façade occidentale n'était pas une porte; les traces vague d'un cintre et d'un jambage de fenêtre indiquent l'existence d'une fenêtre que les habitants de Langon auraient vue et connue. Il est difficile d'expliquer les remaniements qui sont indiqués par les portions en schiste de la muraille méridionale et de la muraille septentrionale, et par la brèche existant dans la façade occidentale. Il existe à cet égard diverses hypothèses; on peut y rapporter aussi les traditions relatives aux guerres de la Ligue.

Il est également difficile de préciser la hauteur de la partie rectangulaire et celle de l'abside, à cause des remaniements qu'elles ont subis" (B.S.A.I.V. 1869. p. XXVII et XVIII).

La donnée essentielle de cette fouille est que la chapelle est constituée à l'époque gallo-romaine d'un seul ensemble, nef et abside ne sont pas dissociées, ce qui ruine l'hypothèse d'une *cella memoria*, présentée dans le chapitre suivant. Il n'est pas évident qu'un transept existait à la place de la porte actuelle. Il semble bien plutôt que la totalité de la muraille, à la place de la porte actuelle, ait disparu et qu'elle ait été rebouchée tardivement. La porte a pu se trouver à la même place que l'actuelle.

En 1920, Léon Maître et Douillard se font les rapporteurs d'une fouille non datée, (peut-être les fouilles ont-elles eu lieu en 1904 lors de la campagne de restauration dirigée par Pariset), et le relevé des sondages, ainsi que des dessins des structures mises au jour (voir FIG. 17 et 18).

"La chapelle n'est pas un simple rectangle terminé à l'orient par une absidiole. Sur chaque flanc apparaissait un élargissement en forme de transept sans doute, dont les fondations se sont montrées dans la fouille pratiquée au pied de la paroi extérieure de chaque muraille. Ces fondations façonnées *more romano*, débordent de 0.60 mètres le périmètre et sont incontestables au sud tant il y a de beaux matériaux". Les pierres étaient hourdées avec de la chaux et de la brique pillée. "Les témoins de la ruine supprimée sont bien moins nombreux du côté nord parce que les ouvriers ont été forcés de les enlever pour bâtir le mur de clôture. On note que le joint de jonction de ce que nous appelons transept est un peu indéterminé, mais il est incontestable que l'appendice était un agrandissement de la contenance de la chapelle».

C'est à nouveau une réfutation du système qui voit un vide entre la nef et le chevet.

"En fondation existe un contrefort antique" (large de 0.60 m. et épais de 0.30 m. environ) "qu'on avait placé en face du pilier qui soutient l'arc du cul de four et, dans la maçonnerie supérieure, certaines briques coupées accusent encore un prolongement extérieur du support" (voir FIG. 19). Ils terminent un indiquant que des appendices du même genre existaient, ailleurs, dans des édifices païens (Maître, Douillard 1920. p. 13 - 14).

Il semble que la chapelle soit directement fondée sur la roche mère, c'est à dire sur le schiste argileux que l'on trouve à un mètre sous le niveau du sol actuel. Les fondations sont à semelle largement débordante tel qu'il est classique dans la construction romaine en petit appareil.

En 1982, Jean-Pierre Bardel entame une fouille de sauvetage, avant la réalisation de travaux par les Monuments Historiques. Il avait été décidé de vider l'intérieur de la chapelle et de drainer l'édifice qui souffrait des infiltrations d'eau par capillarité. D'autre part une opération de consolidation de la fresque était prévue, celle-ci souffrant des vibrations provoquées par le passage des véhicules à proximité.

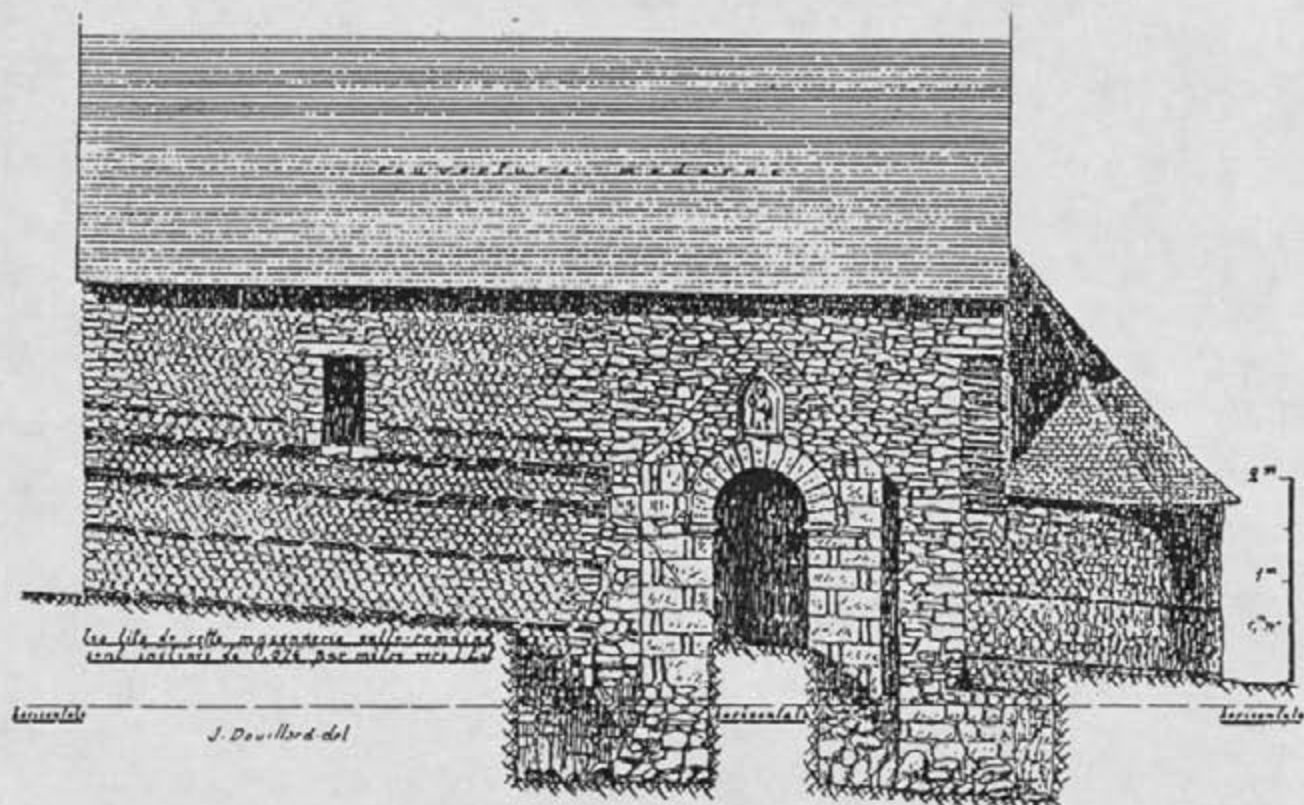


FIG. 17
 Relevé de la façade sud de la chapelle Sainte-Agathe, avec les implantations en coupe des sondages et dessins des élévations et fondations mises au jour (Maitre, Douillard 1920).

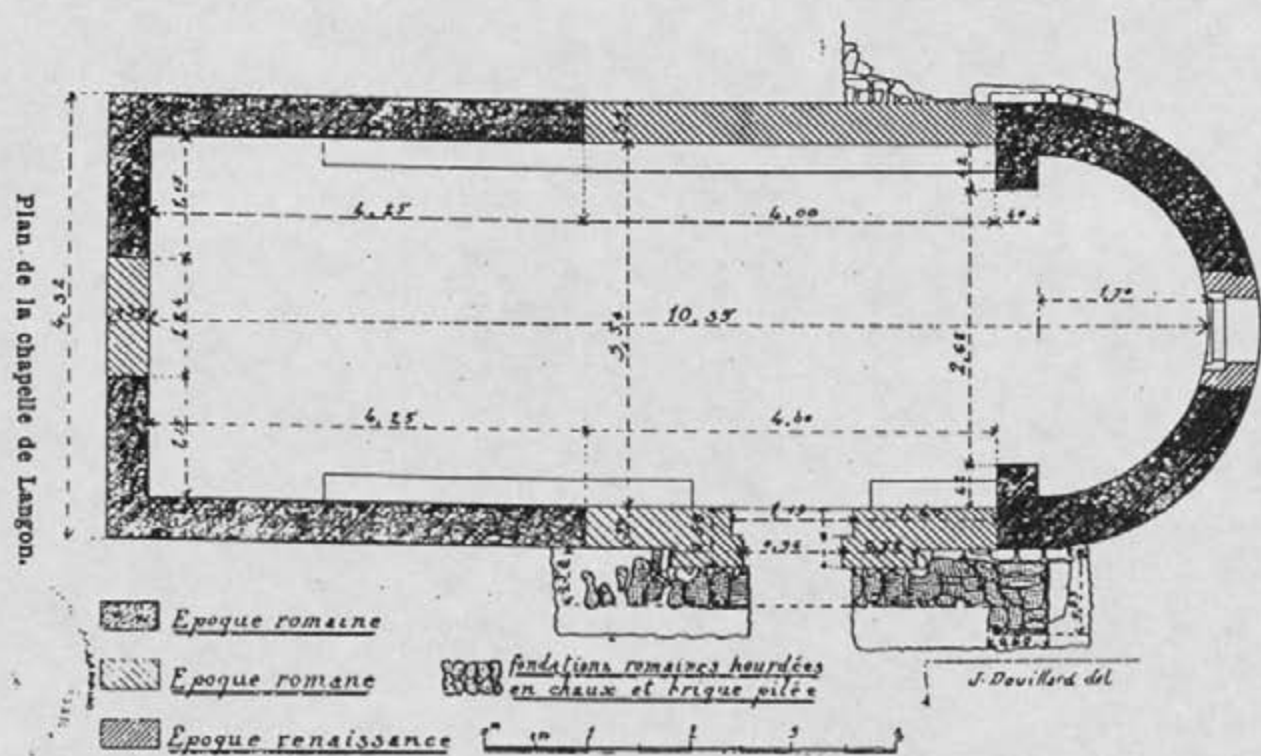


FIG. 18
 Plan de la chapelle Sainte Agathe et implantations des sondages, relevé des structures mises au jour (Maitre, Douillard 1920).



FIG. 19

Agrandissement d'une photographie du sondage pratiqué à droite de la porte de la façade sud de la chapelle Sainte-Agathe. On peut voir les fondations à semelle débordante de la première phase de construction gallo-romaine se poursuivre sous le mur médiéval.

La fouille avait pour but de déterminer la fonction originale du bâtiment.

Deux sondages furent effectués. L'abside fut visitée entièrement, jusqu'à ses fondations (voir FIG. 20). Un reste de sol de mortier de chaux fut trouvé dans l'angle de l'abside et du piédroit nord à 75 cm. sous le niveau du sol actuel. Un enduit de chaux tapissait intégralement la base du mur le tout donnant l'impression d'un fond de cuve. Ces restes furent interprétés comme les restes du sol gallo-romain. Au vu des recherches en archives il semble que l'on est plutôt à voir une fosse à éteindre la chaux installée dans le deuxième quart du XIXe siècle par les fabriciens et destinée aux réparations de l'église paroissiale (voir FIG. 21).

Un épais remblai (plus de 55 cm. de hauteur), hétérogène, composé d'une terre noire mélangée à des morceaux de sarcophages en calcaire coquillier, d'ardoises, de morceaux de chaux, de morceaux de tuiles faîtières incisées en dents de scie et d'os humains épars, a été mis au jour.

Sous l'arc triomphal, furent découverts les restes d'une maçonnerie, qui fut interprétée comme médiévale. Sur les photographies qui nous sont parvenues (voir FIG. 20), on peut constater qu'en effet elle n'a aucune relation avec les murs gallo-romains, et il paraît douteux qu'elle puisse dater d'une des phases de construction médiévales. Nous penchons plus pour y voir les restes du four à salpêtre qui fut installé dans l'abside lors de la révolution française.

Un deuxième sondage fut pratiqué dans la partie est de la nef. Une maçonnerie de schiste liée au mortier de chaux de qualité différente de celle des maçonneries gallo-romaines fut mise en évidence sur une profondeur de 60 cm. Cette maçonnerie constitue une sorte de banquette qui se développe le long des murs de la nef (voir FIG. 22). On peut remarquer qu'elle a été détruite le long du mur pignon ouest sans doute lors de la phase de réaménagement du XVIe siècle, lorsque que l'on y installa un autel. Le remplissage de la nef était constitué d'un remblai de terre noire, avec des morceaux de calcaire coquillier, des fragments de squelettes humains, un bout de statue de facture médiévale tardive. Sur le schiste naturel fut trouvée l'empreinte de bois d'un cercueil avec quelques fragments d'os, une coquille Saint-Jaques perforée et quelques fragments de cuir de chaussure.

En final, il semble que l'ensemble de la chapelle ait été vidé de son contenu à une époque récente et en particulier au moment de sa désaffectation comme lieu de culte, sans doute à la révolution. Il ne reste rien des sols antiques de l'abside ainsi que de la nef perturbée à diverses reprises par des inhumations, et des dépôts en tous genres de la fabrique.

La conclusion de Jean-Pierre Bardel quant à la fonction du bâtiment gallo-romain était que l'on avait, au vu de la fresque, à faire à une salle de bains.

Si l'on parle des fouilles entreprises à la chapelle Sainte-Agathe, il est important de mentionner l'environnement archéologique immédiat de la chapelle.

«... Un terrain qui se trouve à la sortie du bourg, sur la route de Redon, renferme quantité de ces tombeaux ou cercueils en calcaire coquillier qui étaient en usage dès les premiers temps du christianisme" (Bachelot .1975 a. p. 4). Telle est la première mention que l'on ait de la nécropole qui se développait autour de la chapelle.

D'autres sarcophages furent découverts au début du siècle autour de l'ancien cimetière paroissial, dans des jardins de particuliers.



FIG. 20
Vue générale du sondage pratiqué dans l'abside lors de la fouille réalisée en 1982.
Cliché : J.P. Bardel.



FIG. 21
Vue de détail du sondage pratiqué dans l'abside lors de la fouille de 1982. Restes de la fosse à éteindre la chaux.
Cliché J.P. Bardel.

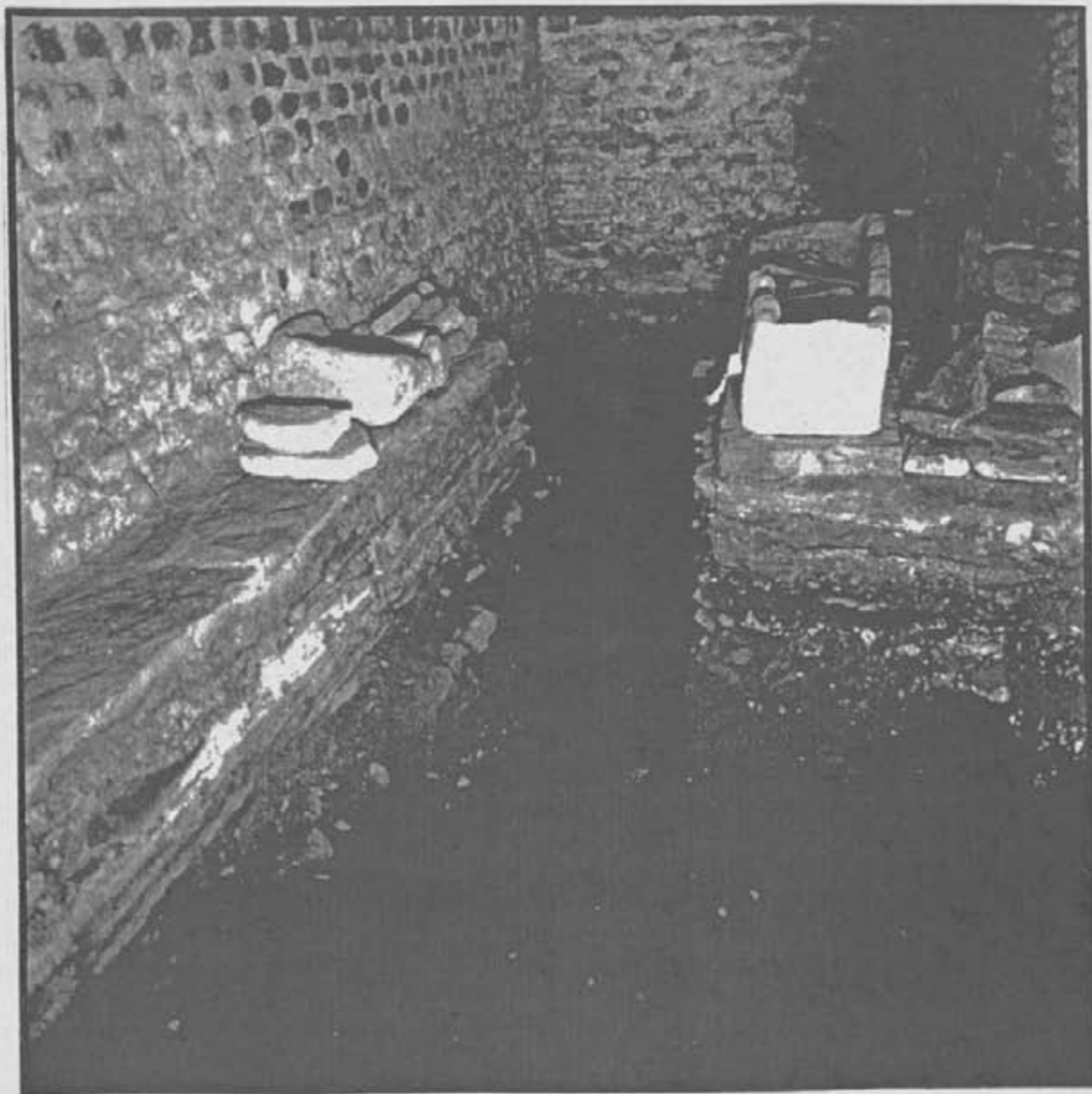


FIG. 22

Vue générale du sondage pratiqué dans la nef lors de la fouille de 1982.

Cliché : J.P. Bardel.

Le 8 octobre 1952, un sarcophage est découvert de façon fortuite à proximité de la chapelle. Le 10 octobre un sondage est ouvert pour agrandir la fouille initiale, (cadastre actuel, section D, 6ème feuille, parcelle 829. voir FIG. 4): 2 sarcophage en calcaire coquiller, de forme trapézoïdale, avec squelettes en décubitus, têtes orientées à l'est, avec mise en évidence de sépultures successives et ossements en position secondaires. Ces sarcophage ont été attribués à la période mérovingienne voire à la fin de la période gallo-romaine. Les sarcophages furent transportés dans la chapelle Sainte-Agathe.

Nous avons donc de nombreux indices pour penser qu'une vaste nécropole mérovingienne s'est développée autour de la chapelle et de l'église paroissiale, si celle-ci existait déjà à l'époque.

2.2.2. Campagnes de Restaurations

La plupart des fonds d'archives concernant les campagnes de restauration étant conservé à Paris, et faute de temps pour dépouiller ceux conservés aux Archives Départementale d'Ille-et-Vilaine, nous nous contenterons de mentionner la plus importante d'entre elles, dirigé en 1904 par Pariset. D'autres opérations d'entretiens vont suivre. Nous renvoyons le lecteur en annexe où se trouve un inventaire sommaire et non exhaustif de ces interventions.

2.3. Historiographie et commentaires de la bibliographie ; présentation des diverses hypothèses et développement critique des argumentaires

Le caractère antique de la chapelle reconnu de façon formelle vers 1840, trois grandes hypothèses vont se mettre en place pour essayer de comprendre quelle était sa fonction originelle. La première voit dans le petit bâtiment un temple païen dédié à Vénus. La seconde voit le jour en 1866, sous la plume d'Alfred Ramé, et considère le monument comme une *cella memoriae*, c'est à dire un mausolée funéraire. Enfin la troisième à apparaître au fil de la bibliographie pléthorique consacrée à la chapelle Sainte-Agathe envisage les élévations gallo-romaines comme les restes d'un bâtiment civil, et en particulier ceux de thermes privés.

Il n'est pas dans notre intention, dans le cadre de ce premier rapport, de débroussailler un dossier particulièrement complexe et qui se développe en 150 ans d'une historiographie très riche, souvent passionnée, très souvent peu objective, la nécessité de faire passer une théorie primant sur une véritable approche scientifique des murs de l'édifice.

Nous n'allons faire qu'aborder les argumentaires de chacune de ces trois hypothèses, en montrant quelles sont leurs failles et leurs intérêts respectifs et enfin nous essaierons de donner quelques pistes de recherche.

2.3.1. Un temple de Vénus

Il est intéressant de noter tout d'abord, que de nombreux auteurs de la première moitié du XIX^e siècle refusèrent de reconnaître le caractère antique du petit bâtiment dans son premier état. La plupart de ces érudits était soit des ecclésiastiques, soit des notables, nobles ou grands bourgeois, qui étaient très liés à l'autorité ecclésiastique. Ils développèrent donc un discours idéologique.

Comme le dit Fernand Daucé en 1961, dans son "Historique des recherches sur le monument (...) de Langon", "une tradition extrêmement vivace à Langon avait de tout temps signalé l'actuelle chapelle Sainte-Agathe comme le remploi d'un monument du paganisme gallo-romain».

En 1779, Ogée déjà, disait : «Il y a dans ce bourg une ancienne chapelle que l'on dit avoir été bâtie avant l'établissement du christianisme en Bretagne ; elle servait de temple aux païens" (Ogée .1778 - 1880. p. 331).

Langlois dans sa première notice lue le 2 décembre 1839 devant La Société des Sciences et Arts de Rennes dit : "Plusieurs personnes, en se fondant sur (...) la forme de l'appareil romain employé pour l'érection primitive de cette chapelle, prétendent qu'elle a du être un temple païen. Suivent des considérations religieuses difficiles à soutenir encore de nos jours. Langlois pensait que la religion dominante en Bretagne au VI^e siècle était le druidisme, "qui n'avait point de temple". En effet pour Langlois, les seuls vestiges conservés de cette époque sont les dolmens et les menhirs et il refuse l'idée d'un paganisme romain pendant la période gallo-romaine. L'origine de cette erreur vient sans doute de ce que sa notice fut publiée avant l'invention de la fresque de Vénus Anadyomène ; d'autre part, "ses fonctions d'architecte diocésain l'orientaient vers des idéaux peu compatibles avec ceux de Langon" (Daucé 1961. p. 122).

Langlois, raisonnant par élimination, tend à faire voir la chapelle comme un monument du christianisme naissant. Il souligne qu'elle est "orientée comme les anciennes églises chrétiennes de l'ouest à l'est" (Langlois 1839. p. 1). Pour lui, la disposition du lieu est "tout à fait en rapport avec ce que nous connaissons des anciennes chapelles chrétiennes, qui étaient oblongues et terminées par une abside circulaire (...)" (Langlois 1839. p. 8). Suit une démonstration qui tend à prouver que le monument est exclusivement chrétien. "L'esprit de prosélytisme put donc bien parvenir jusqu'à Langon, et dès cette époque on aurait déjà pu élever en ce lieu une chapelle qui, dans les moments de réaction, servit peut être à un autre culte ou même à d'autres usages; dans laquelle, si l'on veut, les grossiennéophytes purent bien (...) y confondre (...) l'ancienne et la nouvelle religion, mais sans qu'on puisse lui enlever son premier titre qui dut être tout chrétien. (...) Il n'est pas nécessaire de faire remonter son origine aussi loin pour expliquer le genre de sa construction, qui fut encore en usage longtemps après cette époque" (Langlois 1839. p. 8 et 9). Et de dater la construction de la chapelle entre les VI^e et IX^e siècles.

L'abbé Brune, directeur du Grand Séminaire de Rennes, lorsqu'il publie son "Cours d'archéologie" en 1846, semble ignorer la découverte de la fresque gallo-romaine cinq ans auparavant. Cette omission lui permet de conclure : "Quant à l'époque de la construction de cette chapelle, il n'y a rien, si ce n'est que sa forme, l'appareil de ses murs, et les plus anciennes peintures de son abside, semblentth indiquer les premiers temps de la période romane ; et l'on peut croire, sans trop de témérité, qu'elle fut un des premiers oratoires élevés dans

notre pays par ceux qui y vinrent prêcher l'Évangile" et de parler du symbolisme chrétien des poissons de la fresque repérée en 1839 par Langlois (Brune 1846. P. 207).

En 1865 Pol de Courcy va enfin clore le débat : "A la vue de ce tableau (La fresque gallo-romaine), songer à Vénus est une chose naturelle et, quoique qu'il faille se garder de cet entraînement systématique avec lequel on a prétendu que la plupart de nos vieilles églises ont été édifiées sur les ruines de temples païens, on s'accorde à penser que la chapelle de Langon a été primitivement un temple gallo-romain dédié à Vénus" (Pol de Courcy 1865).

Il n'est pas nécessaire pour l'instant de développer cette hypothèse; aucun élément nouveau ne sera apporté pour l'étayer, elle reste pourtant parfaitement valable, au regard de l'étude que nous avons menée.

2.3.2. Un mausolée funéraire

Cette hypothèse a été mise en place en 1866, par Alfred Ramé, qui s'appuie sur la publication, en 1862, d'un document capital pour la connaissance des cultes funéraires gallo-romains. C'est le testament d'un lingon, connu par une copie sur parchemin du Xe siècle, découvert à Bâle, et publié par Adolphe Kiessling (CIL., XIII, 5708).

Alfred Ramé affirme que la destination primitive de cet édifice trouve son explication dans les termes du testament :

«Cellam quam aedi ficavi memoriae perfici voto ad exemptar quod dedi, ita ut exedra (...)»
Je veux que le tombeau que j'ai fait édifier soit achevé suivant les plans que j'ai fixés, en forme d'exèdre (...)

«Araque ponatur ante id aedificium ex lapide Lunensi, quam optimo sculpta quam optume, in qua ossa mea reponantur.»

Que devant le monument soit placé un autel, du meilleur marbre de Carrare, sculpté du mieux qu'il se pourra, dans lequel seront placées mes cendres (Hatt 1951. p. 66)..

«Cludaturque id aedificium lapide Lunensi ita ut aperiri et cludi possit.»

Que cet édifice soit fermé par une clôture en marbre de Carrare, de façon à pouvoir facilement être ouvert puis refermé.

Le testateur précise qu'une statue et une litière devaient être placées dans l'exèdre.

Le mausolée du lingon est une *cella memoriae*, c'est à dire une tombe et une sorte de sanctuaire, un édifice dédié à la mémoire du défunt, une manière de *heroum* où sera célébré son culte (Hatt 1951).

"La construction rectangulaire est la *cella memoriae* et l'abside l'*exedra* prescrites par le testateur. Dans l'espace demeuré libre se dressait l'autel. Les dimensions de l'enclos funèbre nous sont données par celles du cimetière même dans l'enceinte duquel subsiste encore l'édicule et où a pris place à côté de lui l'église paroissiale", avance Alfred Ramé.

Et après avoir brossé un tableau des débuts du christianisme en Bretagne, il avance l'argument suivant. "Comment Saint-Mélaine (évangéliste de la Bretagne qui se serait installé tout près de Langon à Brain N.D.A), grand ennemi des temples et des faux dieux et grand iconoclaste comme tous les néophytes, a-t-il laissé l'image de la Vénus païenne si l'édicule de Langon était un temple, tant de tolérance au VI^e siècle serait inacceptable" (Ramé 1866. p. 253). Seule une destination sépulcrale peut expliquer le plan du monument qui ne peut convenir à un temple ; et son état de conservation, car au VI^e siècle, la protection de la loi civile demeure attachée aux tombeaux, alors qu'elle est enlevée aux édifices consacrés au culte du paganisme (Ramé 1866. p. 255). Aujourd'hui, l'abside est adhérente à la partie rectangulaire, mais à l'origine elle était séparée par un intervalle libre de 3.60 mètres. Au nord comme au sud, on a un remplissage relativement moderne exécuté quand l'édicule antique a été transformé en chapelle (Ramé 1866. p. 253). Donc, à l'origine, il existait une abside et une partie rectangulaire isolées l'une de l'autre. Cette disposition explique, pour A. Ramé, l'absence de fenêtres antiques dans les murs de l'édifice et concorde avec celle que le testament de Bâle nous a révélée (Ramé 1866. p. 254).

Cet argumentaire est repris par Jean-Jacques Hatt en 1951, à l'occasion de la nouvelle traduction qu'il propose du testament. «On peut (...) comparer l'exèdre du lingon au petit monument funéraire gallo-romain (...) de Langon. Cet (...) ensemble comportait, semble-t-il une *cella* rectangulaire, sorte de petite basilique funéraire et une exèdre placée en face. La voûte de l'exèdre était décorée d'une peinture figurant une Vénus anadyomène entourée d'animaux marins. Ce genre de représentation est connu par ailleurs dans le répertoire de l'art funéraire romain. La conception du tombeau considéré comme une *heroum* paraît (...) beaucoup plus répandue (...) que ne le laisse deviner les documents sporadiques qui nous sont parvenus. (...) Les quelques *cellae* ou chapelles funéraires, qui, proches des villes gallo-romaines, servaient de tombeaux à de riches particuliers (...), les innombrables mausolées en forme de tour, piles, piliers funéraires (...) qui s'égrenaient le long des routes de Gaule, (...) les tombes monumentales des II^e et III^e siècles nous amènera à la conclusion que la classe aisée était naturellement portée à mélanger tombe et temple, avec tout ce que cette conception peut comporter pour le culte et le rituel funéraire (Hatt 1951. p. 69 et 70).

Audin appuie lui aussi cette hypothèse, en déclarant : «La *mémoria* est dotée d'un côté des sépultures et de l'autre d'un autel à Vénus, ici déesse mère typiquement funéraire protégeant l'âme du défunt dans un transport vers l'au-delà».

2.2.3. Une salle de thermes, un bâtiment civil

La troisième hypothèse, créée par M. Grand en 1958, avance que la chapelle Sainte-Agathe est la salle de bains d'une *villa*. Il pensait que les murs antiques de la chapelle sont les restes d'une habitation des temps romains. Pour lui la salle de bains fut utilisée aux premiers siècles des temps chrétiens comme un baptistère, la cuve antique se prêtant particulièrement au baptême par immersion (Grand 1958. p. 311).

Albert Grenier qui pensait que la chapelle était une petite basilique funéraire, réfute l'idée d'anciens thermes romains qui auraient été utilisés comme baptistère. "Le plan ne donne pas l'idée d'une salle de thermes, et on a pas trouvé aux alentours de vestiges de thermes" et de rajouter que dans le christianisme primitif, les baptistères semblent liés aux basiliques épiscopales. «Ce ne peut pas être le cas à Langon».

Alix Barbet (Barbet 1985. p. 275), affirme que "l'Abside peinte de Langon doit faire partie d'un ensemble thermal". Il est possible qu'on ait recherché, dans cette Vénus marine au milieu de poissons nageant en tous sens sur le fond, près d'un Amour monté sur un dauphin, un effet de miroir avec l'eau en dessous où se reflétaient ces figures pour donner une impression de vivier, à l'instar des thermes du Forum à Herculaneum où divers poissons sont représentés sur la coupole, au dessus de la vasque du *frigidarium*. "Cette adéquation du décor avec la fonction du local est une des raisons de son succès durable" (Barbet 1985. p. 263).

Adrien Blanchet, l'affirmait déjà en 1913 dans son "étude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine". Les sujets marins étaient choisis surtout pour les thermes installés dans les villas (...) les anciens pouvaient chercher une illusion de l'Océan (...) dans ces piscines, dont les parois et le fond étaient garnis de poissons et de monstres divers auxquels le mouvement de l'eau donnait la vie" (Blanchet 1913. p. 101).

Dans sa thèse, Guigon affirme que ce n'est pas un édifice thermal, réfute la citation de Royer (Royer 1981), "la décoration toute pleine de fraîcheur, de gaieté, de rêve même" évoquant celle des lieux de détente tels que les thermes, l'abside se trouvant être le *frigidarium*. La fouille engagée par J.P. Bardel en 1982 n'a apporté aucune preuve pour étayer cette hypothèse.

Pour conclure à la présentation des différents argumentaires, nous dirons que si toutes ces hypothèses sont séduisantes dans l'absolu, elles butent toutes les trois sur des incohérences dès qu'on se tourne de façon sérieuse sur la réalité archéologique des murs de la chapelle Sainte-Agathe. Nous voudrions aussi faire remarquer que, souvent, l'argumentaire principal utilisé pour étayer, en final, l'une ou l'autre de ces hypothèses, est la présence de la fresque représentant une Vénus anadyomène. C'est pour le moins troublant.

Nous terminerons par un exemple précis de ce type de raisonnement...hâtif.

La rédaction d'"archéologie en Bretagne", en 1975 en note des "Mémoires du Baron de la Pylaie", affirme que la mention "de l'existence d'un autel gallo-romain qui n'existait plus vers 1840 confirme l'interprétation de M. J.J. Hatt selon lequel la chapelle Sainte-Agathe était, à l'époque gallo-romaine, un mausolée funéraire très proche de celui que décrit le testament du lingon.. En effet, Bachelot en 1830 (Bachelot 1975 b. p. 3) fait la description suivante : "L'autel qui est resté intact se trouve placé antérieurement au milieu du sanctuaire sans cependant déborder l'arcade où celui-ci se termine (c'est à dire au milieu de l'abside, un de ses côtés étant sous l'arc triomphal N.D.A.): c'est comme tous les autels païens, un cube régulier ayant 3 pieds en tous sens sur chacune de ces faces : il est fait avec le même ciment que les murailles et nous offre des cordons de briques entre les assises de petites pierres qui le composent. Un peu plus loin il dit : "Je ne peux concevoir comment l'autel païen a pu subsister intact, jusqu'à nos jours dans cette chapelle. L'ancien respect dont celui-ci était l'objet, l'a emporté sur la règle elle-même du christianisme, puisqu'au lieu d'établir l'autel de Sainte-Agathe, au bout oriental de l'Eglise, on l'a transporté contre le pignon occidental et il y était encore à l'époque où je fis mes observations sur cette curieuse chapelle".

Or, nous affirmons que le cube décrit par Bachelot n'a rien à voir avec un autel gallo-romain, mais se trouve être un four à salpêtre construit sans doute pour soutenir l'effort de guerre de la révolution française contre l'Europe coalisée. Ceci est une brèche dans l'argumentaire mis en place pour soutenir l'hypothèse d'une *cella memoriae*. Nous ferons remarquer en dernier lieu que si le testament du lingon parle d'un exèdre, il n'est jamais mentionné de structure ressemblant à la nef de la chapelle Sainte-Agathe. Ceci pour dire que l'hypothèse d'une *cella*

mémoriae telle qu'elle est argumentée actuellement nous semble improbable. Pour le reste nous devons nous tourner vers ce que peuvent nous apprendre les murs même de la chapelle.

III. METHODE DU RELEVÉ ET DE L'ANALYSE

Notre travail sur la chapelle Sainte-Agathe s'est réalisé en trois grandes étapes. La première consistait en la création et la réalisation de documents servant de support graphique à notre étude. Ensuite nous sommes passés aux phases de description archéologique et d'analyse.

3.1. Principes généraux

3.1.1. Topographie de l'édifice

Nous avons d'abord placé deux horizontales de référence à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice, cotée l'une par rapport à l'autre. L'altitude NGF de ces horizontales n'a pas encore été établie faute de repère NGF à proximité. Les lignes générales du bâtiment (les élévations) ont été relevées au décimètre, chaque point étant triangulé. Nous avons procédé de même pour la réalisation du plan.

3.1.2. Couverture photographique

Notre but était d'employer la photographie comme un outil directement utile à la réalisation d'un relevé pierre à pierre, afin de ne pas avoir à faire ce relevé de façon mécanique, ce qui aurait entraîné un investissement en temps trop important par rapport aux informations collectées. Chaque face extérieure et intérieure des murs de la chapelle a été photographiée avec un appareil à chambre redressée. Ce procédé consiste à ce que le film soit parfaitement parallèle à la surface photographiée. Cela permet sur un même poste de photographe plusieurs surfaces adjacentes en évitant les déformations liées à l'angle de prise de vue. Ces photographies amenées à être des documents de travail et non pas seulement des témoins, il fallait que nous les tirions à la même échelle. Pour cela, nous avons installé préalablement des repères sur les murs, suivant un maillage orthonormé. Cette installation s'est faite au théodolite et au décimètre. Lors du tirage des photographies, ces repères nous ont permis de réaliser des documents à l'échelle que nous voulions, dans le cas présent au 20ème (placés à 2 mètres de distance en réalité, les repères sur la photographie seront séparés de 10 cm.). Nous avons doublé ce relevé photographique en noir et blanc de diapositives en couleurs.

3.1.3. Couverture vidéo de l'ensemble des murs

L'utilisation de la vidéo nous a permis de répondre à plusieurs attentes. Alors que d'autres travaux nous éloignaient de Langon, la vidéo nous a permis, pour un coût très modeste, de fixer sur film un état de la chapelle dans son intégralité. Cela a de nombreux avantages dont celui de disposer d'un document facile à consulter et très riche en informations (1 heure 20 minutes de film correspondent à une somme de 120.000 vues).

3.1.4. Réalisation du pierre à pierre

Les relevés pierre à pierre ont été réalisés au 20ème, sur calque polyester, à partir des photographies noir et blanc. Les parties non accessibles par la photographie ont été dessinées classiquement à l'échelle 1/20ème à la main, sur papier millimétré et à l'aide d'un cadre. Ces relevés pierre à pierre nous ont servi de support à l'analyse des murs.

3.2. Description et analyse des murs

Comme pour tout enregistrement archéologique, le système que nous avons adopté à Langon comporte une partie descriptive et une partie interprétative.

Chaque face de mur intérieure et extérieure a reçu un numéro de zone (par exemple : zone 1 pour la façade extérieure sud et zone 11 pour la face intérieure, etc.) (voir FIG. 23).

3.2.1. La description des élévations

Les murs ont fait l'objet d'une observation détaillée concernant tout d'abord leurs appareils et les différents matériaux mis en oeuvre (nature géologique des pierres, etc.). Ensuite les mortiers ont été identifiés, décrits et dessinés. La distinction et la description des différents mortiers par leur couleur, leur texture, la nature des inclusions qui les composent, s'est basée uniquement sur des observations oculaires et sur quelques grattages très ponctuels. En conséquence, certaines équivalences que nous proposons ne pourront être établies avec certitude que dans la perspective d'analyse en laboratoire. Nous avons opté pour un traitement des informations par la couleur, chaque couleur désignant un type de mortier ou de matériau.

Nous utiliserons pour la description des maçonneries gallo-romaines la terminologie latine retenue par G. Lugli dans *Tecnica edilizia romana*, T1, p. 40 et suivantes : *Terminologia degli antichi sistemi costruttivi*.

3.2.2. Analyse

La troisième étape de notre travail a consisté en l'analyse des murs.

Les monuments longtemps demeurés en usage ont généralement reçu des modifications ou réfections qui nous proposent autant de témoins de chronologie relative, pouvant parfois se transformer en témoins de chronologie, sinon absolue du moins approchée.

L'étude architecturale et archéologique avait pour but l'identification des différentes phases de construction de l'édifice, donc la mise en place d'une chronologie relative fine pour l'ensemble du bâtiment. Un mur répond en effet aux mêmes sollicitations, naturelles et anthropiques, que tout ensemble archéologique : construction, utilisation, abandon, destruction, réutilisation, etc. Une stratigraphie existe dans un mur, s'inscrit sur la hauteur, mais aussi dans l'épaisseur du mur. Il existe aussi de nombreux indices de volumes ayant aujourd'hui complètement disparu (exemple d'un arc de décharge actuellement tangent de l'arase d'un mur).

3.3. Enregistrement stratigraphique des unités de construction

L'enregistrement stratigraphique s'articule comme en fouille autour des relations d'antériorité et de postériorité (sur/sous, avant/après). Nous avons décidé d'atomiser notre enregistrement sur ce que nous avons appelé l'unité de construction (UC). La fiche d'enregistrement avait été réalisée en amont de notre étude sur le terrain, à partir de notre réflexion personnelle et sur la base d'expériences antérieures en matière d'étude de bâti (voir FIG. 24).

Mais la réalité des données spécifiques à la chapelle Sainte-Agathe nous a obligé à faire des réajustements dans notre modèle théorique, en particulier d'élargir l'unité d'enregistrement à des ensembles cohérents du point de vue architectural, l'unité de départ étant trop difficile à définir, et morcelant l'information jusqu'à ce qu'elle devienne intraitable. En effet, l'objectif est de donner tous les moyens d'une analyse architecturale détaillée quant aux méthodes de construction et à la détermination de sa chronologie. Il faut d'abord se demander quelles sont les données nécessaires à l'analyse des composants structurels d'un bâtiment.

Nous avons donc opté pour le concept d'Entité Architecturale (créé par Arroyo-Bischof dans son système informatique : archéodata). La définition qu'il en donne est la suivante : "l'Entité Architecturale est une rubrique d'interprétation qui permet l'identification des unités de base comme des ensembles architecturaux spécifiques et leur transformation en Entité Architecturale. Les E.A. portent des numérotations consécutives pour chaque type, et les types sont représentés par un code de trois lettres (ex. : MUR 4 ou POR 2 pour une porte.).

Nous ne regardons pas à l'extérieur d'un bâtiment par un nombre x de blocs de pierre, mais par une fenêtre ; et si nous traversons un mur par une porte nous avons besoin pour nos études que de tel éléments, voulus par leur concepteur et leur constructeur comme tel, soit aussi analysables comme tels. Les Entités Architecturales permettent de réaliser une mise en phase chronologiques des différents éléments composant une structure.

LANGON - ILLE ET VILAINE - CHAPELLE SAINTE-AGATHE

N° de site : 35 145 04 AH

UNITE DE CONSTRUCTION

Zone U.C.
N° 03 002

Antérieur à : 3003 / 3004 / 3006 / 3008 / 3009

Postérieur à : 3001

- Elévation
- Fondation
- Arase
- Reprise
- Ouverture
- Bouchage
- Revêtement

FAIT

N° - - - -

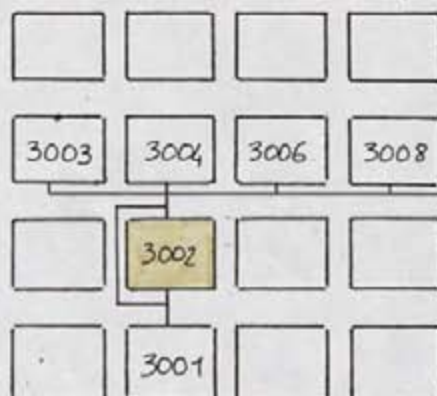
ENTITE ARCHITECTURALE

N° - - - - -

SYNCH. : ? 03 005

EQUIV. : - - - - -

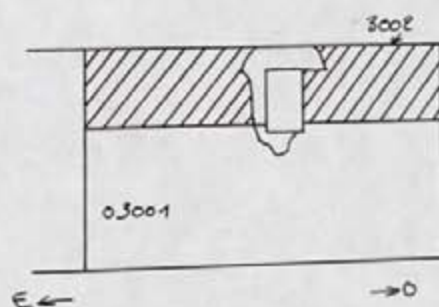
DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE



DESCRIPTION / OBSERVATION

- Appareil
 - Mortier
 - Enduit
- petits moellons exclusivement de grès ferrugineux, plus grossiers et moins régulièrement disposés que ceux de 03001.
- joints plus épais
- pas de charnage de tuiles
- mortier de chaux beige, presque identique à celui de 03001 - il en est séparé par une ligne d'arrêt dans le mortier.
→ arase de 3001 ?
→ limite de gâchage ?

CROQUIS



INTERPRETATION

Deuxième phase de construction gallo-romaine → surélévation de 03001 avec imitation de l'appareil - A cette phase correspond le percement de la baie, dont la mise en place recense 03001

N° plans :

N° photos :

N° diapos :

Grande période : Antiquité

T.A.Q. :

T.P.Q. :

Auteurs : K.C., C.C.

Date : avril 54

FIG. 24

Fiche d'enregistrement utilisée pour l'étude de bâti.

4. DESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE DE LA CHAPELLE

4.1. Analyse archéologique de l'édifice par mur

4.1.1. Le mur sud. Zone 1

La zone 1 est une des zones les plus parlantes de l'édifice, mais une des plus difficiles à lire (voir FIG. 25 et 26). Etant la façade principale, elle a été considérablement restaurée et on ne voit que des bribes des murs archéologiques (voir FIG. 27). A priori elle se compose de deux grandes parties distinguées par leur maçonnerie.

Entité architecturale 1.1.

C'est le mur qui se développe jusqu'au dernier cordon de *tegulae*. Au préalable il est important de constater la parfaite symétrie de la zone 1 et de la zone 3 qui se répondent exactement avec un agencement rigoureusement identique sur les 2 faces.

La maçonnerie est composée d'un petit appareil (*minuto lapide*) en *opus mixtum* qui présente des alternances de petits moellons à tête carrée, presque en totalité en grès férifère (roche composée de gravier uni fortement par un ciment ferrugineux), de couleur Terre de Sienne, voire d'un beau violet intense sur sa cassure, et de brique ou de *tegulae* disposée en une ou deux arases. Certains de ces moellons sont en calcaire tufacé (voir FIG. 27). Ils serait intéressant de comprendre à quoi correspond ce recrutement différentiel.

On observe, à partir du sol actuel, la stratigraphie suivante :

- 2 assises de petits moellons (de 0 à 18 cm. de hauteur). Il faut signaler que Bachelot de la Pilaie décrit un cordon de briques (...) près du sol que l'on ne voit plus actuellement. Si l'on regarde le relevé d'élévation proposé par Maître et Douillard (Maître et Douillard 1920), il semble qu'à l'origine l'élévation hors sol était de 40 cm plus haute et distribuée en deux cordons de *tegulae* séparés par un massif de trois assises de petits moellons. Ce mur est fondée sur une semelle débordante classique.
- 1 arase de briques (23 cm.)
- 6 assises de petits moellons (78 cm.)
- 1 arase de briques (86 cm.)
- 5 assises de petits moellons (130cm.)
- 2 arases de briques (146 cm.)
- 3 assises de petits moellons (172 cm.)



FIG. 25
Chapelle Sainte Agathe. Zone I; vue générale.
Cliché X. Rodier (L.A.U.T.).

- 2 arases de briques (185 cm.)
- 2 assises de petits moellons (208 cm.)
- 1 arase de briques (215 cm.)

Ce mur est en petit appareil composé de petits moellons plus ou moins régulier (environ 8 cm. de côté), parfaitement disposés en quinconces, en particulier entre le 3ème et 4ème cordon de tuille. Entre le 4ème et le 5ème, on peut encore voir nettement des traces de joint au fer.

L'angle sud-ouest est composé d'un chaînage d'angle en pierre de schiste (voir FIG. 26).

Les petits moellons vont jusqu'au bord est de l'E.A.1, et ce, jusqu'au niveau du troisième cordon de *tegulae*. Malgré les restaurations, on a l'impression de voir les traces d'un arrachage, la liaison avec l'E.A. 3 n'est pas régulière. Les deux parties se joignent, s'imbriquent étroitement. Par contre à partir du troisième cordon le bord est du mur est régulier et vertical comme s'il avait été aligné au fil à plomb. De plus on voit apparaître à ce niveau des moellons rectangulaires en schiste et en grès ferrugineux (même module en hauteur que les petits moellons en grès ferrugineux, mais de 30 cm. de long, voire par moment plus épais et plus irrégulier). Il faut noter que toute l'E.A. 1 suit une pente régulière vers l'est, d'environ 35 cm pour toute la longueur de l'édifice, et seuls ces moellons irréguliers sont plus ou moins posés à l'horizontale, on peut remarquer des petits morceaux de tuiles en calage dans les joints, mais les traces de joints au fer se lisent parfaitement à cet endroit, le mortier lui est plus rose à cause des oxydes de fer qui l'ont imprégné.

Entité architecturale 1.2

Au dessus de la 5ème assise de *tegulae*, on peut voir une limite, une interruption, un changement de mortier, tout le long du mur (voir FIG. 27). Cette limite se retrouve partout, le long des trois murs de la nef (voir FIG.34 et 40).

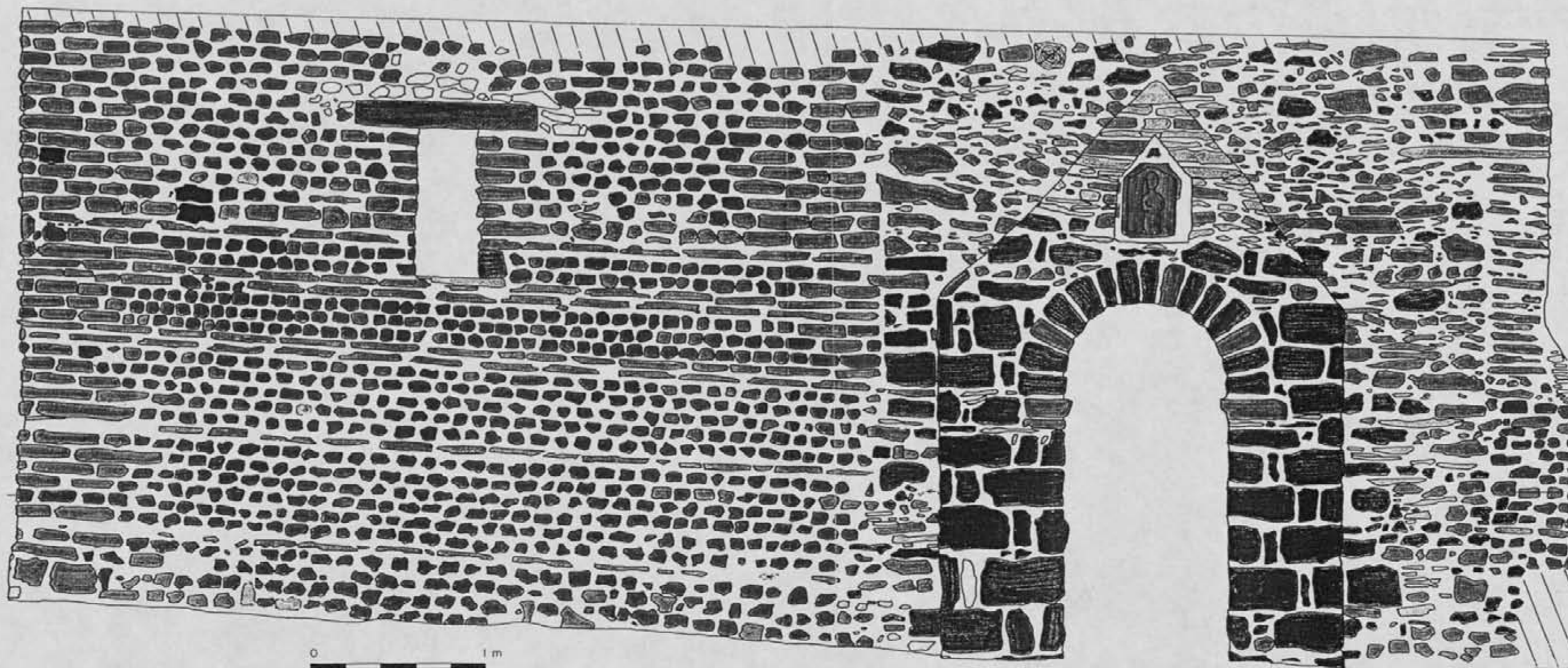
Au dessus de cette limite le mortier bien que très proche du précédent comporte des inclusions de chaux plus grosses.

Cette entité architecturale est composée de 13 assises de petits moellons et le sommet du mur se situe à 3.39 du niveau du sol actuel.

L'assise de pierre au dessus de cette limite est exclusivement composée de pierres schisteuses à l'exclusion du grès ferrugineux.

Au dessus, l'élévation du mur s'organise en 12 assises de moellons de grès ferrugineux disposés en quinconces, moellons plus gros, plus irréguliers moins bien apprêtés que ceux qui composent l'unité architecturale précédente.

Les joints sont beaucoup plus larges (en général de 15 à 20 mm.). Le mortier est fait d'un mélange de chaux et d'un peu de brique pilée; il semble très riche en calcaire coquillier, selon une habitude chère aux maçons romains, permettant de réduire le temps de prise du mortier.



0 1 m



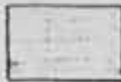


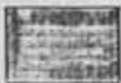




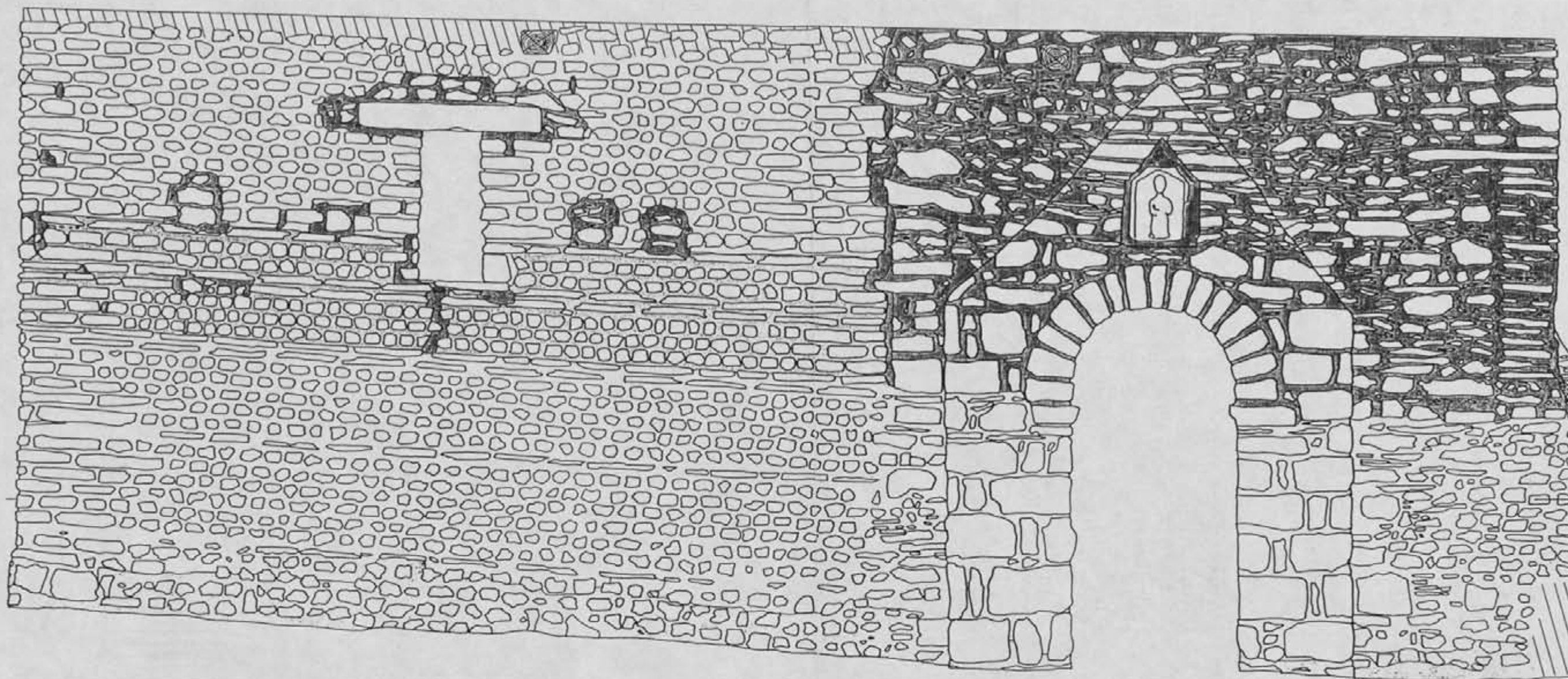
	SCHISTE VERT		GRES FERRUGINEUX ROUGE
	SCHISTE ARDOISIER		GRES BRUN
	TUFFEAU		TUILE
	CALCAIRE COQUILLER		INDETERMINE
	GRANIT		NON RELEVE

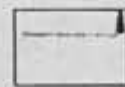
FIG. 26
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 1.
Distribution par nature des matériaux mis en oeuvre.



* mortier de chaux, beige, peu friable, altéré, inclusions de tuileau et de graviers calcaires (chaux ?)
1ère phase gallo-romaine



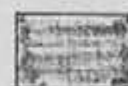
* mortier de chaux, idem précédent mais plus grossier (pas d'inclusion de tuileau mais graviers calcaire plus gros)
2ème phase gallo-romaine



* mortier jaune, dur, solide, lissé inclusion de sable importante largement appliqué (joints beurrés).
Restauration, rejointoiment.



* mortier jaune, idem précédent; non lissé.
Restauration, rebouchages ponctuels.



* béton gris clair, très dur, non friable, non poreux; inclusion de graviers fins (2 à 5 mm.).
Restauration, rebouchages ponctuels, rejointoiment



* béton gris, lissé
Restauration; consolidation, comprend 2 ciments différents.



* non relevé

FIG. 27
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 1
Localisation des différents types de mortiers.

et on ne voit plus de trace de jointoiment au fer. On a l'impression que la façon d'ensemble est moins assurée, le travail moins bien maîtrisé, plus grossier, comme une sorte de copie mal faite.

Le chaînage d'angle à l'ouest n'est pas le même au niveau dans l'E.A. 2 que dans E.A. 1. Il est composé de moellons de schiste régulier de 8/10 cm. de haut sur 25 à 30 cm. de long, (pour une assise, 3 moellons composent le chaînage), alors que dans E.A. 1, ils font 40 à 50 cm. de long, en moyenne.

Le bord est lui est presque symétrique. Il est appareillé de la même façon, la limite entre l'E.A. 2 et l'E.A. 5 est parfaitement verticale et rectiligne et non jointive (voir FIG. 26) étant limité au cordeau. Il semble faire pendant au bord est et là encore les moellons sont placés à l'horizontal.

Il serait tentant de voir dans ces deux unités de construction distribuées en A.E. 1 et E.A. 2 un même ensemble, qui pourrait correspondre à la reprise du mur après une phase d'effondrement (les moellons horizontaux se répartissent selon un angle à 30% qui monte vers l'ouest du mur, ce qui peut parfaitement correspondre à un angle d'équilibre lors d'un effondrement), si ce n'était les mortiers qui viennent infirmer cette hypothèse. Cette horizontalité ponctuelle dans l'organisation du mur pose problème pour la mise en phase, car elle se partage entre deux entités architecturales parfaitement distinctes par ailleurs. Cela pose un gros problème de cohérence dans la maçonnerie.

L'hypothèse qui vient à l'esprit immédiatement lorsqu'on compare ces deux entités architecturales, est qu'elles font partie de deux phases de construction distinctes et que la maçonnerie du deuxième mur participe d'une volonté, de la part des maçons, de construire à l'identique, après un sinistre sans doute, qui aurait détruit en partie le premier bâtiment. Les maçons auraient réalisé le nouveau mur sur une arase saine de l'ancien mur ruiné.

Fenêtre 1 (FEN 1)

La fenêtre commence 20 cm. dessous le dernier cordon de *tegulae* et se développe sur 70 cm. dans E.A. 2 (Voir FIG. 26).

La fenêtre se trouve à cheval sur E.A. 1 et E.A. 2. En effet on peut voir (voir FIG. 26) que dans E.A. 1, les petits moellons de grès ferrugineux restent en place et ne sont pas remplacés comme au dessus par des moellons de schiste. De plus on peut voir qu'une *tegula* a été cassée pour le percement de cette fenêtre. A droite, des petits moellons arrachés lors du percement ont été remplacés par une grosse pierre. A gauche, nous avons affaire à une restauration moderne.

Les pierres qui constituent les piédroits au dessus du dernier cordon de *tegulae* de E.A. 1 sont en schiste vert et font pendant au chaînage de l'angle ouest et au bord est du mur.

L'appui de la fenêtre est composé d'une plaque de schiste. Le linteau en granit piqueté à sans doute été mis en place lors de la restauration de 1904. Cette fenêtre est largement ébrasée à l'intérieur (module interne de 1 mètre de large) (voir FIG. 30).

Il est certain que la fenêtre est contemporaine de la construction de E.A. 2. Cette fenêtre a été faite lors de la construction du nouveau mur, la partie basse de FEN 1 étant simplement creusée dans E.A. 1.

Il faut signaler l'existence de 4 traces de trous rebouchés qui s'appuient sur le dernier cordon de *tegulae* de E.A. 1. Quelle est leur fonction? Trou de boulin correspondant à la 2ème phase de construction gallo-romaine, empreinte de poutre porteuse d'une charpente ou d'un plancher. Une chose est sûre. D'aucuns d'entre eux ne sont pas contemporains. Si certains correspondent probablement à des trous de boulin correspondant à la deuxième phase de construction gallo-romaine, d'autres eux sont, sans aucun doute, plus récents (période moderne) et correspondent peut-être à la mise en place d'un plancher intermédiaire à l'intérieur de l'édifice.

Entité architecturale 1.3.

C'est la partie de la zone 1 qui joint sur 4 mètres de large à partir de la zone quatre, le mur en petit appareil de la nef et le mur de l'abside. Ce mur est maçonné de façon très irrégulière. Le recrutement des matériaux employés est très divers : schiste, schiste ardoisier, grès, calcaire tufacé, calcaire coquillier (voir FIG. 26). Mais c'est un mur parfaitement homogène, dans lequel s'inscrit une porte en plein cintre, cintre composé de 19 claveaux en calcaire. Il est absolument impossible d'en dire davantage car l'intégralité de cet entité architecturale a été restaurée en surface, ce qui nous interdit l'observation des mortiers archéologiques (voir FIG. 27).

Entité architecturale 1.4

Cette E.A. correspond au porche triangulaire qui vient se plaquer sur E.A. 3 et s'avance de 18 cm. vers le sud. C'est une belle construction homogène en gros bloc de grès ferrugineux. Une porte en plein cintre s'y trouve aménagée, plus petite et légèrement décentrée par rapport à la porte de l'E.A. 1.3. Ses piédroits sont constitués de larges pierres de taille en grès fêrifères, appareillées alternativement en carreau et boutisse. Les claveaux sont au nombre de 15 et utilisent le même matériau ; trois sont en calcaire tufacé. Ils sont bien taillés et placés avec soin, l'extrados et l'intrados sont parfaitement cintrés et équidistants. Les tailloirs du cintre en calcaire tufacé étaient décorés, mais ils sont actuellement très altérés. Ils sont différents. Cette entité architecturale a été entièrement rejointoyée au ciment lors d'une campagne de restauration et il n'est pas possible d'accéder à la réalité des mortiers archéologiques. La partie supérieure du porche a été largement restaurée en 1904 et est maintenant composée surtout de schiste vert et de schiste ardoisier, mais il est certain que la niche dans laquelle a été enchâssé, en 1904, le petit bas-relief que l'on peut y voir aujourd'hui, existait primitivement (voir FIG. 10). Il semble que le gâble initial ait eu la même obliquité que l'actuel. Il se rapproche de ceux de monuments de la fin du XIème siècle. Les matériaux utilisés, la manière soignée de les mettre en oeuvre, rappelle le chevet de l'église paroissiale, se qui daterait cette réfection du porche sud du milieu du XIIème siècle, voir plus tard (Grand 1958, Mallet 1968). Guillotin de Corson pensait lui aussi que le porche sud datait du XIIe siècle (Guillotin, p. 261)

Les impostes sont constitués de fines plaquettes de schiste présentant un profil droit, actuellement très endommagées, mais encore bien visibles en 1839.

La stèle en tuffeau (voir FIG. 29)

Lors de fouille à l'époque de Bachelot de la Pylaie, une petite figurine féminine, aux seins apparents fut exhumée. Celui-ci nous apprend (**Bachelot 1975 B. p.6**) qu' "on a trouvé en creusant le sol une petite figurine exécutée en demi-relief sur un bloc de pierre, représentant une femme ayant la gorge nue, avec les mains appuyées au dessous des ses seins et l'une au dessous de l'autre, sur le milieu du corps. La partie inférieure de celui-ci est recouverte par une robe mais tout le reste est nu. La tête oblongue et sans cheveux paraît recouverte en dessus d'une petite calotte : 3 petites fossettes se voient sur le fond, une au dessus de chaque oeil et une, centrale, au dessus du milieu du nez : celui-ci est mutilé par en bas. Enfin pas d'oreille et les deux bras fort grêles arqués comme des anses de panier. Ce travail est d'une telle grossièreté qu'il paraît remonter aux premiers temps de la barbarie. En raison de l'antiquité de cette figurine, je la nommai la grand-mère de Sainte Agathe et M. le curé fut de mon avis".

L'abbé Brune (**Brune 1846. p. 207**), dit qu' "on a retrouvé enfoui à l'intérieur [de la chapelle] un petit bas relief représentant un personnage debout, une main appuyée sur la poitrine. Ce morceau de sculpture, assez grossière, placée d'abord au dessus de la porte, représentait Sainte-Agathe, martyre (...). Ce petit bas relief a été déplacé quand les huguenots occupèrent ce lieu de prière (...). Il n'était pas dans leurs idées de conserver les images, même les plus vénérées, eux qui en proscrivaient le culte comme idolâtrique et impie".

Cette stèle après avoir été exhumée, sans doute de l'intérieur de la chapelle, fut oubliée, et même perdue, si l'on en croit les procès-verbaux des séances de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Lors de sa séance du 12 janvier 1865, M. du Portal fait connaître, que s'étant rendu à Langon, il regrette "la disparition d'une statue qui s'y trouvait autrefois [dans la chapelle] et que l'on croyait être une statue de Cybèle; elle avait, lui a-t-on dit, six mamelles" (**B.S.A.I.V. 1879. p. XIV - XV**).

Le président A. de la Borderie lui répond : " la statue attribuée à Cibèle, et qui n'existe plus depuis longtemps (...) pourrait avoir été plutôt une statue de Sainte-Agathe; la présence des six mamelles, qui du reste n'est pas établie d'une manière certaine, s'expliquerait par cette circonstance, que Sainte-Agathe était particulièrement invoquée par les femmes pour obtenir le pouvoir d'allaiter leurs enfants".

En 1864, l'attribution de ce petit bloc sculpté en ronde bosse n'est pas encore adoptée. Pour Desmard (**Desmard 1869**), cette stèle avait été installée "à une période indéterminée mais récente". Il rajoute : "Le bas relief, dit statue de Sainte-Agathe, est une figure grossière, on ne sait de quel sexe; peut-être était-ce la statue de Saint-Vénier ?" (**B.S.A.I.V. 1869. p. XXX**).

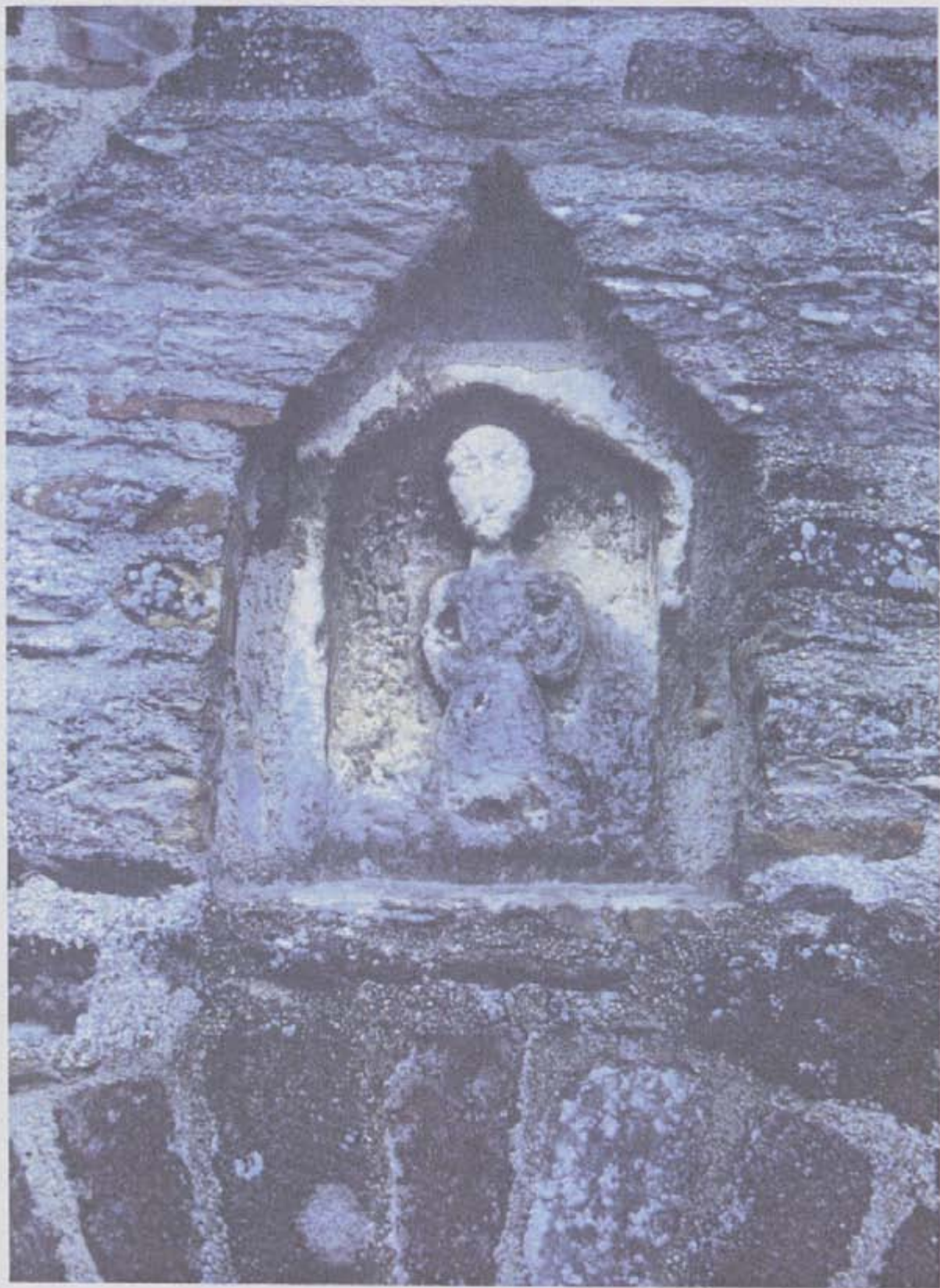


FIG. 29
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 1; détail du bas-relief enchassé au dessus de la porte.
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

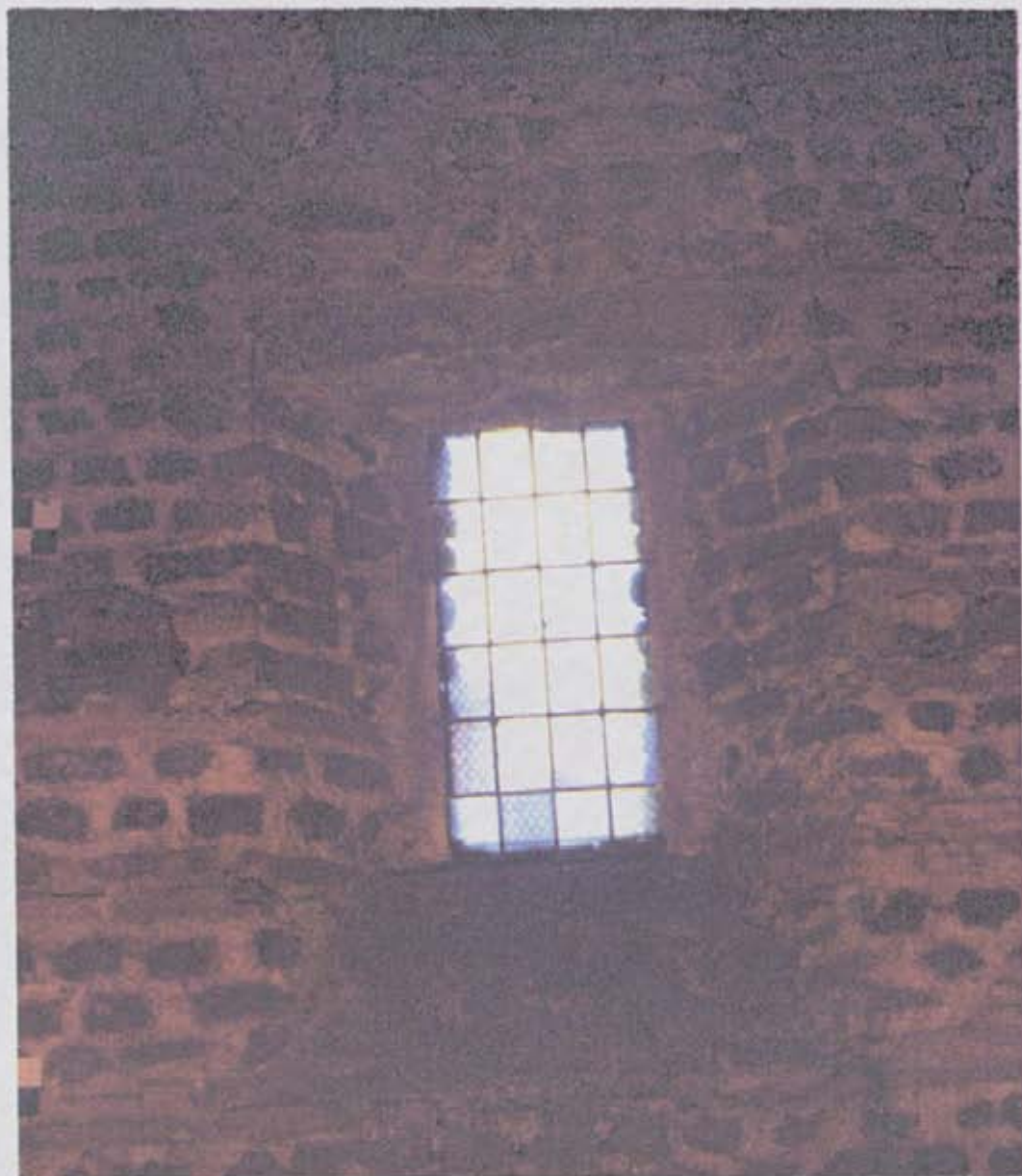


FIG. 30
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 11; détail de la fenêtre 1 (FEN 1).
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

Banéat déclare (Banéat 1928, p. 261), que cette "stèle très fruste en tuffeau, représente une nourrice et a donné naissance au pèlerinage" Il rajoute qu' "il est probable que la renommée locale de cette sainte (...) est due à la découverte de la stèle antique".

Grand (Grand 1958, p. 312) affirme qu' "on a retrouvé dans la chapelle une sorte de stèle en ronde bosse qui représente très grossièrement une femme debout, la poitrine découverte, dont les seins ont été martelé par scrupule janséniste de décence ou pour rappeler le martyre spéciale de Sainte Agathe. Cette statue n'a pas de date précise, mais dans encadrement quadrangulaire de pierre, aussi fruste qu'elle-même, logée dans la niche qu'amortit un arc en mitre, et qui surmonte de curieuse façon le petit porche latéral en plein cintre, manifestement du XIIème siècle qui flanque le mur sud de la chapelle et qui y donne accès, elle ne parait nullement jurer avec cet environnement roman".

Il parait probable que le petit bas-relief soit en fait une stèle funéraire, qui se trouvait dans la nécropole paléo-chrétienne voire gallo-romaine, et qu'elle n'ait donc rien à voir avec Sainte-Agathe ou autre Vénus. C'est sans doute là encore, la force de la tradition populaire, relayée volontier par les érudits de l'époque qui a contribué à son attribution.

4.1.2. Le mur ouest. Zone 2.

Les descriptions relatives au mode de construction et à la hauteur conservée de la première phase de construction gallo-romaine de la zone 2 (EA 2.1) sont identiques à celles des entités architecturales 1.1 (zone 1) et 3.1 (zone 3) (voir FIG. 31, 33 et 34). Ce mur est percé en son milieu par une porte actuellement rebouchée, surmontée d'un linteau rectangulaire dont la trace est encore très nettement visible (voir FIG. 32 et 34). Aucun élément qui aurait pu constituer les piédroits de cette porte (pierres plus longues) n'est observé dans l'appareil. En conséquence, et si l'on se réfère au mode de construction des chaînages d'angle, on ne peut attribuer avec certitude le percement de cette porte à la première phase gallo-romaine. Cependant, sa mise en place lors des phases médiévales impliquerait que le mur antique ait été creusé à ses justes dimensions, ce qui constitue une hypothèse aussi peu satisfaisante que la première.

L'hypothèse d'un percement médiéval qui est proposée dans la vue axonométrique (FIG. 60) doit donc être considérée en prenant en compte ces réserves.

Lors de la surélévation du mur à la deuxième phase gallo-romaine, une fenêtre est percée en son milieu. Son rebouchage permet de restituer avec précision son module (identique à celui de la fenêtre 1 de la zone 1 et de la fenêtre 3 de la zone 3) et son couronnement en plein cintre. Ses piédroits extérieurs (encore en partie visibles) sont en partie détériorés lorsqu'elle est rebouchée (voir FIG. 32 et 33).

La porte et la fenêtre (si l'on excepte son couronnement) sont rebouchées dans la même phase, qui correspond à la reprise (ou l'édification) des murs pignon. Il est possible que ce remaniement du mur corresponde à l'installation, au XVIe siècle, d'un retable occidental. A cette mise en place correspondrait l'arrachage à l'ouest des banquettes intérieures (voir FIG. 36).



FIG. 31
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 2; vue générale.
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

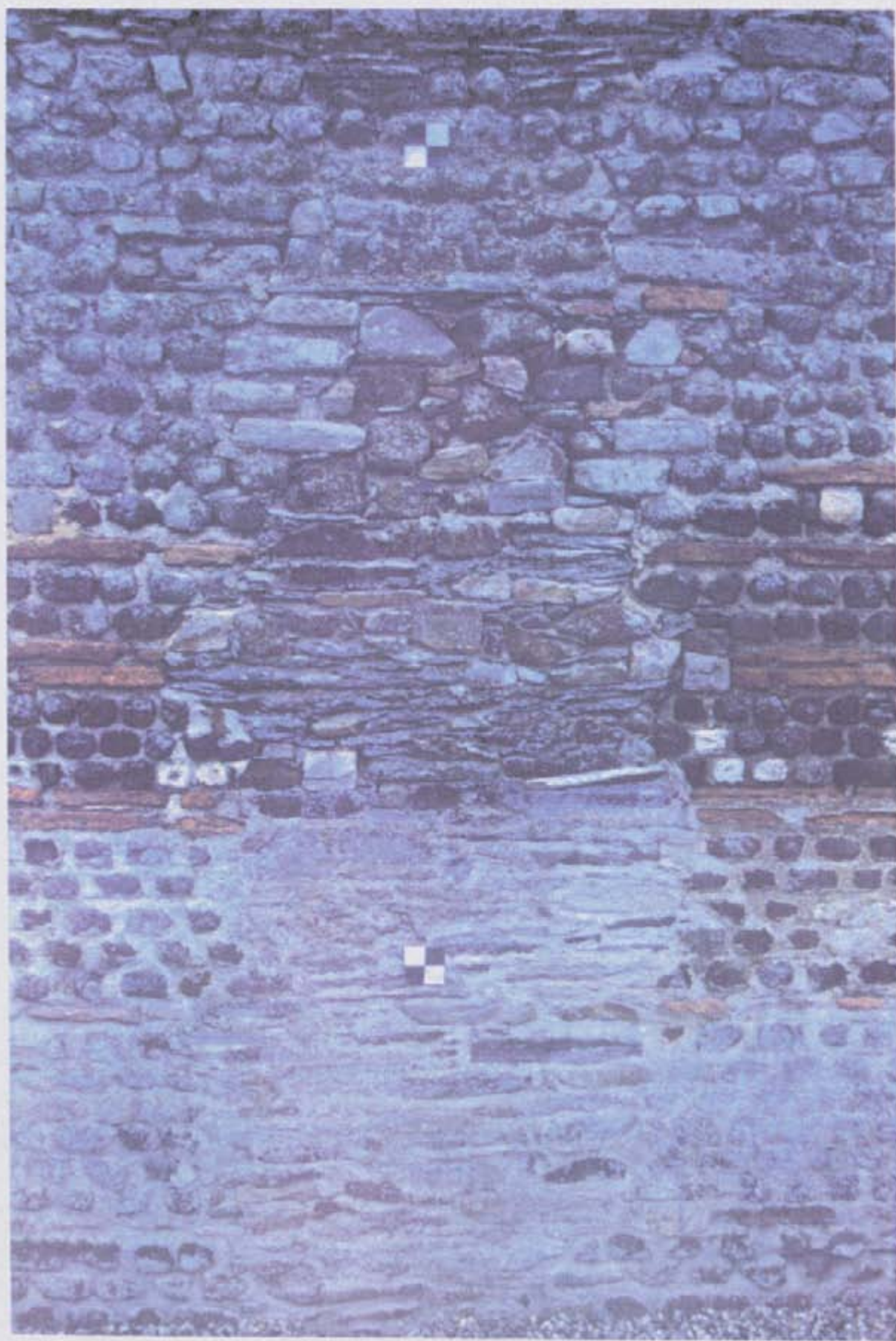


FIG. 32
Chapelle Sainte-Agathe. Zone2; détail du rebouchage de la porte.
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

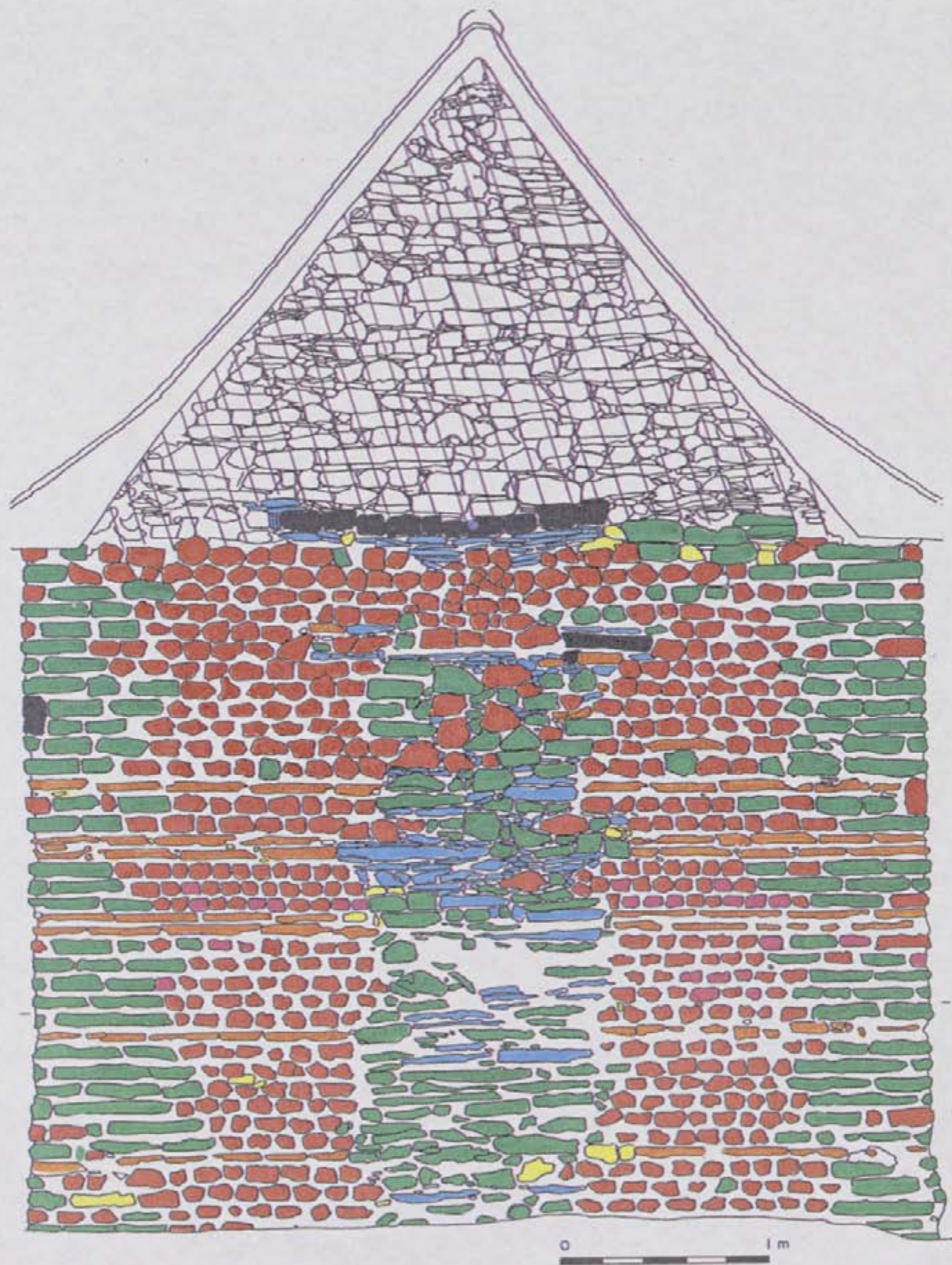


FIG. 33
 Chapelle Sainte-Agathe. Zone 2
 Distribution par nature des matériaux mis en oeuvre

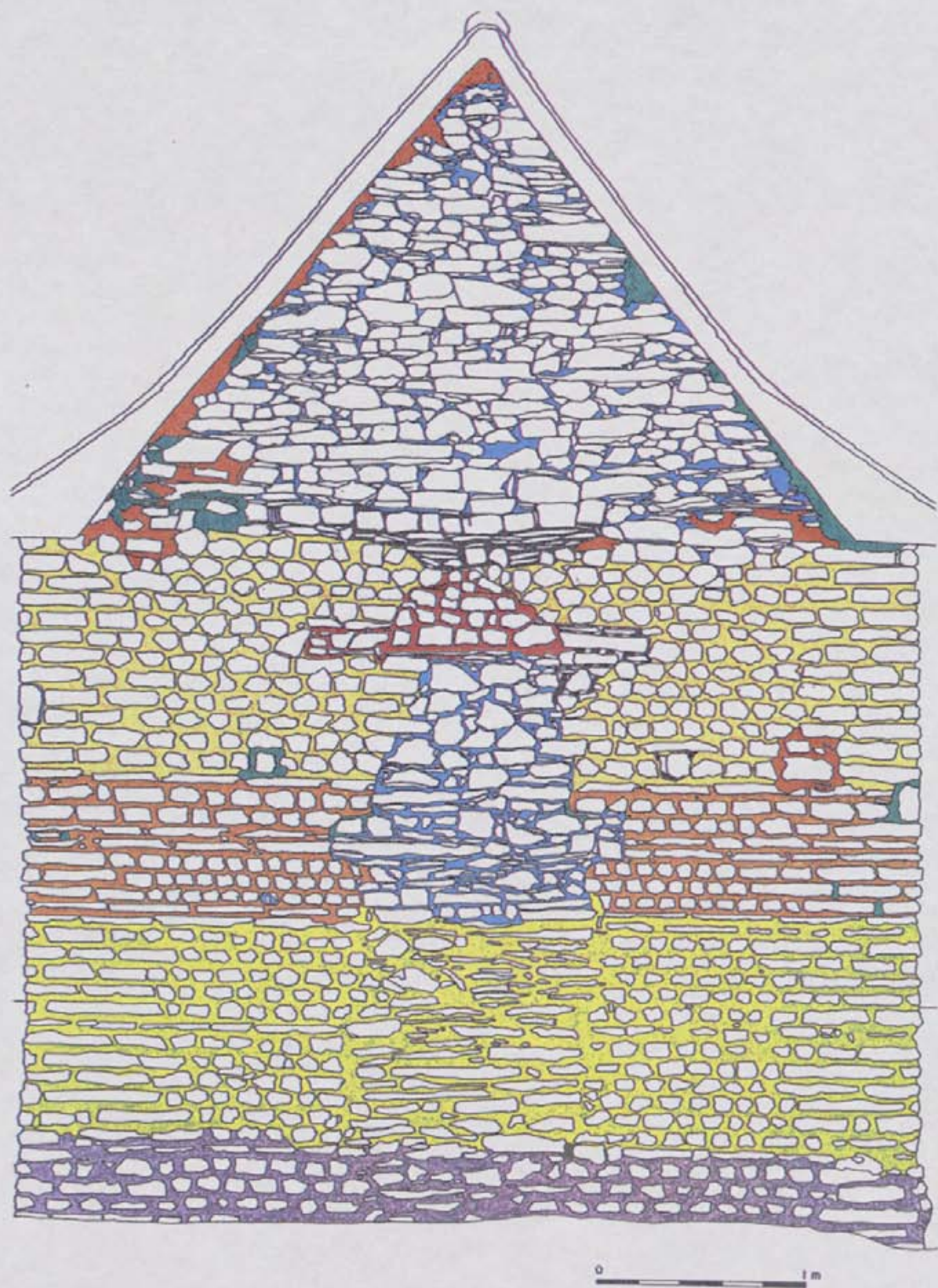


FIG. 34
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 2
Localisation des différents types de mortiers.

Zone 12. Intérieur du mur pignon ouest

L'élévation gallo-romaine de la zone 12 (intérieur du mur ouest) (voir FIG. 36) a été entièrement rejointoyée avec un béton de restauration teinté (FIG. 37). Les deux phases gallo-romaines ne se distinguent que par l'observation de l'appareil mis en oeuvre : absence de chaînage de tuiles et disposition plus grossière des moellons pour la deuxième phase. Ce mur est conservé sur une hauteur de 2,70 m, le sol à l'intérieur de la chapelle étant à cet endroit plus bas d'environ 50 cm par rapport à l'extérieur, fait qui s'explique par un colluvionnement de pente important. Le rebouchage de la porte et de la fenêtre n'apporte pas plus de renseignements, à l'intérieur comme à l'extérieur, quant au percement de la porte. En revanche, le piédroit nord de la fenêtre est conservé et nous confirme un ébrasement vers l'intérieur identique à celui des fenêtres 1 et 3.

On peut noter sur ce mur la présence de traces très ponctuelles de torchis (voir en FIG. 37, hachures obliques resserrées) constitué de terre et de paille. Cette observation est à rapprocher d'un document conservé au presbytère de Langon. Il s'agit du registre de la fabrique daté du 5 janvier 1840 et qui décrit les travaux à effectuer dans l'église Saint Pierre et dans la sacristie : (...) 4°. Le mur et la voûte de l'autelle Saint-Jean seront reconstruit et la voûte élevée à la hauteur voulu, la terre de maçonnerie ne paraîtra point en dedans ni en dehors des dits murs. Les croisées seront massonée à chaux et à sable, les murs seront crépi en dehors en chaux et sable, et en dedans ils seront crépi en terre et foin recouper en blanc en boure et deux blancs sur le tout. (...).

4.1.3. Le mur nord. Zone 3.

Les observations concernant les façades intérieures et extérieures de ce mur sont abordées conjointement.

Entité Architecturale 3.1. : Première phase gallo-romaine :

L'élévation gallo-romaine est conservée sur une hauteur de 2.15 m et sur 5.5 m de long. Elle est caractérisée par un petit appareil cubique dont les assises alternent avec des lits de tuiles romaines (tegulae) prises dans l'épaisseur du mur. Les assises sont régulières et formées par des moellons de grès ferrugineux d'un module de 8 cm environ ; on rencontre aussi, en très faible quantité, des pierres calcaires de même module.

L'angle du mur à l'ouest est marqué par l'emploi de pierres de schiste d'une longueur moyenne de 40 à 50 cm de long. Ces pierres, qui respectent la hauteur de l'assise, constituent le chaînage d'angle. En revanche, l'extrémité est de ce mur ne présente pas ce dispositif d'arrêt de la maçonnerie. On peut supposer, en conséquence, la continuité du mur dans un des état de de la construction.

Les assises de ce mur suivent un pendage vers l'est identique à celui observé en zone 1. La maçonnerie a été édifiée dès l'origine de cette manière : elle a suivi le pendage de la roche

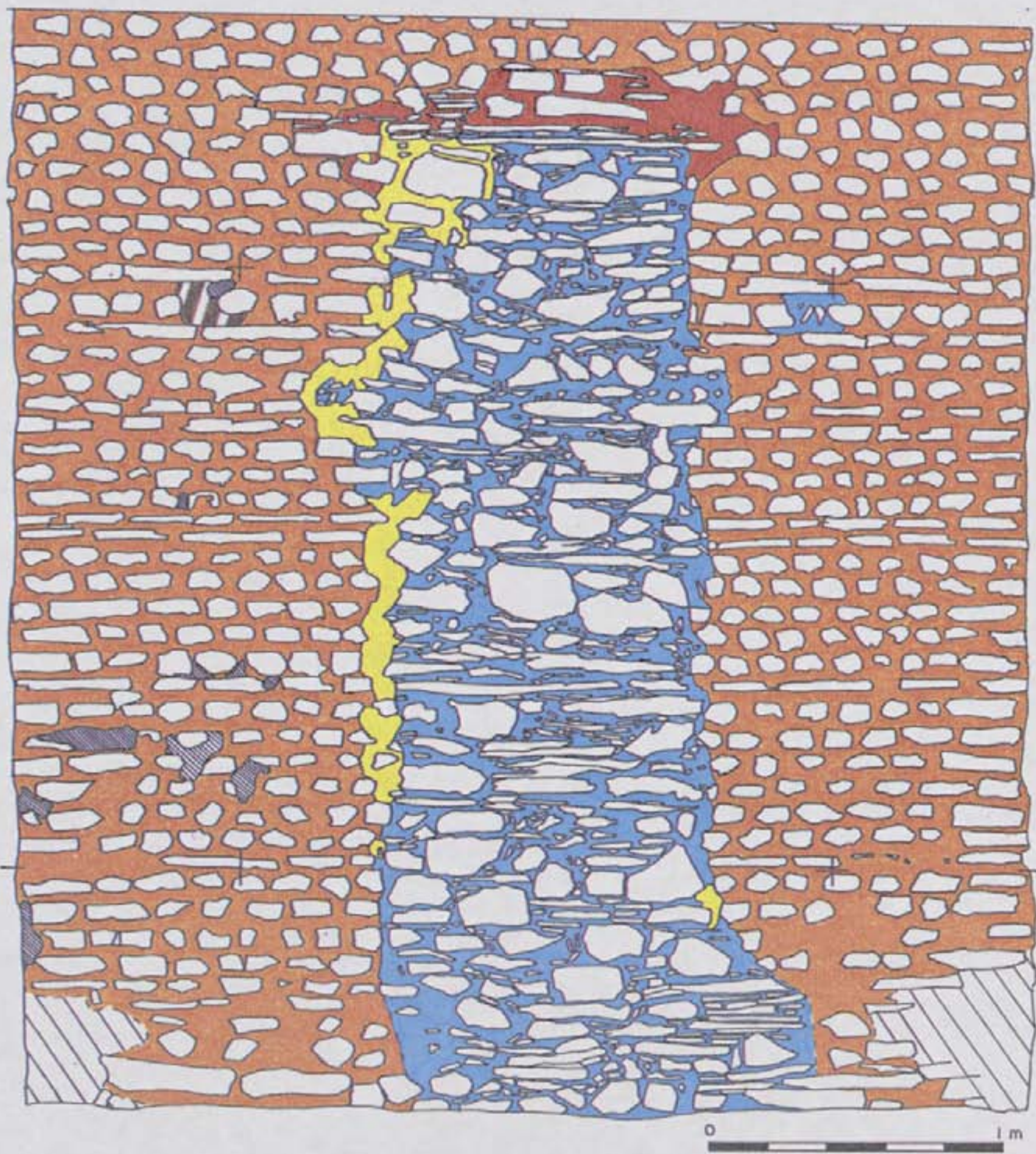


FIG. 37
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 12.
Localisation des différents types de mortiers.
profil au sol de la base du mur.

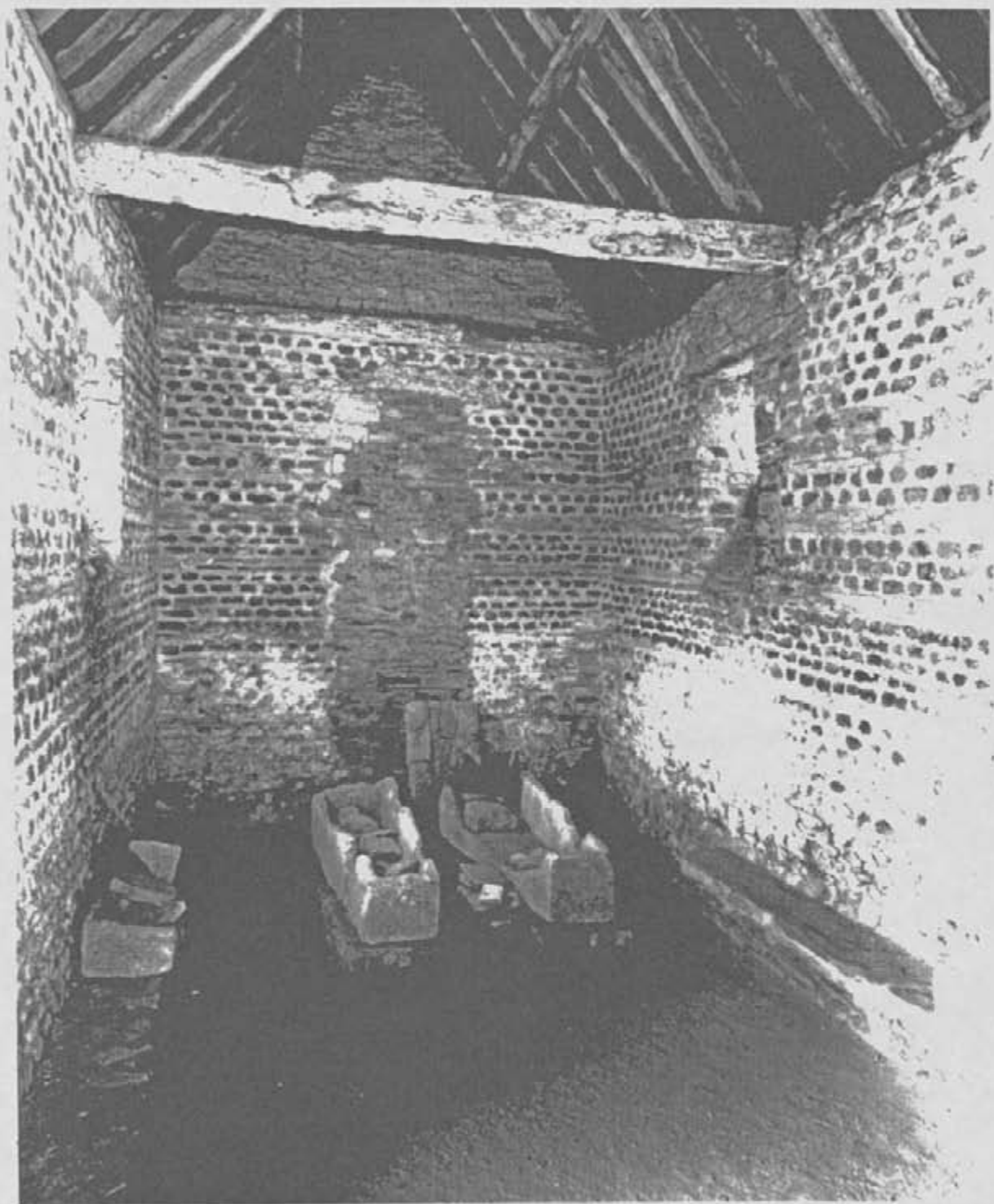


FIG. 36

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 12, vue générale.

On peut remarquer les deux fenêtres symétriques en zone 11 à gauche et en zone 13 à droite et la trace de la fenêtre qui leur faisait pendant dans le mur ouest.

Cliché : Service de l'Inventaire.

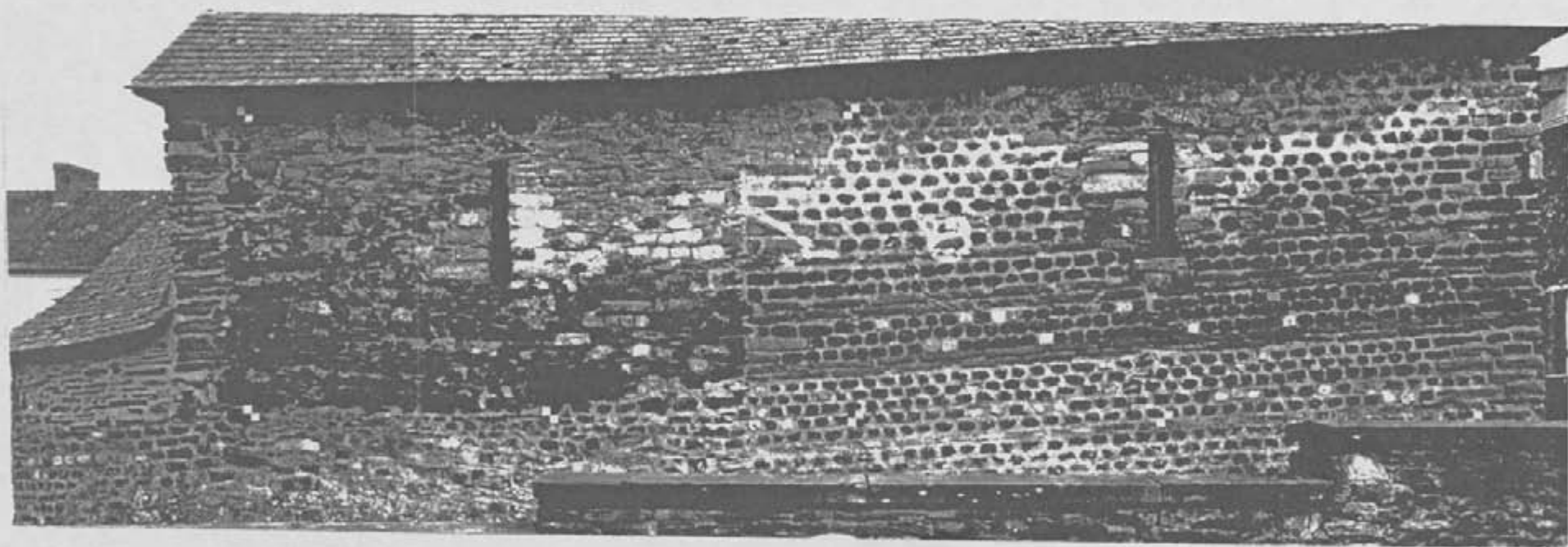


FIG. 38
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3; vue générale.
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

mère (schiste) qui constitue le sous-sol. A partir du niveau du sol actuel, le rythme des cordons de tuiles s'accroît. Les assises se succèdent comme suit : 3 assises de moellons, 1 cordon de tuiles simple, 6 assises, 1 cordon simple, 5 assises, 1 cordon double, 3 assises, 1 cordon double, 2 assises, 1 cordon simple. Ce dernier se situe juste au niveau de l'arasement du mur effectué lors de la seconde phase. En conséquence, il est possible qu'il ait été double.

Le mortier de chaux d'origine n'est visible qu'à partir du premier cordon double en partant du bas (voir FIG. 40), dans la mesure où la périmètre inférieur de l'édifice a été entièrement rejointoyé lors des phases de restaurations postérieures à 1904. Ce mortier généreusement appliqué (vert clair), associé aux bétons qui consolident la base du mur, stérilise les informations archéologiques sur une hauteur d'environ 1,30 m. Dans la partie non restaurée, l'altération du mortier ne permet pas, contrairement à la zone 1, de repérer des joints marqués au fer.

A cette première phase peut être rattaché le mur est (zones 4, 14) qui ferme l'abside, ainsi que l'abside elle-même, bien que les restaurations qui l'ont affectée rendent impossibles des observations archéologiques précises.

Le mur qui ferme l'abside est construit à partir de 1,60 m de haut uniquement avec des *tegulae* (voir FIG. 44). Certaines d'entre elles sont fragmentaires. Le mortier qui lie ces tuiles est identique au mortier d'origine de l'Entité Architecturale 3.1. Le mur de l'abside sous ce mur de tuiles est formé d'une alternance d'assises de moellons et de cordons de tuiles, identique à celle décrite précédemment. Si l'on prolonge les cordons de l'E.A. 3.1 en conservant leur pendage, les deux ensembles se relient parfaitement.

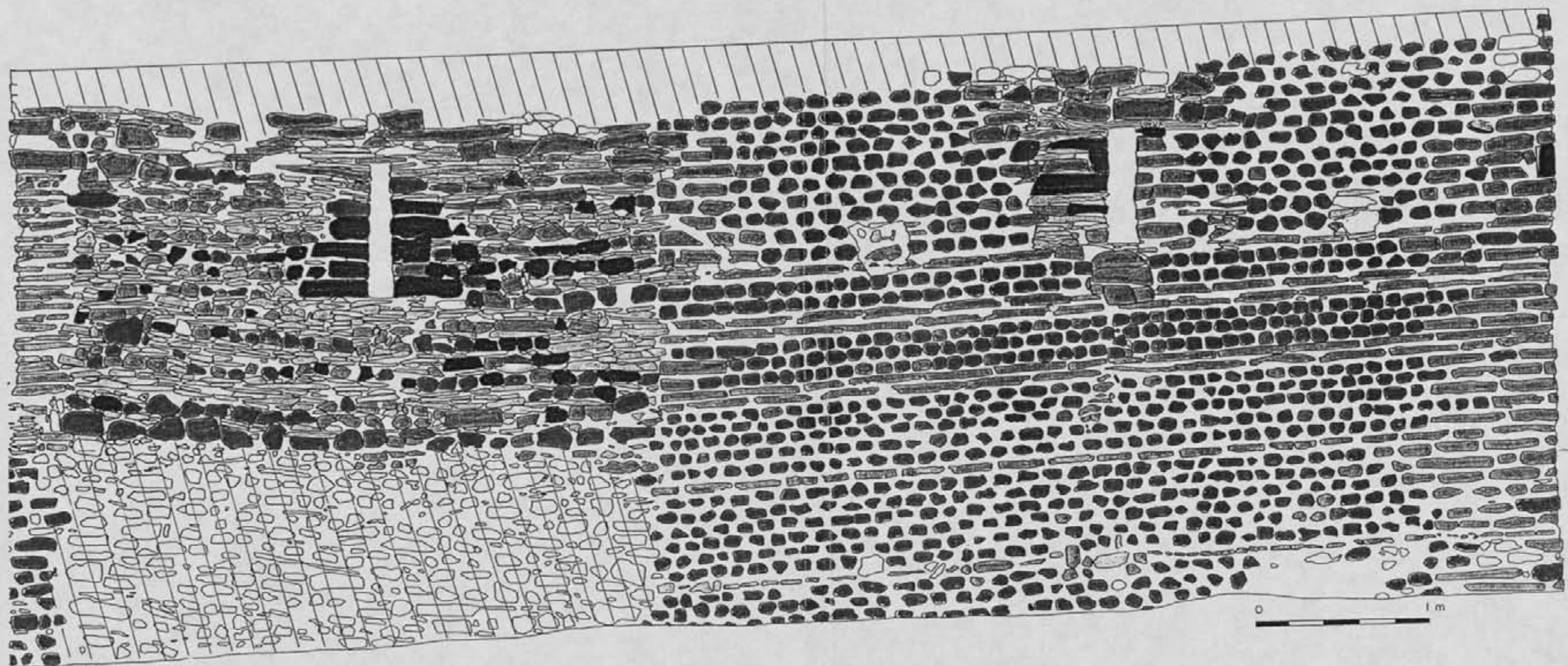
Ces observations, associées à l'absence de pierres d'angle à l'extrémité est de l'E.A. 3.1. et à l'implantation de ces deux ensembles (voir FIG. 38, 39 et 40) laissent supposer un bâtiment unique. Les sondages pratiqués par Maitre et Douillard ont montré que la fondation à semelle débordante se poursuivait sous le mur médiéval (voir FIG. 19). La hauteur conservée du mur de tuiles fermant l'abside, supérieure à celle de l'A.R. 3.1. permet de proposer une élévation plus importante que celle de l'état actuel.

Entité architecturale 3.2. : Deuxième phase de construction gallo-romaine

Dans cette deuxième phase de construction gallo-romaine, des remaniements importants affectent le premier bâtiment. Arasé au niveau d'un cordon de tuile, le mur est surélevé (hauteur actuelle conservée :) et une fenêtre est percée.

L'appareil de la deuxième phase respecte, dans sa réalisation, le premier parti architectural mis en oeuvre. Le mur est formé d'assises de moellons de grès ferrugineux (en l'absence de toutes autres natures de pierre). Ceux-ci sont cependant moins régulièrement disposés, ont un module légèrement supérieur et une forme plus grossière. Il n'y a pas de cordons de tuiles. Le chaînage d'angle du bâtiment est bâti de façon identique.

Le mortier de cette phase ne peut être distingué, à l'observation, de celui de l'E.A. 3.1. Cet élément pose problème quant à l'hypothèse de deux phases de construction qui aurait donc employé un mortier identique.



SCHISTE VERT



SCHISTE ARDOISIER



TUFFEAU



CALCAIRE COQUILLER



GRES FERRUGINEUX



TUILE

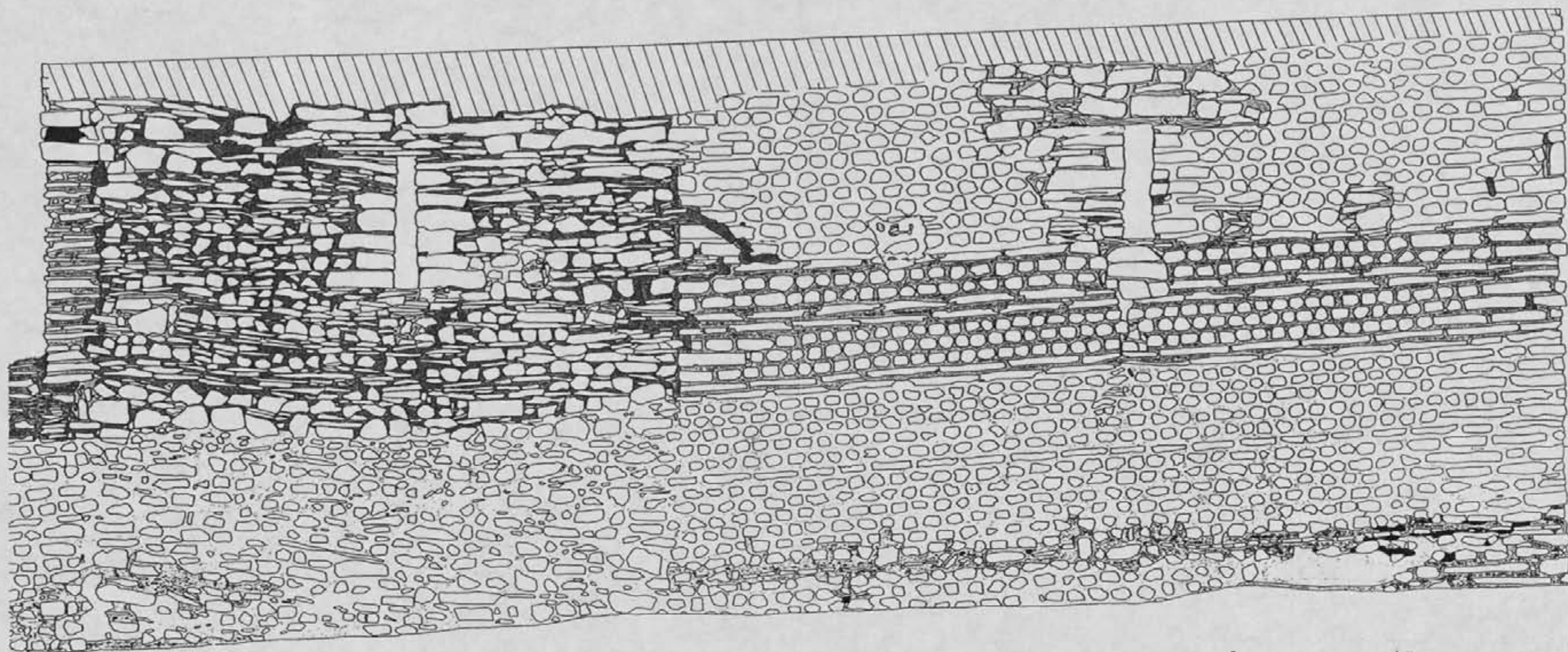


INDETERMINE

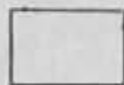


NON RELEVÉ

FIG. 39
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3.
Distribution par nature des matériaux mis en oeuvre.



* mortier de chaux, beige, peu friable, altéré
inclusions de tuileau et de graviers calcaires
(chaux ?)
1ère phase gallo-romaine.



* mortier de chaux, idem précédent mais plus
grossier (pas d'inclusion de tuileau mais
graviers calcaire plus gros)
2ème phase gallo-romaine



* mortier de chaux rose, peu friable,
inclusion de tuileau
2ème phase gallo-romaine



* mortier jaune beige poreux, très sableux,
friable, altéré
1ère phase médiévale.



* mortier de terre brun clair, très fin, de
texture poudreuse, inclusion de fragments
d'ardoise.
phase 15ème siècle.



* mortier jaune, dur, solide, lissé
inclusion de sable importante
Restauration, rejointolement.



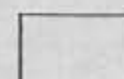
* mortier jaune, idem précédent; non lissé
largement appliqué (joints beurrés)
Restauration, rebouchages ponctuels.



* béton gris clair, très dur, non friable, non
poreux; inclusion de graviers fins (2 à 5 mm).
Restauration, rebouchages ponctuels,
rejointolement.



* béton gris, lissé
Restauration; consolidation, comprend 2
ciments différents.



* ciment gris clair, dur, non friable, aucune
inclusion visible
Restauration; consolidation des points
faibles de la maçonnerie.



* mortier jaune friable, inclusions de sable,
fait partie d'une série de mortiers assez
semblables à ceux de la première phase
médiévale; difficile à dater

0 1 m

FIG. 40
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3.
Localisation des différents types de mortiers.

Ce sont donc seulement des arguments basés sur l'observation des appareils et du percement des fenêtres (la même logique est observée sur l'ensemble des élévations gallo-romaine) qui nous font avancer cette hypothèse.

En zone 3, seul le piédroit ouest de la fenêtre (FEN 3) est conservé (voir FIG. 42). Il est constitué de pierres de schistes vert plus longues que les moellons; elles assurent le chaînage entre la façade et l'ébrasement interne.

Plusieurs observations portent sur l'extrémité est de ce mur (voir FIG. 43). Elles ont été effectuées symétriquement sur la zone 1 et posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses.

Tout d'abord, cette extrémité comporte plusieurs pierres de schiste, ce qui laisse supposer (cf. chaînage d'angle) l'arrêt du mur à cet endroit. Toutefois on ne remarque pas cet élément dans la partie basse du mur (E.A. 3.1). Ces pierres ne sont pas affectées du même pendage que l'ensemble des assises. Leur horizontalité est perçue avec plus de netteté en zone 1 (cf. paragraphe 4.1.1. et FIG. 26)

De plus on remarque une trace oblique ménagée par des pierres taillées à cet effet (voir FIG. 38 et 40), qui ne se retrouve pas en zone 13. Il pourrait s'agir de l'élément d'un assemblage de bois pris dans l'épaisseur du mur : peut-être un appentis ?

L'élément problématique du mortier (qui reste le même) freine la compréhension de ces observations et donc bloque leur interprétation au premier stade : celui du questionnement. Doit-on envisager un rejointoiement complet des murs réalisé lors de cette deuxième phase ou ultérieurement ? La même question est valable bien-sûr pour la zone 1.

Cette deuxième phase de construction est perçue également sur la partie est de la zone 3 : le mur de tuile est surélevé par l'apport d'une maçonnerie très différente : le mur est constitué d'assises de moellons de différentes longueurs, qui associent le grès ferrugineux et le schiste - ces moellons sont liés par un mortier de chaux rose avec des fragments de tuileau (= bleu marine) (voir FIG. 39, 40 et 44). Cet élément est abordé avec plus de détails dans le paragraphe 4.1.4.

Entité archéologique 3.3. : Première phase médiévale

Lorsque le bâtiment gallo-romain est réutilisé au haut Moyen-Age, les parties antiques conservées sont reliées par un mur qui vient fermer une nef se greffant sur l'abside. La mise en oeuvre des matériaux diffère totalement de celle des élévations gallo-romaines.

Le mur médiéval est caractérisé par l'utilisation de pierres de natures différentes. On observe l'alternance suivante (voir FIG. 40) : des assises de moellons de schiste vert et de grès ferrugineux, pour certains modulaires (très vraisemblablement en réemploi), sont séparées par des lits de dalles de schiste ardoisier. Le calcaire coquillier est employé pour les points forts de la maçonnerie, notamment les piédroits de la fenêtre.

Les assises sont grossièrement horizontales, il pourrait s'agir d'un affaissement du mur.



FIG 42
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3, détail de la fenêtre 3 (FEN 3)
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).



FIG. 43
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3; détail de la jonction entre les élévations gallo-romaine et
médiévale.
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

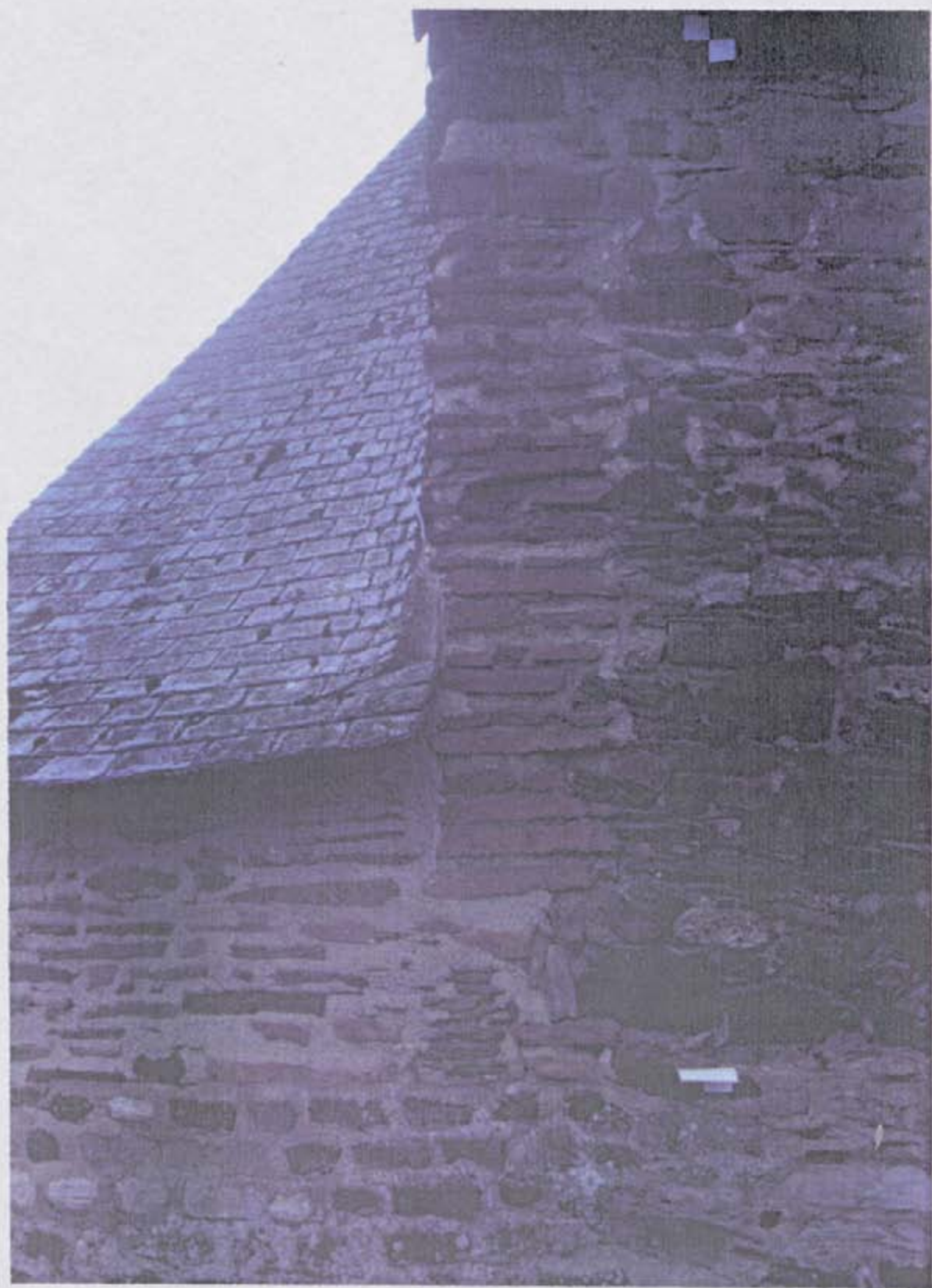


FIG. 44

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3; détail de l'extrémité nord de la zone 4, sa liaison avec le mur médiéval et la jonction entre l'abside et l'élévation médiévale.

Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

Le mortier employé (= rose) est présent sur l'ensemble de ce mur (voir FIG. 40). Il est masqué dans le tiers inférieur par le rejointoiement dû à la restauration (mortier couvrant, joints beurré - vert clair), celle-ci a pour effet de gommer la disposition des pierres en assises, et peut-être a-t-elle également été accompagnée d'une reprise de l'épiderme du mur.

Les remaniements qui affectent ce mur ont un caractère ponctuel; il s'agit d'une consolidation des points faibles de la maçonnerie, de rebouchage de brèches, etc. L'angle supérieur est de ce mur est repris, lors de l'édification du pignon, par des pierres de schistes liées avec du mortier de terre (= bleu clair) (voir FIG. 40).

La dernière phase que l'on peut observer en zone 3 avant les restaurations, est constituée des réfections liées à la reprise des pignons. Cette phase est caractérisée sur la zone 3 par des rebouchage ponctuels et par le remaniement qui affecte la fenêtre 3 (E.A. 3.4) (voir FIG. 40 et 42).

Cette fenêtre est rétrécie à la fois en largeur et en hauteur, ce qui lui donne approximativement le même module que la fenêtre médiévale de l'entité architecturale 3.3.

Il est vraisemblable que cette phase corresponde à la volonté de remettre en bon état un bâtiment en partie ruiné. Si pour la fenêtre 3, l'examen de la zone 13 (voir FIG. 45 et 46) montre que les départs de l'ébrasement de la fenêtre gallo-romaine n'étaient pas détériorés lors de la réfection, celui de la zone 3 montre que le piédroit était ruiné, de même que le couronnement cintré de cette fenêtre.

A cette phase, correspond le rebouchage de trois ouvertures de petite taille, toutes localisées au dessus de l'arase de l'E.A. 3.1. On retrouve ces ouvertures situées au même niveau sur les trois murs gallo-romains. La zone 1 en porte quatre, la zone 2 trois (voir paragraphe 4.1.2. et FIG. 34). Deux fonctions se détachent pour ces ouvertures, comme dans la zone 1 : il s'agit pour certaines de trous de boulin, réalisés lors de la surélévation du bâtiment (2ème phase gallo-romaine). Ils encadrent alors les trois fenêtres qui sont percées à ce moment (E.A. 3.5 pour la zone 3).

Sur la zone 3, il s'agit de deux ouvertures de part et d'autre de la fenêtre. Elles se distinguent de la troisième ouverture par leur construction. Il s'agit d'une cavité de la taille d'un moëllon, surmontée d'une tuile ou d'un moëllon de module plus important. En revanche, l'autre ouverture de plus grande taille recreuse le mur sur une surface de 4 moëllons. Ces caractéristiques distinctes sont très nettes sur la zone 2 (cf. paragraphe 4.1.2.).

La distinction de ces creusements permet d'émettre l'hypothèse de l'aménagement d'un plancher dans la partie ouest de la chapelle. Au stade actuel l'étude documentaire, aucun élément ne nous permet d'étayer ce raisonnement.

Il n'est pas exclu que les deux fonctions (trou de boulin, trou de poutre) se soient succédées. Les besoins d'aménagement d'un plancher s'accommodant des brèches déjà pratiquées.

A la même phase, s'associe des rebouchages sur l'E.A. 3.3, qui ne semblent pas significatifs ou qui ne sont pas interprétés, faute de cohérence dans leur distribution. On ne sait pas à quoi ils correspondent, sans doute à des phases de restauration.

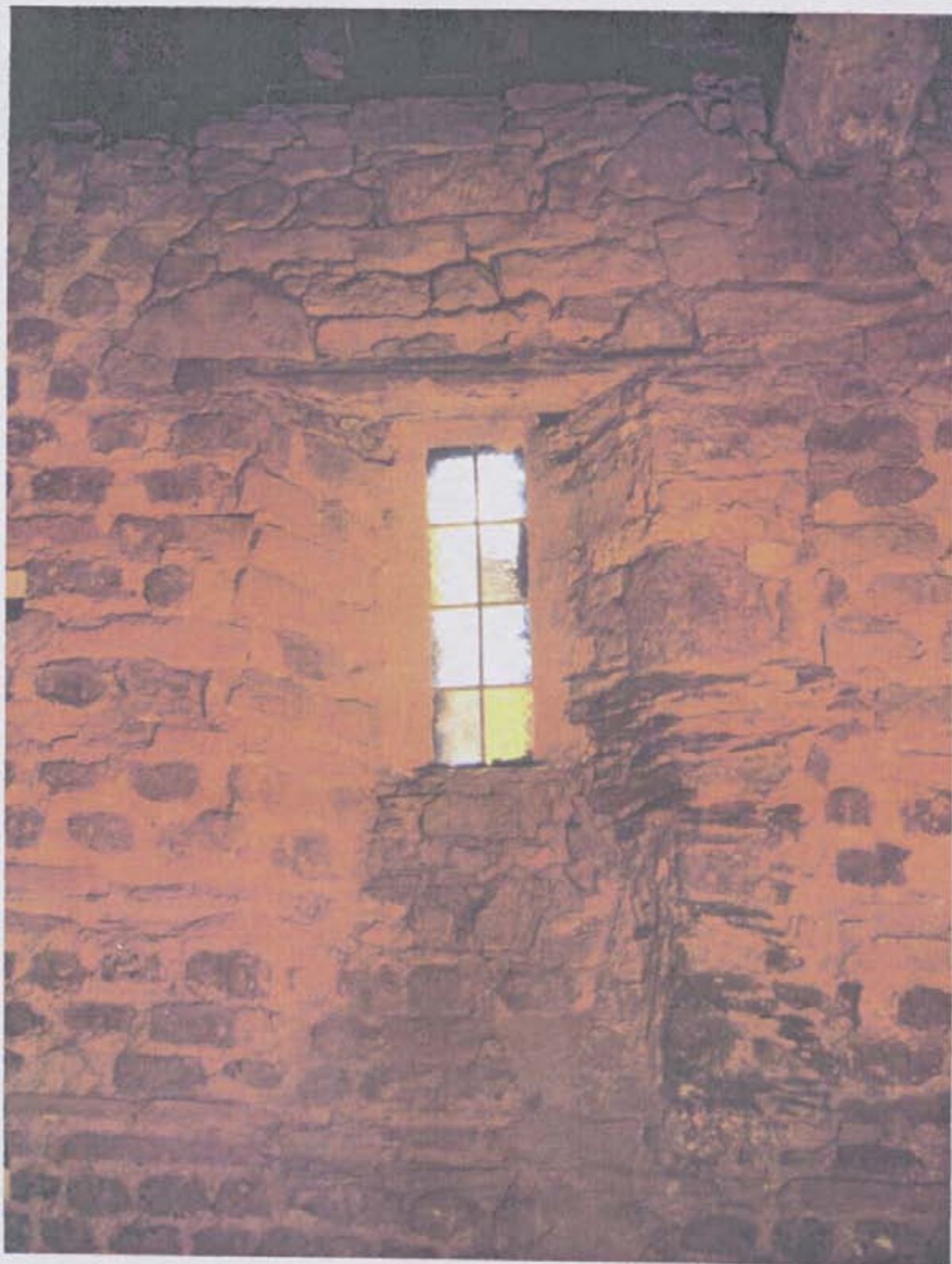


FIG. 45

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 13, détail de la fenêtre 3 (FEN 3). On peut voir le comblement du cintre de la fenêtre au dessus de la planche servant de linteau et le rétrécissement contemporain du côté droit.

Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).



* ciment rose, dur, non friable, pas d'inclusion visible; appliqué largement à l'intérieur de la chapelle (sur les parties gallo-romaines)
Restauration, rejointoiement.



* mortier de terre brun clair, très fin, de texture poudreuse, inclusion de fragments d'ardoise.
phase XVIe siècle.

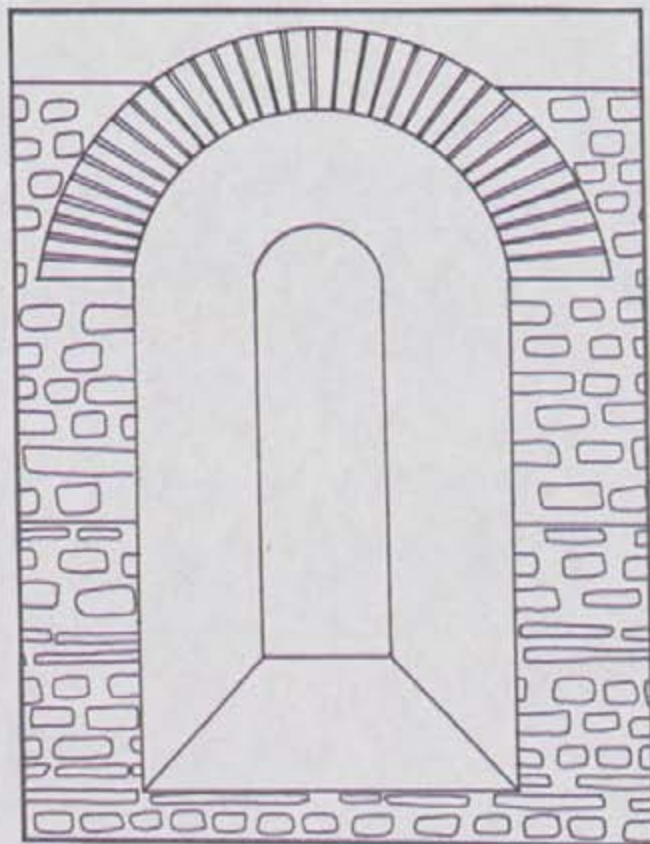


FIG.46

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 13
Fenêtre 3 (FEN. 3) : remaniement de la fenêtre gallo-romaine; relevé des mortiers

FIG.47

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 13
Fenêtre 3 (FEN 3) : hypothèse de restitution du premier état de la fenêtre.

Nous avons déjà évoqué la consolidation par du béton de la base des murs et la restauration qui affectent le tiers inférieur des élévations. A celles-ci s'associe la consolidation de la jonction des maçonneries gallo-romaine et médiévale. Il s'agit du même mortier lissé.

Les restaurations sur la zone 3 ont surtout visé à des rebouchages de brèches et des consolidations ponctuelles.

Zone 13

Les élévations gallo-romaines à l'intérieur de l'édifice ont été rejointoyées en totalité avec un béton teinté (saumon) qui empêche toute observation archéologique (voir FIG. 46). Le remaniement de la fenêtre 3 a permis cependant de restituer son module et son couronnement (voir FIG.47). Le cintre de la fenêtre ruiné a été remplacé par un linteau de bois. Le rebouchage (appareil de schiste lié de mortier de terre (bleu clair) laisse voir sa courbure avec netteté.

L'élévation médiévale en zone 13 ne présente pas de particularité qui n'ait été déjà évoquée pour la zone 3.

4.1.4. Le mur est

Zone 14

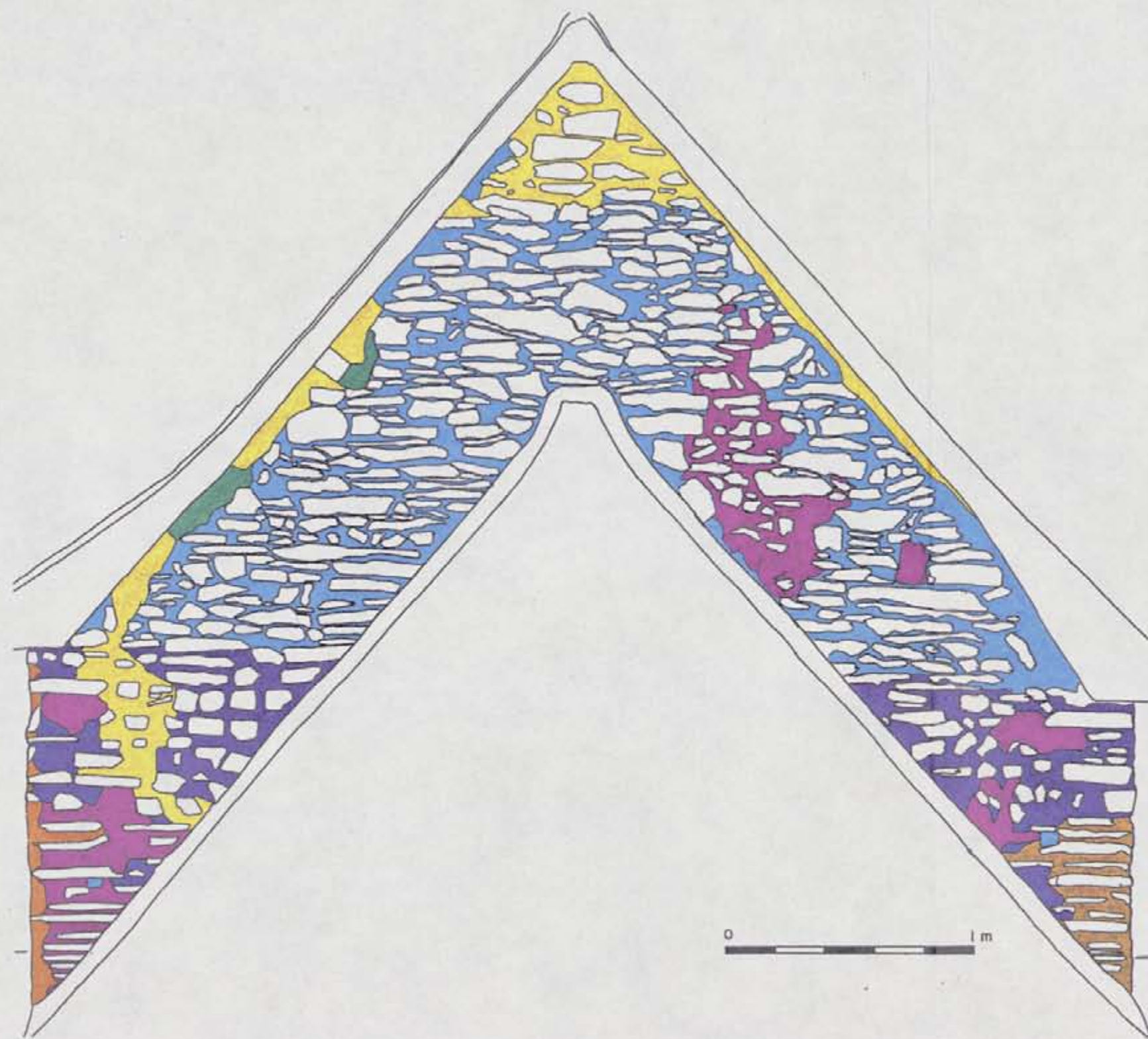
Le choix a été pris sur la zone 14 de ne pas relever au pierre à pierre la partie supérieure du pignon, inaccessible aux photographies à chambre redressée et au relevé au cadre, et présentant une seule phase de construction.

Bachelot de la Pylaie, vers 1830 décrit la face interne du pignon est (Bachelot 1975 B. p. 3). Il est facile de constater que la zone 14 a été profondément transformée à travers le temps et extrêmement restaurée dans sa majeure partie. Il dit : "Nous ne devons pas omettre que la couche de chaux dont il est revêtu repose sur un poufissage à chaux et à sable fort tenace, ordinairement épais de six lignes, lequel est étendu sur ciment qui revêt le parement de la muraille".

Les murs romains étaient intérieurement jointoyés au fer, comme le souligne Bachelot de la Pylaie (Bachelot 1975 B. p. 7) : "sur le ciment qui le revêt intérieurement, en creux (...) fait avec une baguette arrondie, de la grosseur du doigt, pour dessiner les lignes des assises de pierre dont le parement est sensé composé". Il n'en va pas de même pour le reste de l'édifice (voir zone 14 pignon est). "Les murs étaient couverts d'une simple couche d'argile, sur laquelle on avait étendu de la chaux pour la blanchir. Je crois cette opération postérieure aux romains". On retrouve en partie cette couche de chaux sur le pignon de la zone 14 (voir FIG. 50).



FIG. 48
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 4
Vue générale du mur pignon est et de l'abside (zone 5).



* mortier de chaux, beige, peu friable, altéré, inclusion de tuileau et de graviers calcaires (chaux 7)
1ère phase gallo-romaine.

* mortier de chaux rose, peu friable, inclusion de tuileau
2ème phase gallo-romaine.

* mortier de terre brun clair, très fin, de texture poudreuse, inclusion de fragments d'ardoise.
phase XVIe siècle.

* enduit extérieur de surface, jaune, friable, de faible épaisseur, recouvrant l'appareil et les autres mortiers.
Restauration ancienne, difficile à dater.

* mortier jaune, dur, solide, non fissé, inclusion de sable importante
Restauration, rejointolement.

* béton gris clair, très dur, non friable, non poreux; inclusion de graviers fins (2 à 5 mm.). Restauration, rebouchages ponctuels, rejointolement.

* ciment gris clair, dur, non friable, aucune inclusion visible
Restauration; consolidation des points faibles de la maçonnerie.

0 1 m

FIG. 49
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 4
Localisation des différents types de mortiers.

Les deux piliers de l'arc ont été très restaurés pour les parties basses en tout cas (voir FIG. 50 et 51). Il est encore possible de voir sur les parties hautes de traces de joints au fer encore marqués. Bien que le massif des pierres a été très restauré vers l'intérieur, la stratigraphie du piédroit nord de l'arc se compose ainsi :

- 2 cordons de brique dans la continuité de ceux de l'abside,
- 2 assises de petits moellons de grès ferrugineux,
- 2 cordons de brique se poursuivent sur 20 cm. dans l'abside. Ensuite ce cordon est brisé et l'on peut voir la présence de profondes fissures,
- 2 assises de moellons de grès, mais aussi de schiste et de calcaire,
- 1 cordon de briques
- 2 assises de moellons

Le tailloir nord de l'arc se compose de 2 cordons de *tegulae*, travaillées en biseau, comme un fait exprès. Il est singulier qu'en faisant les supports le maître d'ouvrage ait employé des briques différentes et plus minces.

Le piédroit sud quand à lui est composé de bas en haut de 4 assises de pierres, 1 cordon de brique, 2 assises de pierres, 1 cordon de brique, 2 assises de pierres, 2 cordons de brique, 2 assises de pierres.

Le tailloir sud est identique à son pendant nord. Il est composé de deux tuiles.

Un motif losangique (double losange, sous une double ligne horizontale) tracé au fer et rehaussé de peinture rouge est visible au dessus de chaque tailloir à l'intrados de l'arc (voir FIG. 52). Ils se font face en parfaite symétrie. Bachelot de la Pylaie (Bachelot 1975 b) y voyait les restes d'un zodiaque en avant du sanctuaire. Ils sont sans aucun doute gallo-romains. Du côté sud de l'intrados de l'arc, au dessus du motif losangique, existe les restes d'une peinture à fresque (dans des dominantes de bleu ?), très altérée, ayant une forme de palme ou de conque.

Toute la partie supérieure de l'intrados a été complètement restaurée.

L'arc triomphal est composé exclusivement de 69 briques identiques (39 cm. sur 27 cm. et d'environ 6 cm. de large) séparées par des joints fins. Le cintre est très bien façonné et le rouleau de l'arc a un aspect impressionnant. Il n'y a pas de briques ou de tuiles à l'extrados de l'arc, contrairement à ce que l'on observe dans certains monuments, mais dans l'architecture romaine ce cordon d'extrados n'est pas systématique.

Le mur qui cerne étroitement l'extrados de l'arc est exclusivement composé de *tegulae* qui s'étagent dans la partie sud sur 30 assises, et sur 29 dans la partie nord. Ces tuiles sont taillées spécialement pour s'adapter à l'arc.

A quatre assises de *tegulae* du sommet de cette maçonnerie apparaît l'indication bien nette d'une large fenêtre, presque tangente à l'extrados de l'arc et bouchée avec des matériaux quelconques. Cette fenêtre est largement ébrasée sur les côtés et sans doute a son appui, pour des raisons de cohérence architecturale, avec la voûte du cul de four.

Il semble que cette fenêtre a été aménagée en même temps que le mur qui s'appuie sur le massif de tuile et dont il reste seulement 7 assises de pierres. Elle est largement ébrasée sur les côtés ce qui confirme sa contemporanéité, c'est à dire de la deuxième phase de construction gallo-romaine. Elle est donc contemporaine des trois fenêtres de la nef.

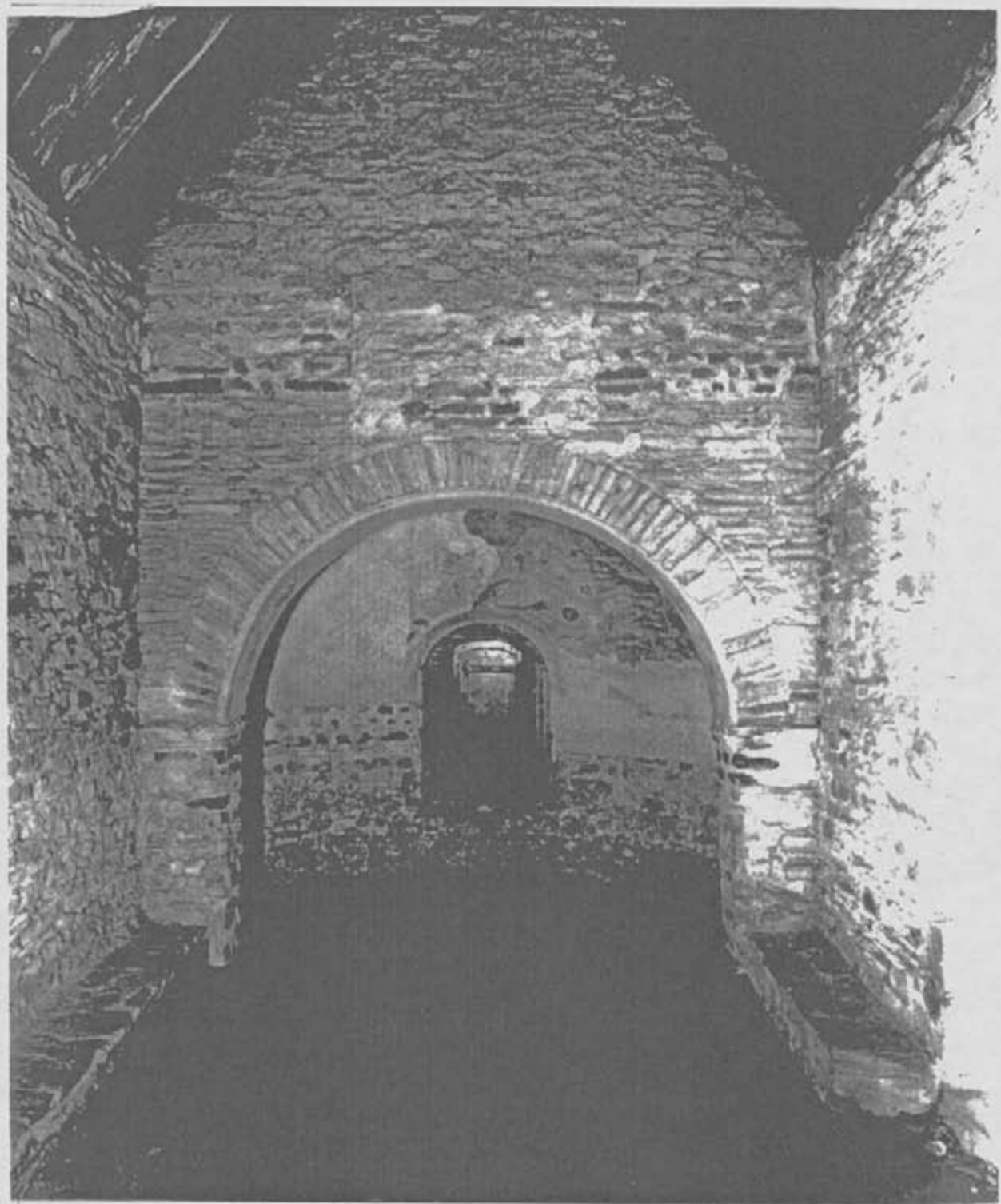
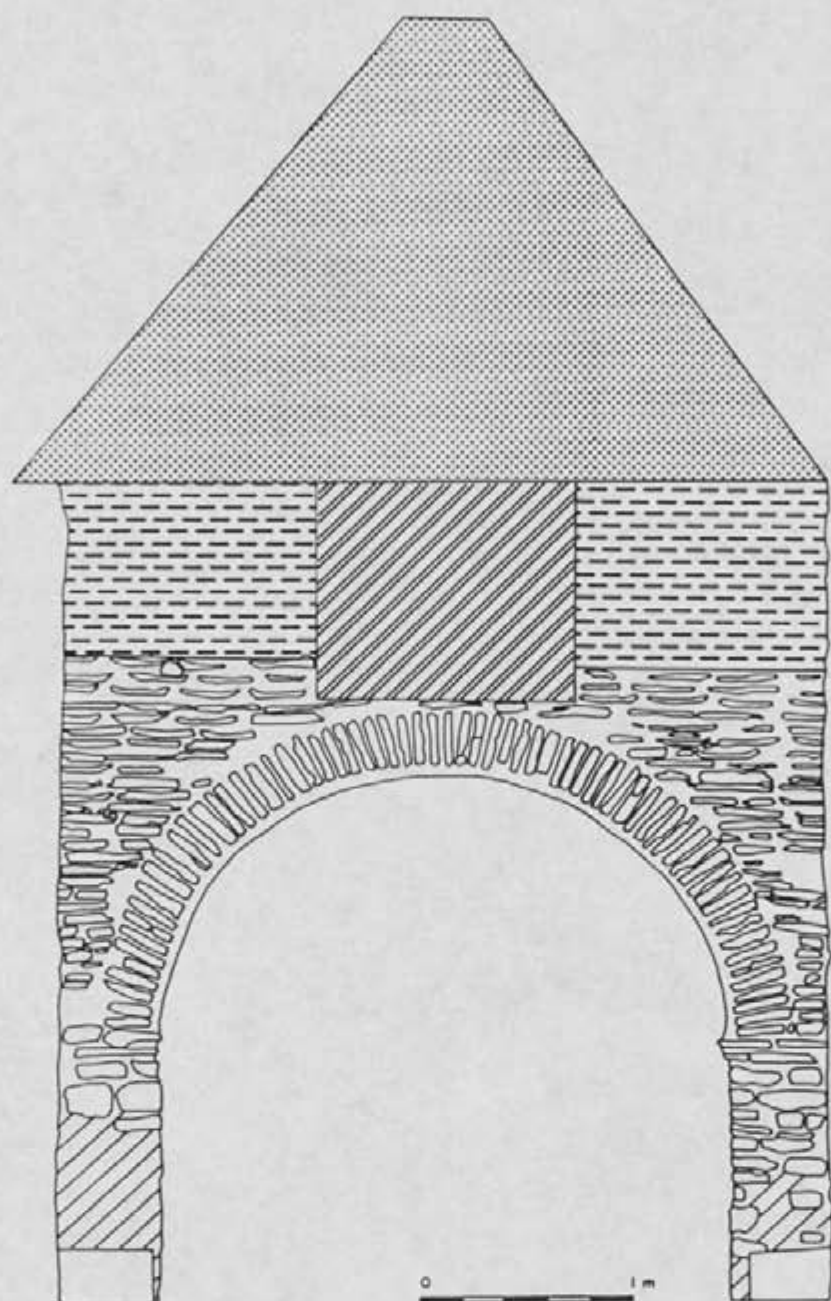


FIG. 50
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 14; vue générale.
Cliché : Service de l'inventaire.







-  zones non relevées de la première phase gallo-romaine
-  deuxième phase gallo-romaine avec percement de la fenêtre
-  rebouchage de la fenêtre
-  mise en place du pignon (phase XVIe siècle)

FIG. 51
 Chapelle Sainte-Agathe. Zone 14
 Présentation schématique des différentes phases de construction.



FIG. 52
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 14.
Détail du tailloir nord de l'arc et décor losangique au fer et peinture rouge à l'intrados de l'arc.
Cliché : C. Chaigneau.

Ensuite commence le pignon aigu qui est décentré vers le nord car il prend appui en partie sur le mur de la façade nord.

La zone 4 est masquée en partie par le toit qui recouvre actuellement le cul de four de l'abside. Le relevé pierre à pierre et le recrutement des différents mortiers (FIG. 48) apportent peu d'informations supplémentaires à celles de la zone 14. Le mortier d'origine de la première phase gallo-romaine est peu représenté du fait des mortiers et enduits de restauration qui le recouvrent.

4.1.5. L'abside

Zone 15

Bachelot de la Pylaie (**Bachelot 1975 b. p. 3**) décrit en 1830 une fenêtre haute de 2 pieds et ½ et 15 pouces de large (...) évasée intérieurement pour laisser arriver plus de jour et revêtue d'une boiserie. Cette fenêtre a été complètement restaurée et n'a sans doute plus grand chose à voir avec l'originale.

L'intérieur de l'abside a connu tellement de péripéties (installation d'un four à Salpêtre pendant la révolution, creusement d'une fosse à éteindre la chaux au XIXe siècle) et a été tellement restauré qu'il est impossible d'accéder à la réalité des élévations primitives.

Les fresque du cul de four.

Sur le cul de four de la chapelle, on peut voir trois couches de peinture qui se superposent :

1° Un simple badigeon blanc, avec tâches marron formant des cercles, est à un niveau inférieur à la peinture romaine à fond marin et en particulier dans l'espace où la fresque s'est détachée de son support avec une bonne partie de son enduit d'apprêt; sa surface est très irrégulière; le badigeon est posé sur un mortier gris caractéristique,

2° Un fragment d'inscription au trait rouge sur badigeon blanc d'époque médiévale, posée à l'extrémité gauche de la voûte, sur les quelques brides restant de ce côté de la peinture à thèmes marins,

3° Une peinture à fond bleu représentant une Vénus marine, accompagné d'un amour chevauchant un dauphin et de divers poissons dans un paysage marin, sans aucun doute possible antique.

Les traces de restaurations

Pour le peu que nous en ayons vu, on note que les fissures les plus larges ont été bouchées autrefois et que des repeints en hachures ont complété les manques. La surface de la pellicule picturale est très usée et aucune retouche n'a été effectuée. Les visages de la Vénus et de l'Amour, devenus illisibles. Les détails du traitement des poisons ont aussi disparu.

Cet ensemble de peintures a été inventé par le Baron de la Pylaie, lors de l'une de ses excursions archéologiques dans les années 1830. C'est le premier à voir et décrire ces peintures et comme deux d'entre elles, c'est à dire les plus récentes, ont en grande partie disparu, nous sommes obligés de recourir à ses descriptions vieilles de plus de 160 ans et rédigées plus de 10 ans après ses observations.

"Tout l'intérieur du rond point était orné de dessins plus ou moins grossièrement exécutés et le hasard m'a fait reconnaître qu'il y en avait trois successivement exécutés les uns sur les autres; comme les couches de chaux vives sur lesquelles ils ont été exécutés s'enlevaient par écaillage en quelques endroits, je suis arrivé par ce moyen du dernier au premier c'est-à-dire au plus ancien" (Bachelot 1975, p. 3). Il précise un peu plus loin : "Il m'a fallu passer quatre jours à découvrir avec mon canif cette fresque curieuse, masquée par une couche de chaux vive qui s'enlevait par écaillage" (...).

Il commence donc la description de cette peinture intermédiaire : "J'avais oublié de mentionner que l'on avait étendu sur la couche de ciment à chaux et à sable qui forme le premier revêtement du rond point en dedans, une couche de couleur grise, pour rendre sa superficie plus lisse et que c'était sur cette préparation que se trouvait la couche superficielle qui formait l'assiette du dessin. Celle-ci était d'une blancheur éclatante, très solide et parfaitement unie.

Les figures exécutées sur ce fond sont uniquement au trait sans ombre, d'un dessin fort bizarre : les lignes qui les tracent ont une largeur uniforme qui est constamment de 2 lignes, sont fort nets en leurs bords et faites avec un ocre rouge de très belle qualité" (Bachelot 1975, p. 3).

"On voit au dessus de la fenêtre un grand cercle qui se trouve en partie effacé et dont le diamètre était peut-être de 3 pieds. Je l'évalue d'après le portion qui reste de la circonférence. Son aire ne nous offre plus maintenant que quelques portions de trait trop insuffisantes pour statuer sur les objets qu'elle représentaient. La circonférence de ce cercle est formé de 2 traits concentriques à un intervalle de 6 pouces 9 lignes, lequel est occupé par des ronds ou cercles vides, larges de trois pouces, intérieur rouge de brique un peu violacé qui est la couleur exacte de tous les traits du tableau. Celui-ci renferme 2 personnages". Un seul est bien distinct. "On dirait un prêtre ou plutôt une prêtresse assise ayant une auréole autour de la tête, vêtue d'une ample draperie et dont le visage semble couvert d'un voile transparent, seulement percé de deux trous devant les yeux. Sur ses genoux est une cassette fermée, qu'elle tient de la main gauche tandis que le bras droit élevé semble absoudre de ses fautes l'autre personnage qui est comme à genoux à son côté gauche. La figure de celui-ci est trop détériorée pour en distinguer les traits. Ces personnages, m'a-t-on dit, avaient les pieds très mal faits. Je n'ai pas pu m'en assurer vu la détérioration de la partie du vêtement ou draperie qui couvre leurs jambes.

Ce dessin paraissait se terminer par une ligne horizontale qui formait peut-être le dessus d'une balustrade dont les poteaux auraient été dessinés par d'autres lignes perpendiculaires qui sont à 2 pouces de distance les uns des autres et se trouvent chacun de cette largeur. Le dessin de ce tableau que je joins à cette description la complétera (nous n'avons pas encore retrouvé ce dessin. Peut-être est-il conservé dans les archives de l'Académie des inscriptions et belles lettres N.D.A.) (...). Je ne dois pas omettre l'inscription en lettres gothiques dont ces deux figures sont accompagnées et que j'ai reproduite avec toute l'exactitude dont j'étais capable.

Je n'ai pas poussé plus loin mes recherches quoique j'eusse reconnu qu'il existait un dessin primitif sous celle-ci. Ce dernier est exécuté immédiatement sur le couche grise qui revêt le parement de la muraille; mais il m'a paru dénué d'intérêt, se réduisant à des coup de pinceau les uns bleu, les autres d'un pourpre obscur ou brunâtre, trop isolé entre eux pour reconnaître à quel genre de représentation ils aurait pu appartenir" (Bachelot 1975 p. 4).

Bachelot donne ensuite les proportions des personnages de cette peinture.

Pour le personnage principal, la partie inférieure manque. Il lui suppose 4 pieds de hauteur. (auréole : 10 pouces de diamètre, figure : 4 pouces et $\frac{1}{2}$, yeux de forme ovoïde pointue et louches : 17 lignes de long sur 15 de hauteur). 14 pouces et $\frac{1}{2}$ sépare les yeux de la cassette. Cette cassette est un coffret à 2 étages, haut de 5 pouces 5 lignes, large de 4 pouces par le milieu. "La main droite est singulièrement longue pour sa largeur, 8 pouces 9 lignes" sur "3 pouces jusqu'à l'origine du pouce. Les doigts sont menus, effilés, coupés obliquement à leur sommet et tous d'une largeur uniforme qui est de 4 lignes". La ligne du dessus de la balustrade (en peinture) correspondait au milieu de la hauteur de la fenêtre centrale du rond-point et se trouve ainsi à pieds 10 pouce au dessus du sol" (Bachelot 1975. p. 5).

Il passe à la description de la peinture qu'il a volontairement détruite : "la peinture exécutée sur la couche superficielle et qui s'enlevait par écailles (...) est le travestissement des 2 personnages décrit ci-dessus, en un ministre qui tient la main droite tendue au dessus de l'autre personnage. Celui ci est à genoux revêtu d'une espèce de chasuble rouge et tient ces deux mains dirigées vers l'autre personnage d'une manière suppliante.

Il est probable que ce tableau, qui est exécuté de la manière la plus grossière aura été fait lorsque les protestants. Il date de l'époque où les protestants se sont établis dans la chapelle et qu'ils ont voulu représenter d'une manière allégorique la religion catholique romaine, implorant le pardon auprès de leur ministre réformateur. Ces deux personnages sont peints sur couche de chaux non moins grossière; on la voit parsemée de points ronds, réunis au nombre de 5 à 7 en cercles épars (ce sont les seules traces que nous voyons encore de cette peinture là N.D.A.) (Bachelot 1975. p. 5).

Le deuxième inventeur des peintures de l'abside est Charles Langlois qui intervient sur la chapelle en vue de sa restauration, et ce à la demande du préfet d'Ille-et-Vilaine. Il donne lui aussi une description très précise des deux peintures aujourd'hui disparues.

"La partie la plus remarquable (...) est la voûte en cul de four de l'abside, sur laquelle un enduit assez épais a été décoré à diverses époques de peintures bien mutilées en vérité, mais dont il reste assez encore pour faire juger à peu près ce qu'elles durent être. Trois sujets différents y ont été superposés".

" Le plus récent représente au centre un personnage à genoux, les mains levées sur une espèce de calice. Une autre main qui appartient peut-être à un corps placé au dessus, ou qui seule était l'emblème de Dieu, est étendue sur sa tête et semble le bénir. Cette peinture, qui ne mérite certes pas ce nom, est colorée au vermillon; elle est entourée d'un cadre de même couleur bordé d'une teinte jaune. A droite et à gauche du cadre il semble qu'il existait un autre personnage et quelques décorations en ocre jaune. Au dessus, le reste de la voûte devait être parsemé de points rouges groupés par cinq ou six, très grossièrement faits à coup de pointe de pinceaux. Ce sujet, bien que le plus moderne, est le plus mutilé; ses formes sont plus arrondies que celles du dessin inférieur".

Il passe à la description de la fresque intermédiaire.

" Celui-ci, tracé comme le précédent sur un blanc à la chaux, dérobé en partie par le premier, me semble de style byzantin. Il est tout entier au trait rouge. On n'en perçoit que le partie à droite de la voûte; celle de gauche est recouverte par celui que je viens de décrire" (**Langlois 1839**)

Là, Charles Langlois se trompe. Il est facile de voir qu'en fait toute la partie gauche du mortier supportant la fresque gallo-romaine et ensuite la peinture intermédiaire s'est détachée du cul de four après la pose de cette dernière. Le peintre qui a réalisé la peinture la plus récente, n'a pas égalisé la surface d'apprêt, il s'est contenté de passer un blanc à la chaux sur l'ensemble du cul de four et a peint sur une surface irrégulière. Donc la partie droite de cette composition intermédiaire était détruite quand Langlois est intervenu.

"Au centre dans un cadre ovale, est un personnage dont on ne voit que le haut du corps; il a la main gauche levée, la tête entourée du nimbe. Au dessous à droite, sont trois autres figures entières (l'abbé Brune pensait qu'on pouvait les "prendre pour une Trinité" (**Brune 1850. p. 171**). L'une assise au milieu, domine les deux autres placés à ses côtés; sa main droite est étendue sur le personnage assis à sa droite. On n'aperçoit plus que le sommet de la tête et l'extrémité d'une main du personnage de gauche. Les deux premiers portent le nimbe. Au dessus de ce groupe est une inscription dont il ne reste plus un mot entier. Les seules lettres que j'ai pu assembler sont arsen... biteri... La première lettre, a, est même incertaine. Sous leurs pieds existent encore des traces de lettres. Le caractère de ce dessin semble le faire remonter au XIe ou au XIIe siècle. Il est très fruste ainsi que le premier qui le recouvre (**Langlois 1839**).

Il faut ajouter qu'un fragment de cette peinture existe encore à l'extrême gauche du cul de four. Nous avons relevé ce qui reste. On peut envisager des lettres. (voir FIG. 54). Banéat pense que la dernière peinture date de 1602 en se référant au Pouillé de Rennes (**Banéat 1928. p. 261**). Ce qui est invérifiable pour le moment.

"Enfin, au dessous de celui-ci en apparaît un troisième, évidemment plus ancien encore, et cependant en quelque sorte plus savant. En effet, celui-ci est peint de diverses couleurs; mais les badigeons supérieurs n'en laissent apercevoir que quelques fragments de si peu d'étendue qu'il est impossible d'en connaître le sujet. Je ne sais, en vérité, par quel nom désigner les objets que j'ai cru distinguer, mais, cependant, je crois que ce serait à des poissons qu'ils ressembleraient davantage. J'en ai pu dessiner trois de diverses dimensions"

"Le fond du tableau est gris-bleuâtre; au bas de la voûte, cette teinte semble devenir verte. Le dos des poissons, si ce nom peut leur être appliqué, est lavé en brun-rouge, le ventre est bleu-gris plus pâle que le fond. A l'extrémité droite sont deux espèces de fleurs formées par un trait bleu clair. Cette peinture est tracée sur un enduit fort épais, composé d'une première couche de

chaux et sable, et d'une dernière plus mince et unie, qui semble formée de chaux et de quelques parcelle de briques très rares" (Langlois 1839. p. 5).

Ces poissons ne gênent pas Langlois. Dans sa volonté de prouver que la chapelle n'a jamais été un monument païen, il les fait pénétrer, avec prudence, dans un symbolisme chrétien.

"Bien que le sujet semble d'abord tout profane, il serait possible de lui trouver un but fort religieux. Ainsi, dans les premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens, parmi leur représentation symbolique, admirent le poisson (...) comme représentation de Jésus-Christ. Ceux qui sont dans "le tableau dont je m'occupe, placés à l'angle de la voûte, semble n'être qu'un accessoire d'un sujet principal. (...) Lorsqu'on osa représenter le Christ sous une forme humaine, l'allégorie en fit un pêcheur, et il existe un bas-relief où Dieu, une ligne à la main, retire de l'abîme les hommes sous la forme de poissons. Si le tableau que j'ai découvert avait quelque rapport avec cet antique symbole, il serait remarquable" (Langlois 1839. p.6 et 7).

Dans l'espoir de pouvoir parvenir à une datation de la chapelle entre le VI^e et le IX^e siècle, il ajoute : "Si la première peinture de (...) l'abside était mieux connue, elle pourrait peut-être donner quelques renseignements à ce sujet" (Langlois 1839. p. 10). Ou encore : "Il est maintenant impossible de rien décider à son égard, et malgré tout le désir que j'avais de pénétrer ce mystère, ne pouvant le faire qu'en dégradant encore davantage le dessin byzantin qui recouvre le tout, j'ai dû m'en abstenir et attendre que l'on ait fait sur les premières compositions toutes les remarques possibles" (Langlois 1839. p. 5).

Les choses devaient aller plus loin. Comme le faisait justement remarquer Fernand Dacé (Dacé 1961. p. 119 - 120) les archives départementales d'Ille-et-Vilaine possèdent quatre lithographies de Langlois. Les trois premières portent la signature de Langlois, pour le trait, et, pour la gravure, celles de Landais et Leroy, à Rennes.

L'une a pour légende : "Dessin au trait rouge existant à la voûte de la chapelle de Langon, dépt d'Ille-et-Vilaine", avec cette remarque : "Les objets ponctués à droite font partie d'une fresque antérieure au dessin principal." Il s'agit des poissons qui transparaissent au travers de la fresque médiévale (voir FIG. 53).

La quatrième lithographie est légèrement postérieure; elle porte, à côté de la signature de Langlois, celle du graveur Landais, à Rennes. Elle se compose de deux tableaux : en haut la vue d'ensemble de la fresque de Vénus anadyomène, en bas, un détail de cette fresque, le buste et le mouvement de bras de Vénus présentée comme retenant des bandelettes. Elle est titrée et datée "Peinture à fresque, présumée antique, découverte à la voûte de l'abside de la chapelle Sainte-Agathe de Langon (dépt d'Ille-et-Vilaine), 1841 (voir FIG. 55).

Langlois est donc retourné à la chapelle Sainte-Agathe de Langon, comme nous l'avons vu, en décembre 1840, sur la demande du ministre de l'intérieur de l'époque pour découvrir cette troisième fresque et a sacrifié les deux fresques extérieures pour parvenir à la plus ancienne, et il nous a laissé la date de cette seconde invention.

Il semble avoir accueilli cette découverte à regret. N'écrit-il pas sur la lithographie de Vénus anadyomène : "Présumée antique", et il fait figurer cette note :

"La figure centrale et les bandelettes qu'elle porte sont ombrées en brun rouge; le dos des poissons est brun, leur ventre bleu azur, le fond du tableau est bleu plus pâle; les contours sont tracés par un trait brun, mais non gravé. La moitié gauche du sujet est détruite. Cette peinture, découverte sous un dessin de style roman, semble d'après cet indice, devoir remonter

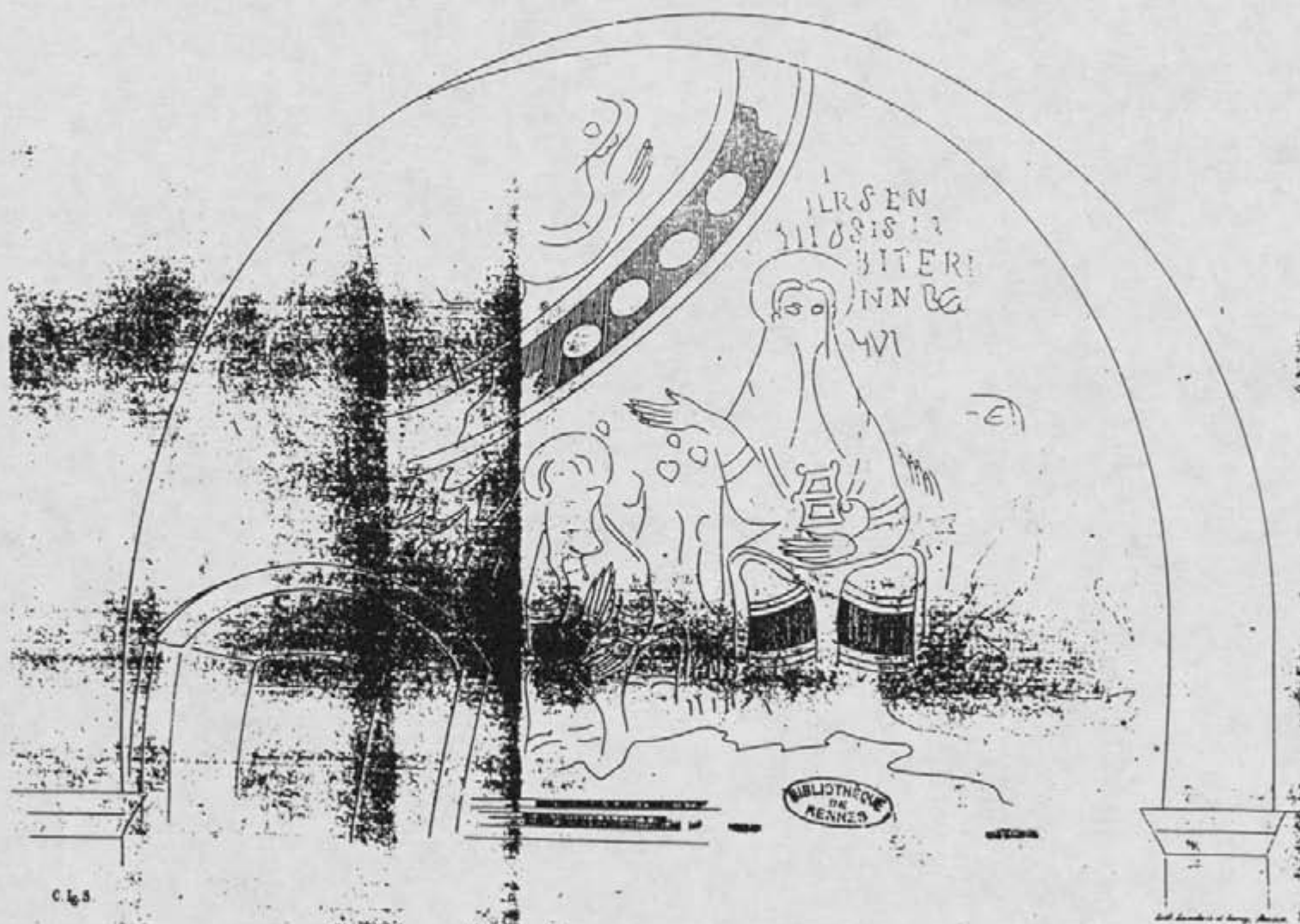


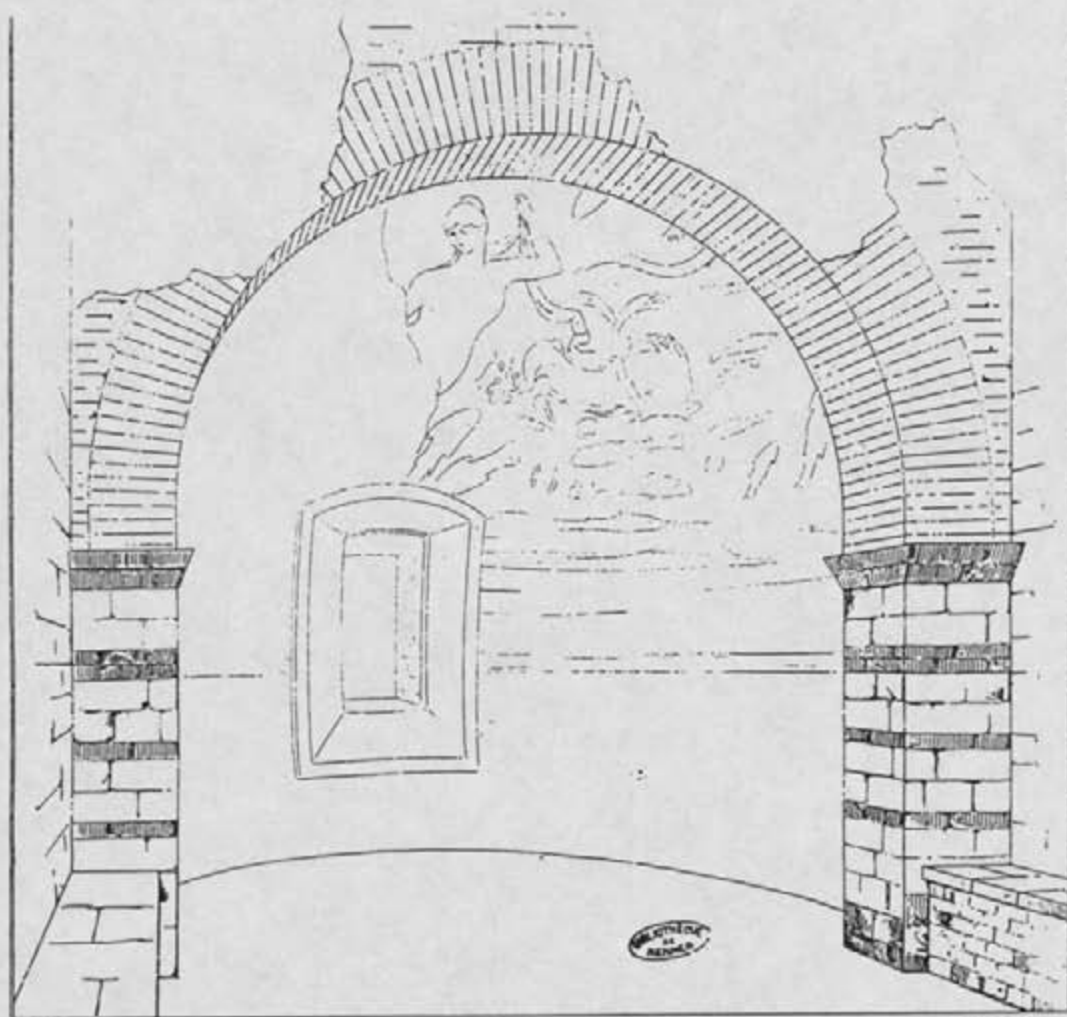
FIG. 53
 Lithographie signée C. Langlois (Langlois 1839).
 "Dessin au trait rouge existant à la voûte de l'abside de la chapelle de Langon (dépt. d'Ille-
 et-Vilaine)".

Dessin au trait rouge existant à la voûte de l'abside de la chapelle de Langon, dép. d'Ille et Vilaine.

Les objets peints à droite, font partie d'une fresque appartenant au dessin principal.



FIG.54
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 15
Relevé des restes de la fresque intermédiaire à l'extrême gauche du cul-de-four.



G. Langlois del.

L. L. L.

Peinture à Fresque, présumée antique

Relevée par le comte de la Roche de la chapelle de St. Agathe de Langogne (par M. de la Roche) en 1820.



Les figures sont dessinées en perspective sur une surface plane, et les proportions sont données par une seule mesure, le pied. Les contours sont tracés par un trait fin, sans une ligne de mort, sans la ligne de la robe. Les proportions sont données par une seule mesure, le pied, et les contours sont tracés par un trait fin, sans une ligne de mort, sans la ligne de la robe. Les proportions sont données par une seule mesure, le pied, et les contours sont tracés par un trait fin, sans une ligne de mort, sans la ligne de la robe.

FIG. 55
Lithographie de Charles Langlois, 1841.
"Peinture à fresque, présumée antique". (archives départementales).

à une époque reculée, ainsi que la partie de la construction sur laquelle elle est appliquée; au reste, la nef de cette chapelle, malgré l'aspect antique de l'appareil de ses murs, pourrait bien n'être qu'une reconstruction postérieure, quelques uns des cordons qui les décorent n'étant composés que de tuiles et non de briques" (**archives départementales**) (voir FIG. 55). Deux affirmations, deux erreurs : l'une pour les bandelettes, l'autre pour la nef.

L'abbé Brune dans son "Cours d'archéologie", publié en 1846, dit : "Il est bien probable que si l'on pouvait découvrir l'ensemble de cette première peinture, on retrouverait une composition analogue à celle dont les premiers chrétiens se servirent si souvent pour figurer la vocation des hommes au salut, et où ils représentaient le Sauveur sous la forme d'un pêcheur, prenant à l'hameçon les poissons figurant les âmes. (...) La figure du poisson était devenue l'emblème de Jésus-Christ et de tous les chrétiens (**Brune 1846. p. 207**).

En 1850, devant la classe d'archéologie de l'Association Bretonne il dit : "Sur la voûte de l'abside sont appliquées trois couches de peinture à fresque qui se recouvrent l'une l'autre. (...). Sur la plus ancienne, on distingue sans difficulté, une femme dans une pose fort académique et qui semble être quelque divinité ancienne. La fresque intermédiaire porte trois personnages exécutés d'une manière assez rude, que l'on peut prendre pour une Trinité, et au dessous plusieurs figures de poissons(sic), représentations symboliques du Christ de la première Eglise" (**Brune 1850. p. 172**).

L'abbé Brune, en plaçant (par mégarde sans doute - sic) les poissons dans la peinture intermédiaire, couvre ses développements et ceux de Langlois sur leur symbolisme chrétien ! Le thème est celui bien connu dans la peinture et la mosaïque romaine des IIIe et VIe siècles, du Triomphe de Vénus marine (**Duval 1991. p. 251**).

La fresque est datée de la 2nd moitié du IVème siècle; elle est donc assez tardive. Suite à la découverte de la fresque par Langlois, un cours débat s'engagea entre les érudits locaux pour savoir ce que représentait la fresque antique.

Aussant croyait y voir une Amphitrite (**B.S.A.I.V. 1869. p. XXIV**).

Kerdrel lui répondit que "les représentations de Vénus marina, publiées (...) notamment par Kreutzer (...), l'autorisait seules à hésiter entre l'opinion de Aussant et la sienne". Ce qui le déterminait par-dessus tout, "c'est le rapprochement fait bien des fois entre la fresque de Langon et cette date du cartulaire de Redon : "*Hoc factum est in ecclesia Sancti Vénéris in Langon*" (**B.S.A.I.V. 1869. p. XXIV**).

"La fresque de l'abside est évidemment païenne (...). Le dauphin figuré sur cette fresque est l'attribut de *Venus marina*; sa présence décide que le personnage est une Vénus et non une Amphitrite. Il existe plusieurs types de Vénus Anadiomène; celui-ci est plus probablement la Vénus marina" (**B.S.A.I.V. 1869. p. XXVIII et XXIX**).

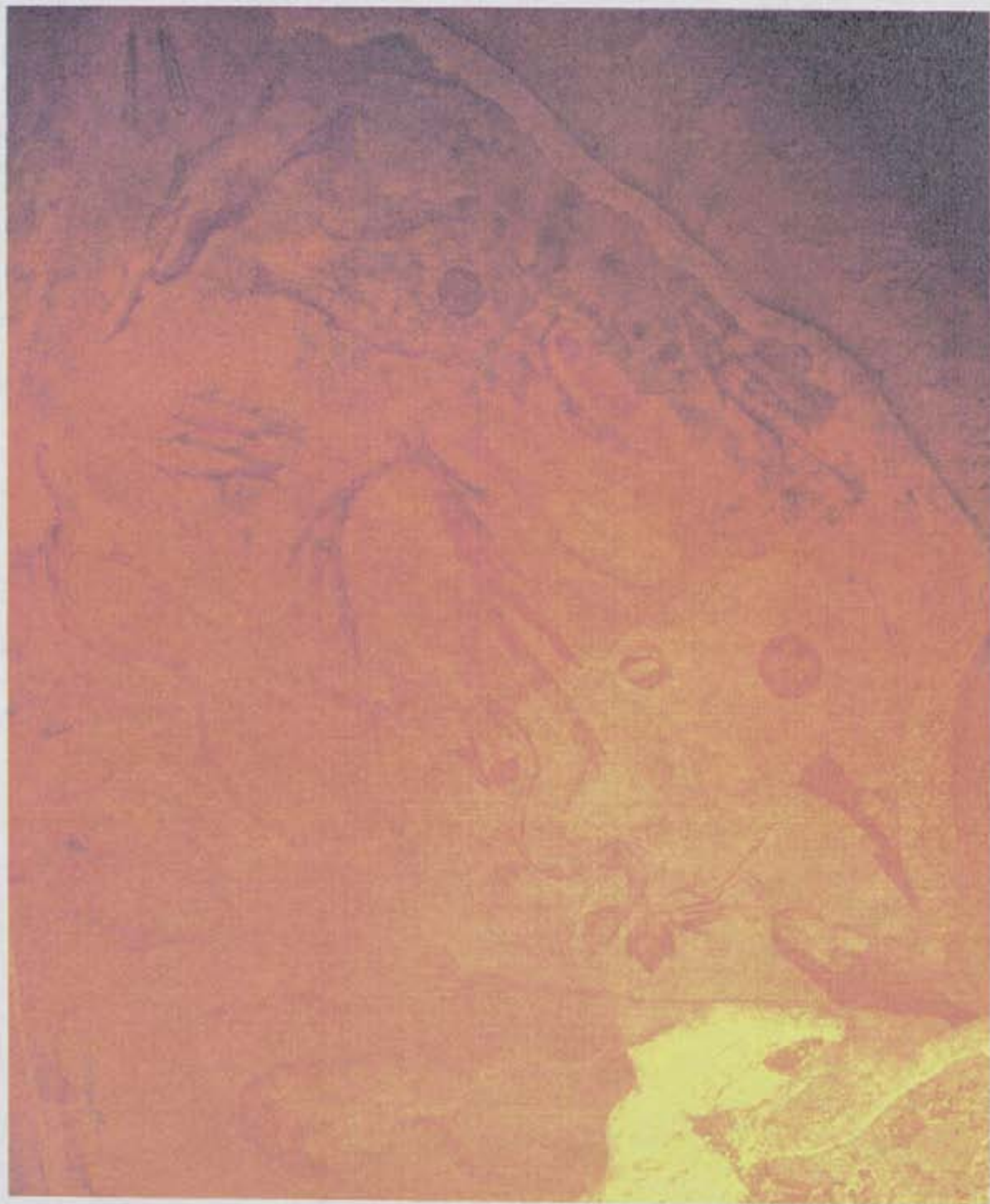


FIG. 56
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 15.
Vue générale de la partie conservée de la fresque gallo-romaine
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

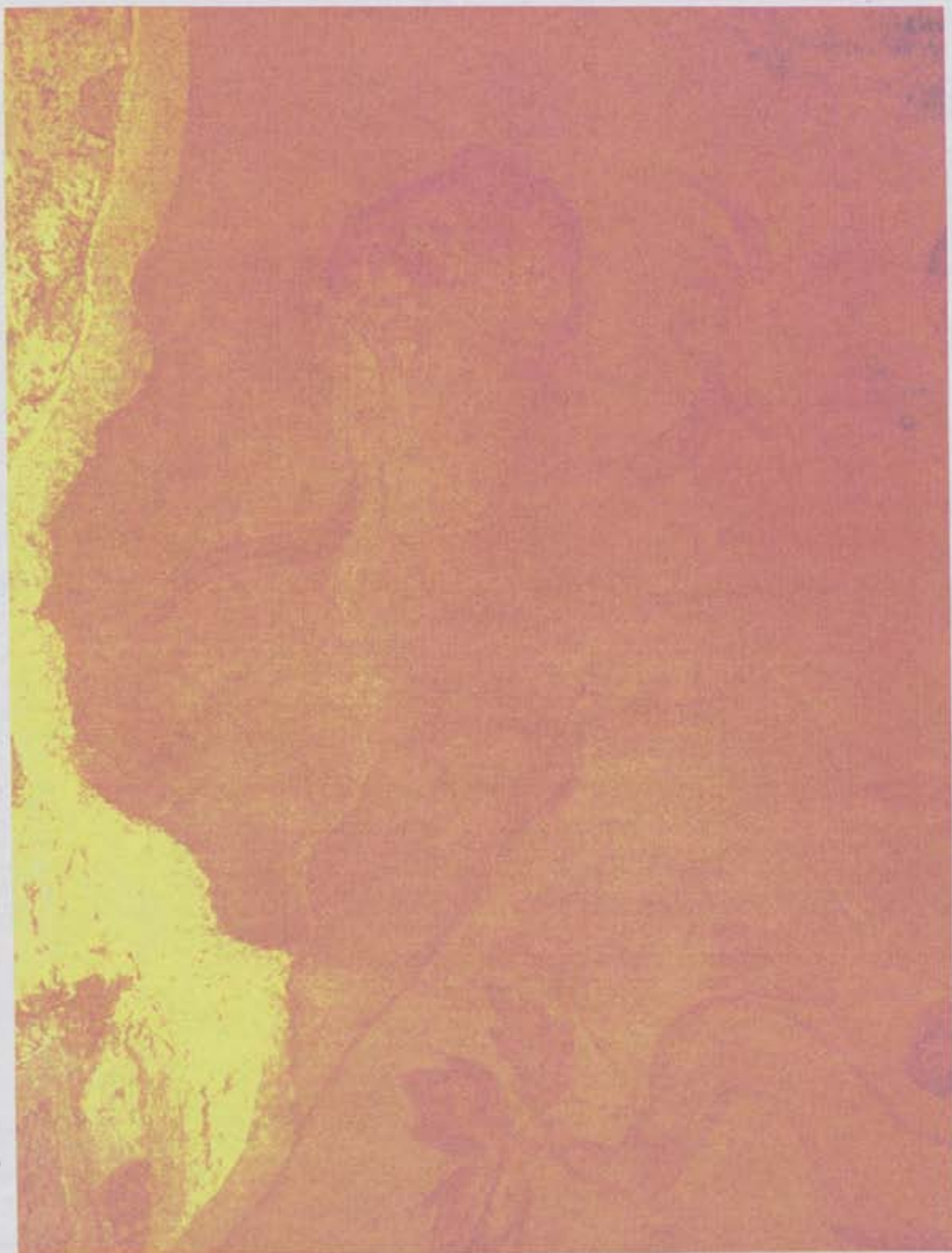


FIG. 57
Chapelle Sainte-Agathe, Zone 15.
Fresque gallo-romaine, détail de vénus relevant ses cheveux.
Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).



FIG. 58

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 15.

Fresque gallo-romaine, détail du paysage marin, de la tête du dauphin et des poissons à la droite de vénus.

Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

4.2. Mise en phase des Observations archéologiques

A travers cette étude de bâti, nous avons mis en évidence cinq phases de construction ou de reprise bien distinctes dans l'histoire de la chapelle, deux pour la période antique (voir FIG. 59), deux pour la période médiévale et une pour la période moderne (voir FIG. 60).

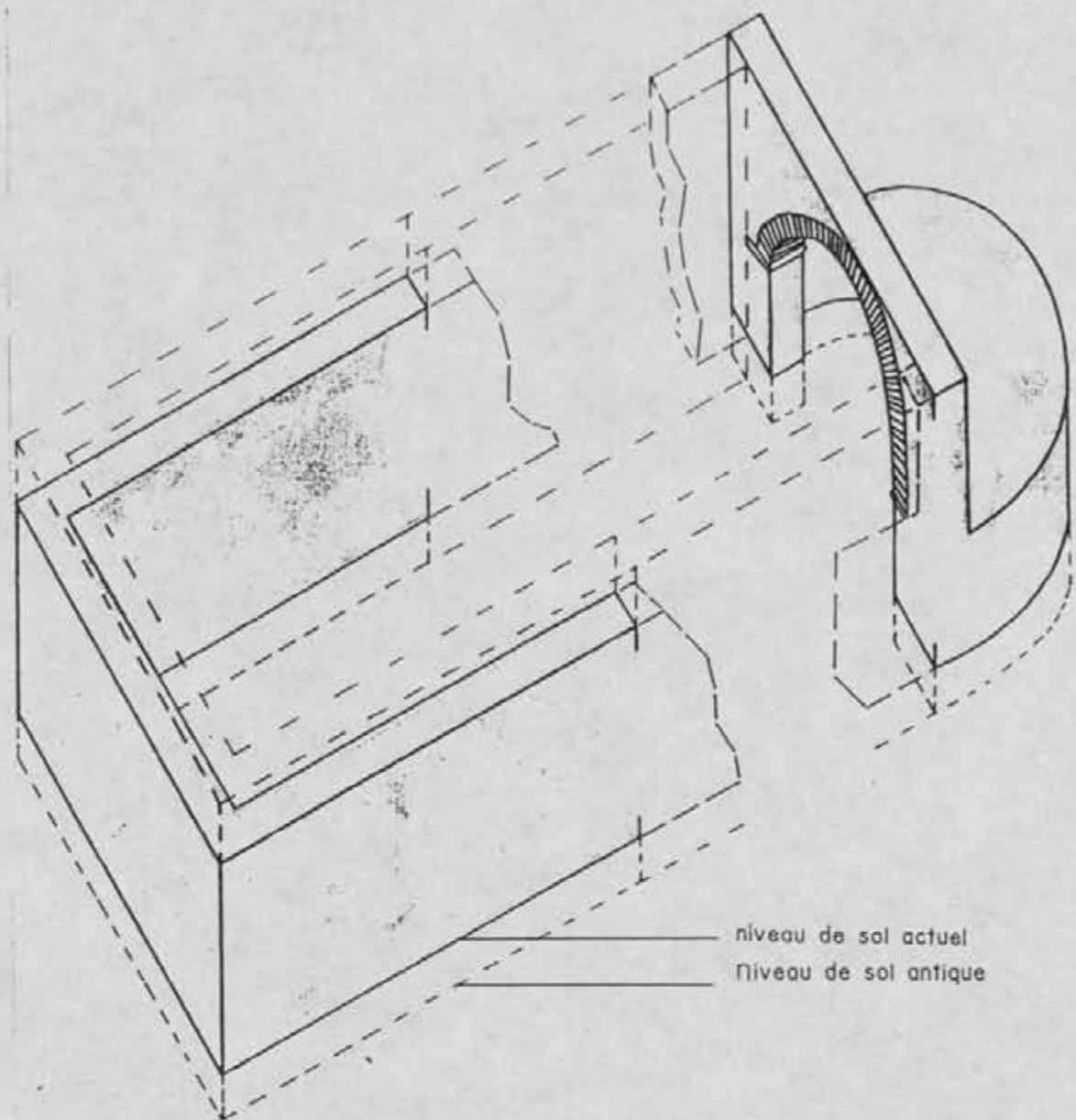
Les éléments de chronologie que nous proposons sont très flous. Par exemple, il faut comprendre les phases gallo-romaines au sens large du terme. Celle-ci peut intégrer un très bas-empire. Il est clair que les attributions chronologiques que nous avons adoptées sont plus définies par une facilité de l'esprit à caler un événement dans un temps relatif. Nous n'y avons pas intégré d'éléments de chronologie absolue, ce qui est de toute façon pour le moment parfaitement impossible. Seuls les indices historiques recueillis lors de l'étude documentaire ont été pris en compte. Par exemple, la présence d'une nécropole mérovingienne dans l'environnement proche de la chapelle nous incite à penser que le bâtiment a pu jouer un rôle au sein de cet espace cimétériel. Par commodité intellectuelle, on parlera de chapelle cimétériale au haut Moyen-Age.

Il est évident que pour les élévations gallo-romaines, nous avons affaire à deux phases de construction différentes sans qu'il soit possible de proposer une chronologie absolue pour l'une ou l'autre, voire de les caler l'une par rapport à l'autre. En particulier nous ne savons pas dire si la fresque datée de la deuxième moitié du III^e siècle appartient à la première ou à la seconde phase de construction. Il est certain que les deux phases de construction sont séparées par une phase d'abandon ou de ruine avancée du bâtiment, voire de destruction brutale. Il est impossible de savoir la fonction du premier bâtiment gallo-romain.

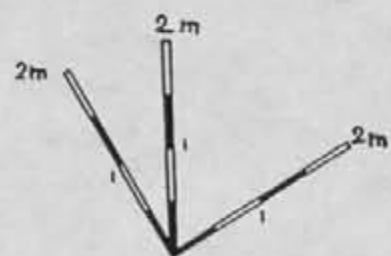
Le premier bâtiment montre un plan basilical, fondé sur semelle débordante. Il est impossible de restituer les élévations qui se trouvaient à l'emplacement du mur du haut Moyen-Age. Il est possible d'imaginer des ouvertures à cet endroit. Le deuxième bâtiment se caractérise par l'ajout, sur les façades sud et nord de deux massifs de fondation débordant l'ancienne de trente cm environ. Sur cette nouvelle semelle s'appuie un mur en refend par rapport aux murs primitifs qui sont surélevés, et dans lesquels on perce quatre fenêtres cintrées (trois d'un module interne de un mètre dans la nef et une d'1,20 m. de large dans le mur est au dessus de l'arc triomphal qui ferme l'abside. On contreforte aussi, en tout cas du côté sud, ce même mur est. Il est sans doute possible de restituer une hauteur globale du second monument de 7 à 8 mètres, ce qui nous oblige à penser que ces élévations ne fonctionnent pas seules à l'époque.

Au haut Moyen-Age, alors que le bâtiment doit être en partie ruiné, il est profondément modifié et l'on joint les élévations gallo-romaines par deux murs symétriques à l'appareil hétérogène. Le bâtiment prend sans doute alors la fonction d'une chapelle cimétériale. Pendant le beau Moyen-Age, le porche sud est plaqué contre le mur du haut Moyen-Age, sans doute au moment où le chevet et le transept nord de l'Eglise Saint-Pierre sont modifiés, sans doute au début du XII^e siècle. Peut-être peut-on supposer un souci d'homogénéité dans un programme architectural à l'intérieur de l'espace cimétériel.

Enfin dans un temps que nous comprendrons comme étant le début de la période moderne, alors qu'à nouveau le bâtiment doit être ruiné, de profondes modifications sont opérées tant au niveau des ouvertures que dans les superstructures de l'édifice; en particulier on construit des pignons aigus pour adapter l'édifice consacré au culte à la mode de l'époque.



1ère phase gallo-romaine



2ème phase gallo-romaine

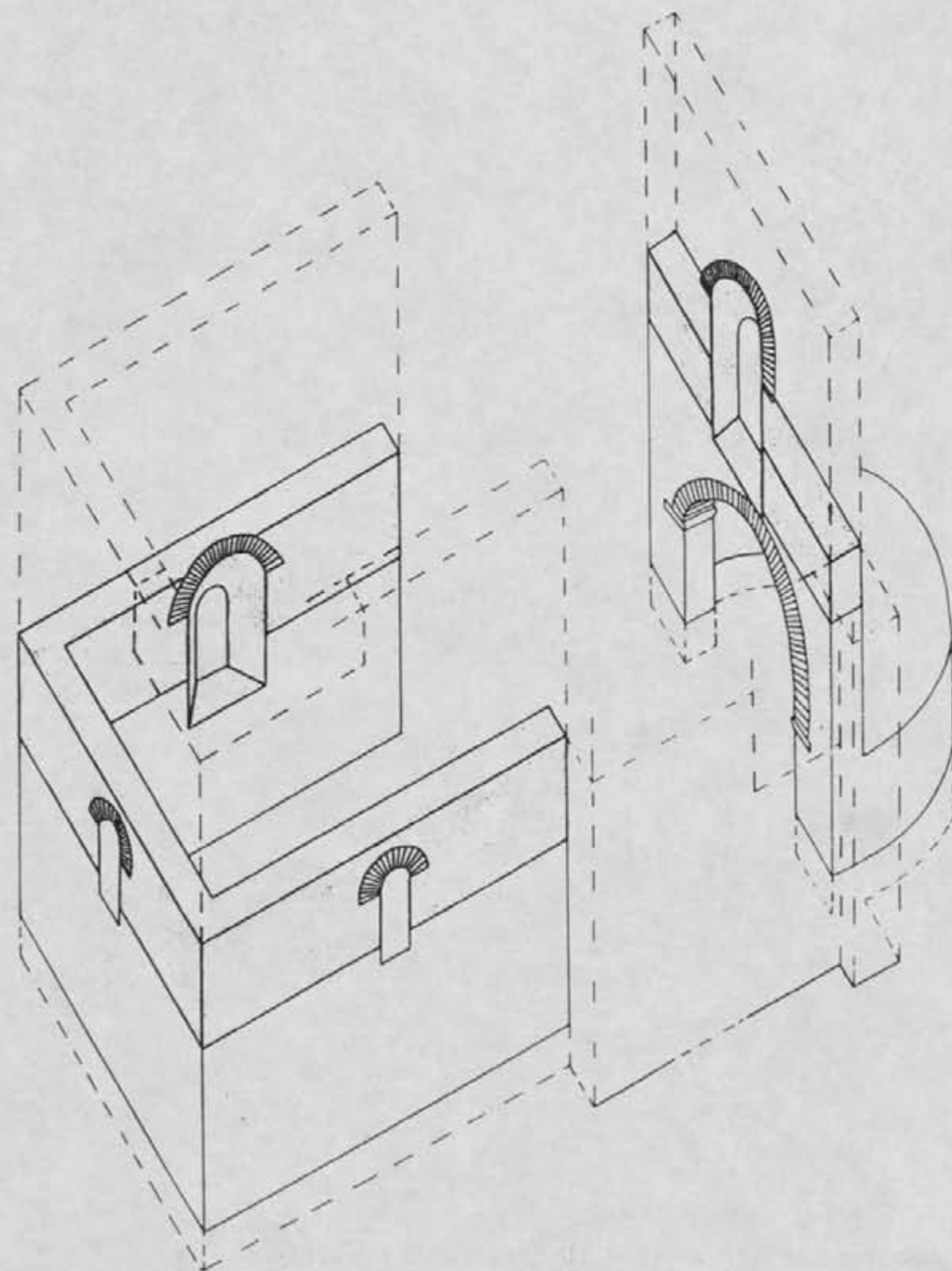
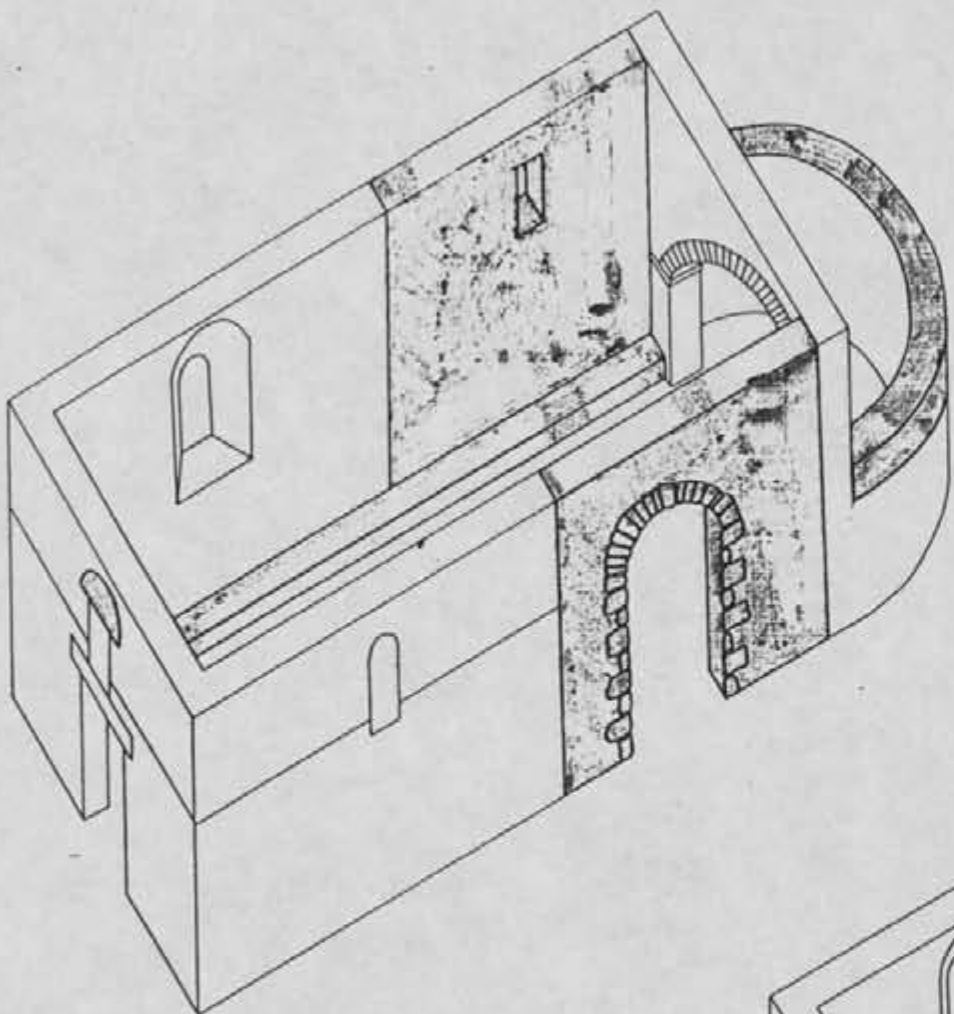
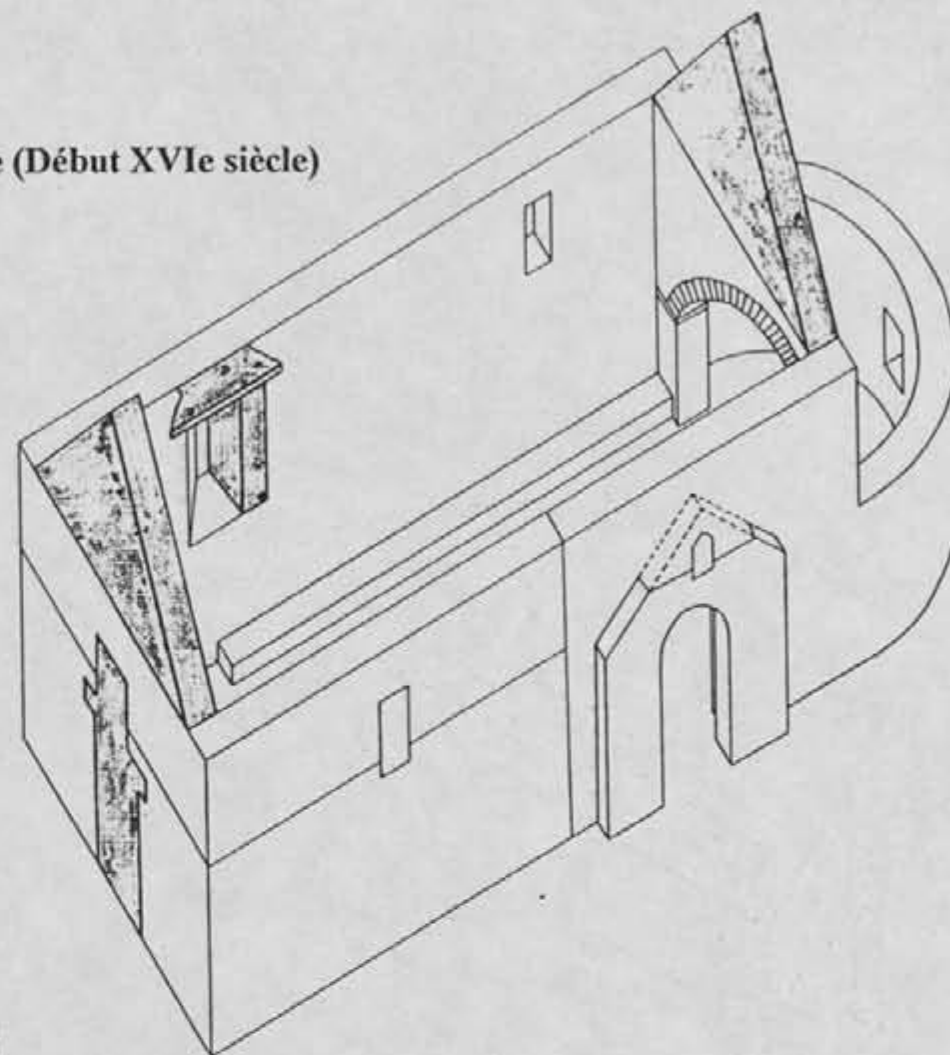


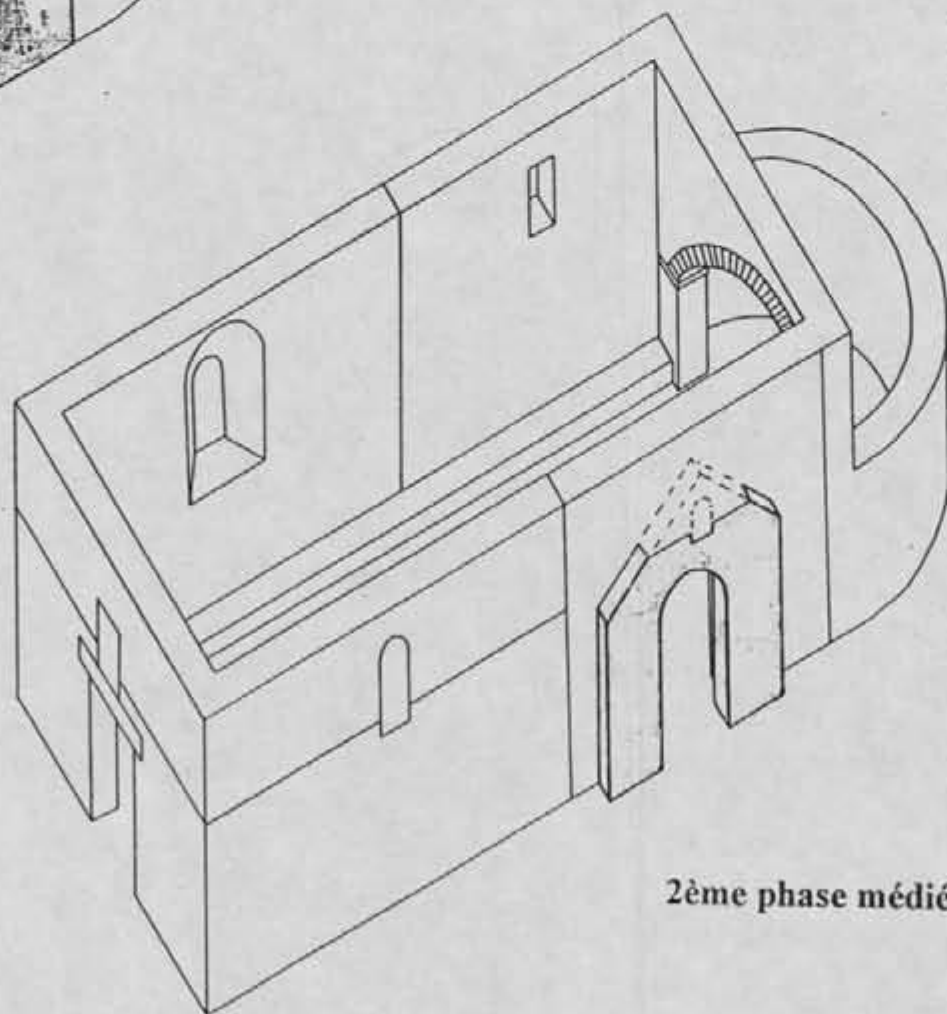
FIG. 59
Axonométries de la chapelle Sainte-Agathe par phases de construction.

FIG. 60
Axonométries de la chapelle Sainte-Agathe par phases de construction.

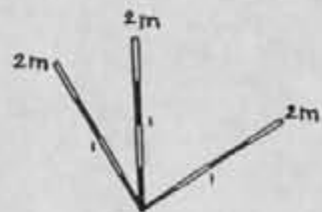
Phase moderne (Début XVIe siècle)



1ère phase médiévale (haut Moyen-Age)



2ème phase médiévale (XIIe siècle)



CONCLUSION

L'apport majeur du relevé architectural et archéologique de la chapelle Sainte-Agathe est la mise en place de la chronologie relative des différentes phases de construction. La mise en phase que nous proposons a été établie à partir de l'analyse archéologique des murs, par l'enregistrement stratigraphique des unités de construction. Les phases proposées sont à considérer comme les grandes étapes de modification ayant affecté le premier édifice : surélévation des murs gallo-romains avec percement des fenêtres, transformation du bâtiment au haut Moyen-Age, pour l'adapter au culte chrétien (le bâtiment devient sans doute une chapelle cimetériale comme le laisse penser la nécropole qui se développe semble-t-il dès le Ve siècle), adjonction du porche sud au XIIe siècle, reprise des murs pignons et remise en état de l'édifice, à l'époque moderne, sans doute au XVIe et XVIIe siècle. La chapelle Sainte-Agathe, y compris jusqu'à une époque très récente, a une histoire longue et ponctuée de nombreuses réfections. Les grandes phases proposées ont donc dû être séparées par des états d'abandon, voire de ruine partielle du bâtiment, en particulier entre les deux phases de construction gallo-romaine et avant la phase de construction de l'époque moderne.

Des remaniements et reprises ponctuelles semblent avoir affecté l'édifice quasiment en continu à l'échelle de sa durée d'utilisation. La maçonnerie qui comble ces reprises permet de rattacher leur rebouchage à d'autres remaniements plus significatifs et mieux calés; il est parfois difficile de proposer une datation pour leur mise en place. C'est le cas notamment de la porte ouest.

La fonctionnalité recherchée lors de ces remaniements n'est pas toujours perçue dans le temps et, pour les périodes modernes et contemporaines, n'a pas pu être encore déterminée par la recherche documentaire.

La vision que l'on a actuellement du bâtiment gallo-romain est très partielle. Les élévations que nous pouvons observer sont uniquement la partie conservée d'un tout actuellement inaccessible (si ce n'est mentalement). L'environnement archéologique contemporain des phases antiques nous échappe en totalité. Les murs ont été conservés grâce aux modifications qu'ils ont subies, la plus importante d'entre elles étant la transformation des murs antiques existants (dont l'implantation s'y prêtait d'ailleurs fort bien) en édifice. C'est à l'évidence à ce changement de fonction et de destination que l'on doit l'entretien et donc la conservation du bâtiment gallo-romain. Cependant la réutilisation de ce bâtiment lui doit également d'avoir été coupé radicalement de son contexte originel. Les événements liés à l'implantation d'un édifice chrétien, notamment l'établissement de la nécropole mérovingienne (ou antérieure), sont en effet responsables en partie de la perturbation ou de la destruction des niveaux archéologiques gallo-romains. Mais une chose doit être soulignée : de tout temps la chapelle Sainte-Agathe a un statut particulier à Langon, ce qui doit sans doute être un des facteurs de sa conservation à travers les siècles.

L'étude de bâti est à considérer comme une étape supplémentaire dans la connaissance et la compréhension de l'histoire de la chapelle Sainte-Agathe.

La présence de la nécropole mérovingienne atteste de la fondation précoce d'un édifice chrétien, peut-être dès le Ve ou VIe siècle. La première mention de la chapelle Sainte-Agathe, en tant qu'église, provient du Cartulaire de Redon et date du IXe siècle, plus précisément de 838, presque trente ans avant la mention de la paroisse de Langon.

A l'examen des diverses hypothèses mises en place pour comprendre la fonction originelle du bâtiment, et après un dépouillement critique de toute la bibliographie consacrée au petit édifice, il est évident qu'une partie d'entre elles ont été échafaudées en rupture totale avec la réalité archéologique des élévations. Ces hypothèses illustrent plus l'évolution de la recherche et la psychologie des auteurs qu'une réflexion objective.

Nous pouvons affirmer qu'il faut abandonner définitivement l'hypothèse d'une *cella memoriae* telle qu'on l'a argumentée actuellement. Les deux autres hypothèses, bien qu'invérifiables dans l'état actuel sont recevables. On pourrait préciser que les fouilles pratiquées dans la chapelle Sainte-Agathe n'ont donné aucun indice plaidant en faveur d'une salle de bains, mais il est probable que le bâtiment est à l'origine un édifice civil. La troisième hypothèse elle, à savoir celle d'un temple de Vénus, pourrait être étayée, par un faisceau d'éléments concordants dont le plus troublant est le premier vocable chrétien de la chapelle, *ecclesia sancti Veneris* qui renvoie directement au nom de la déesse antique. La vue des restitutions des élévations de la seconde phase de construction gallo-romaine, que nous proposons en conclusion de notre étude, permet de reconsidérer ce que pouvait être le bâtiment dans son état initial et encore n'en n'avons nous qu'une vision très tronquée. Seules des fouilles archéologiques dans l'environnement proche de l'édifice nous permettraient de comprendre quelle était la fonction originelle du bâtiment. Pour les périodes plus récentes une étude documentaire approfondie permettrait d'illustrer les données que nous avons recueillies sur le terrain.

Il est évident que le bâtiment gallo-romain de Langon ne fonctionne pas seul dans l'Antiquité. Nous avançons l'hypothèse que les élévations actuelles sont les restes d'un grand domaine ou villa. L'environnement archéologique contemporain (la villa de Ballac au lieu dit "Les Bosses du Château", la voie romaine reliant Brain, la zone de l'Etier, connue comme étant "un champ de tuiles romaines" et enfin les deux têtes en marbre trouvées au XIXe siècle à "Port-de-Roche" dont un moulage est conservé au musée de Bretagne) fait transparaître une occupation des sols très dense à l'époque gallo-romaine.

On aurait donc une évolution, assez bien comprise actuellement par le biais d'exemples ponctuels bien documentés, d'un grand domaine gallo-romain qui devient au haut Moyen-Age un pôle centripète d'agglomération autour d'un petit édifice consacré au culte chrétien.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

Adam 1984

ADAM (J.P.) - *La construction romaine : matériaux et techniques*. Paris, éd. Picard, p. 152 - 158. (coll. « Les Grands Manuels Picard »).

Aubrun 1986

AUBRUN (M.) - *La paroisse en France, des origines au XVe siècle*. Paris, éd. Picard, 269 p.

Audin 1984

AUDIN (P.) - 'La réutilisation des sites antiques par les églises'. *Caesarodunum : Bulletin de l'Institut d'Etude Latine et du Centre de Recherche A. Piganiol*, t. XIX (Actes du colloque 'Ethnologie et Archéologie' - Paris - Ecole Nationale Supérieure - 7 et 8 mai 1983). Tours, Imprimerie Spéciale de l'Université de Tours, p. 63 - 107 (plus part. 66, 91 et 95).

Bachelot de la Pylaie 1975

BACHELOT DE LA PYLAIE (J.M.) - 'Les excursions archéologique du Baron de la Pylaie. Edifices de construction romaine découvert dans le département d'Ille et Vilaine en 1830. Langon et ses divers monuments'. *Archéologie en Bretagne (Bulletin d'information de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne)* n°VI, 2ème trimestre, p. 1 - 10 (édition R.SANQUER). écrit le 31 mai 1841.

Petit temple de Vénus devenu la chapelle de Sainte-Agathe à Langon sur la Vilaine'.

Bachelot de la Pylaie 1975

BACHELOT DE LA PYLAIE (J.M.) - 'Les excursions archéologique du Baron de la Pylaie. Edifices de construction romaine découvert dans le département d'Ille et Vilaine en 1830. Petit temple de Vénus devenu la chapelle de Sainte-Agathe à Langon sur la Vilaine'. *Archéologie en Bretagne (Bulletin d'information de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne)* n°VI, 2ème trimestre, p. 1 - 10 (édition R.SANQUER). écrit le 31 mai 1841.

Banéat 1927-1930

BANEAT (P.) - *Le Département d'Ille-et-Vilaine : histoire, archéologie, monuments*, t. 2 (F à O). Rennes, Paris : Librairie Moderne J. Larcher, 1928, p 258-269. (3ème édition, 4 vol.).

Banéat 1928

BANEAT (P.) - *Etudes sur les voies romaines du département d'Ille-et-Vilaine*. - Rennes : imp. G. Vatar, 1928, p. 61 et 64.

Barbet 1985

BARBET (A.) - *La Peinture murale romaine : les styles décoratifs pompéiens*. Paris : Picard, 1985, p. 263, 275.

Bercé 1979

BERCE (F.) .- *Les Premiers travaux de la commission des Monuments Historiques, 1837-1848 : procès-verbaux et relevés d'architectes*. Paris : A. et J. Picard, 1979, p. 49.

Blanchet 1913

BLANCHET (A.) .- *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*. Paris : Ernest Leroux, 1913, p. 15-17, 97-101.

Blanchet 1921

BLANCHET (A.) .- L'Edifice antique de Langon. *Bulletin Monumental*, t. LXXX, 1921, p. 153-158.

Bois Greffier 1889

BOIS GREFFIER (pseud. A. Orain) .- La Chapelle Sainte-Agathe. *La Dépêche Bretonne*. 3 et 4 août 1889.

Bourde de Roguerie 1924

BOURDE DE ROGUERIE (H.) .- Excursion de la Société Archéologique : notes sur les églises d'Arbrissel, Bais, Domain, La Guerche, Louvigné de Bois, Moutiers, Piré et Raffée. *Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LI. 1924, p. 139-140

Brett 1989

BRETT .- *The monks of Redon : gesta sanctorum Rotonensium and Vita Conuivionis*.- *Wolfeboro*. II, 8/9, 1989, p. 172-173.

Brune 1846

BRUNE (Abbé J.) .- *Résumé du cours d'archéologie professé au Séminaire de Rennes, suivi de notices historiques et descriptives sur les principaux monuments religieux du diocèse : ouvrage spécialement destiné à répandre les connaissances nécessaires pour la conservation et la restauration des édifices et objets d'art consacrés au culte*. Rennes : ancienne maison Vatar et Jausions, 1846, p. 203-209.

Brune 1850

BRUNE (Abbé J.) .- "Communication". *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*, t.II. Paris : Victor Didron, 1850, p. 171-172.

Brune 1861

BRUNE (Abbé J.) .- Répertoire archéologique : département d'Ille-et-Vilaine. *Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t.I. Rennes : imp. Ch. Chatel et Cie, 1861, p. 75.

Buffet 1954

BUFFET (H.F.) .- *En haute Bretagne : coutumes et traditions d'Ille et Vilaine, des Côtes-du-Nord galloise et du Morbihan gallo au XIXe siècle*. Paris : Librairie Celtique, 1954, p. 27, 49, 314. (réed. Lafitte Reprints 1982).

Buffet 1959

BUFFET (H.F.) .- *Ille-et-Vilaine*. Paris : Alépée, 1959, p. 29.

Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne 1857

"Chapelle gallo-romaine de Langon. Discussion sur les moyens de la conserver, sans altérer son caractère, examen et appréciation des fresques qui y ont été découverte".- Classe d'archéologie, VIe vol. 1ère livraison. Rennes : libr. LeVerdier; Paris : libr. Archéo. Victor Didron, 1857, p. 146-149. (7ème séance, 16 octobre 1856 : discussion entre De Kerdrel, M. de Fruglaye, M. Brune, m. Bizeul, M. Vert, M. de Villemarqué, M. de Keranfle'h, M. de Courson).

Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine - Procès-verbaux 1844-1857

p. 29 : communication de M. de Kerdrel.

Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine T. VII (1863 - 1870).-

- Procès-verbal p. XII - XIII. (Séance du 12 novembre 1863 : intervention de M. de la Borderie).

- Procès-verbal p. XIII. (Séance du 8 décembre 1863 : communication de M. de la Borderie).

- Procès-verbal p. XIV-XV. (Séance du 12 janvier 1864 : communication de M. du Portal et de M. de la Borderie).

- Procès-verbal p. XVII. (Séance du 16 février 1864 : communication de M. de la Borderie; discussion entre M. de la Borderie, Abbé Brune et M. de Kerdrel).

- Procès-verbal p. XIX. (Séance du 8 mars 1864 : communication de l'Abbé Brune).

- Procès-verbal p. XXI - XXIV - (Séance du 12 avril 1864 : rapport de M. de Kerdrel; discussion entre M. de Kerdrel, m. Pinczon du Sel, M. de la Borderie, M. André, M. Aussant, M. Duret).

- Procès-verbal p. XXVII - XXX - (Séance du 10 mai 1864 : rapport lu par M. de Kerdrel et discussion entre De Kerdrel, Langlois et La Borderie).

- Procès-verbal p. XXXIII - (Séance du 12 juillet 1864).

Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine T. XI 1877

-Procès-verbal p. VII - (Séance du 9 mai 1876 : communication de Guillotin de Corson).

Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine T. XIII 1879

- Procès-verbal p. L - (Séance du 14 mai 1878 : communication de M. Regnault).

- Procès-verbal p. LII - (Séance du 9 juillet 1878 : discussion entre La Borderie, Abbé Guillot et Sacher de Launay).

- Procès-verbal p. LIII - (Séance du 13 août 1878 : communication de La Borderie).

- Procès-verbal p. LVI - (Séance du 12 novembre 1878 : communication de La Borderie).

Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine T. XVII 1887

-Procès-verbal p. LXXII. (Séance du 10 novembre 1885 : Communication de M. Bézier).

Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine T. XXIV 1895

- Procès-verbal p. XXXIV. (Séance du 17 juillet 1894 : communication de Lucien Décombe).

Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine T. XXV 1896

- Procès-verbal p. XVI. (séance du 9 avril 1895 : discussion entre l'Abbé Guillot, M. de Villers, M. le Comte de Palys, l'Abbé Duval, M. Décombe).

Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine 1911

Liste des monuments, des sites et des objets classés comme monument historique du département d'Ille-et-Vilaine. *Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XLI, 1ère partie. 1911, p. 324.

Bulletin Monumental 1849

Séance tenue à Rennes le 5 septembre 1849. *Bulletin Monumental*, t. V, 2e série 15ème vol. de la collection. Paris : Derache; Caen : A. Hardel; Rouen : LeBrument, 1849, p. 327.

Cagnat, Chapot 1920

CAGNAT (R.), CHAPOT (V.) - *Manuel d'Archéologie romaine, t. II : décoration des monuments (suite), peintures et mosaïques, instruments de la vie publique et privée*. Paris : Auguste Picard, 1920, p. 11.

Cariou 1955

CARIOU (Y.) - *Recherches historiques sur le vieux Langon (Ille-et-Vilaine)*. Langon, 1955. (feuilletés dactylographiés).

Caumont 1856

CAUMONT (A. de).-p.59-60.

Caumont 1870

CAUMONT (A. de).- *Abécédaire ou rudiment d'archéologie : ère gallo-romaine*. Caen : Le Blanc Hardel, 1870. (2ème édition).

Congrès Redon 1953

Le Congrès de Redon, 27 et 28 juin 1952 : 80e congrès. *Bulletin de l'Association Bretonne et de l'Union Régionaliste Bretonne : archéologie, histoire, agriculture*, t. LXI, 4ème série. Saint-Brieuc : Les Presses Bretonnes, 1953, p. 22-23.

Couffon 1943

COUFFON (R.) - *Essai sur l'architecture religieuse en Bretagne du Ve au Xe siècle. Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Bretagne*, t. XXIII. 1943, p. 1-40.

Courcy 1865

COURCY (Pol de) - *De Nantes à Brest, de Saint-Nazaire à Rennes et à Napoléonville : itinéraire descriptif et historique*. Paris : libr. Hachette et Cie., 1865, p. 189-191. (coll. des Guides Joannes).

Courson 1863

COURSON (A. de) - *Cartulaire de l'Abbaye de Redon en Bretagne*. Paris : imprimerie impériale, 1863, p. 34, ch. CXXIV; p. 38, ch. XLVII; p. 94, ch. CXXIV; p. 147-148, ch. CXCI; p. 148-149, ch. CXCII; p. 158, ch. CCIII; p. 168, ch. CCXVIII; p. 355-356, ch. CXCII; p. 355-356, Appendice ch. VI; p. 363-365, Appendice ch. XXVIII.

Daucé 1961

DAUCE (F.) - *Historique des recherches sur le monument funéraire gallo-romain de Langon (Ille-et-Vilaine)*. Annales de Bretagne et des pays de L'Ouest, t. LXVIII. 1961, p. 115-146

Deschamps, Thibout 1951

DESCHAMPS (P.), THIBOUT (M.) - *La peinture murale en France : le haut Moyen-Age et l'époque romane*. Paris, 1951, p. 118-130.

Desmars 1869

DESMARS (J.) - *Redon et ses environs : guide du voyageur*. Redon : libr. éd. Guihaire, 1869, p. 69-70.

Didron 1840-1841

DIDRON .- Chapelle de Langon (Ille -et-Vilaine). *Bulletin Archéologique publié par la Commission Historique des Arts Monumentaux*, 1er vol., 2ème partie. 1841, p. 86

Didron 1842-1843

DIDRON .- Peinture présumée romaine dans la Chapelle de Langon (Ille -et-Vilaine). *Bulletin Archéologique publié par la Commission Historique des Arts Monumentaux*, 2ème vol, 2ème partie. 1843, p. 345-346.

Dom Jausions 1864

DOM JAUSIONS .- *Histoire abrégée de la ville et de l'Abbaye de Redon*. Arras : imp. Rousseau - Leroy; Redon, Milles Thorel, libr., 1864.

Douillard 1920

DOUILLARD (J.) .- *Rapport sur la chapelle Sainte-Agathe à Langon (Ille et Vilaine) et les fouille entreprises* (candidature au concours d'Architecte en Chef des Monuments Historiques).

Ducrest Villeneuve 1847

DUCREST VILLENEUVE (E.R.) .- *Guide historique et statistique du département d'Ille-et-Vilaine par E.D.V. auteurs des notices de l'Album Breton*. Rennes : imp. Landais et Oberthe, 1847, p. 19. (réed. - *Ille-et-Vilaine, dictionnaire des communes*. Paris : Res Universis, 1992, p. 190).

Duval et Al. 1991

DUVAL (N.) et al. .- *Naissances des arts Chrétiens : atlas des monuments paléochrétiens de la France*. Paris, Imprimerie Nationale/Ministère de la Culture, 1991, p. 250-251 (coll. Atlas Archéologiques de la France).

Erlannig 1980

ERLANNIG (pseud.) .- *Le pays de Redon et le destin celtique de la Bretagne : étude historique sur la région s'étendant de Vannes à Chateaubriand et de Rennes à Nantes, au IXe siècle*. Mayenne : Joseph Floch imp. , 1980.

Eydoux 1962

EYDOUX (H.P.) .- *La France antique*. Paris, 1962.

Fornier 1876

FORNIER (E.) .- "Aperçu sommaire sur quelques monuments anciens de Bretagne". *Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* T. XIII.- Saint-Brieuc, éd. Guyon.- p. 283-289.

Galène 1926

GALENE (Abbé L.) .- "Les témoins du passé à Langon". *Le Messager Redonnais*, 1er février 1926.- p. 78 - 79.

Galliou 1983

GALLIOU (P.) .- *l'Armorique romaine*. Brasparts : Les Bibliophiles Bretons, 1983, p. 116, 150 - 151, 210, 223 - 225.

Galliou 1989

GALLIOU (P.) - *Les Tombes romaines d'Armorique : essai de sociologie et d'économie de la mort*. Document d'Archéologie Française, t. XVII. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1989, p. 31-33, 103.

Galliou 1993

GALLIOU (P.) - Langon : Chapelle Sainte Agathe, un mausolée transformé en chapelle. in *Les plus beaux sites archéologiques de la France*, p. 92 + photo (Guide Album Eclectis).

Giot 1953

GIOT (P.R.) - "Quelques ossements anciens au centre de la Bretagne. II : Les ossements d'un cimetière gallo-romain à Langon (Ille-et-Vilaine)". in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris* T. IV, Xe série, Fasc. 1 et 2.- p. 87

Giot 1953

GIOT (P.R.) - "Langon, cimetière gallo-romain". in *Préhistoire et anthropologie armoricaine*.- p. 113-115.

Grand 1958

GRAND (R.) - *L'Art roman en Bretagne*.- Paris : Picard, 1958, p. 311 - 312.

Grenier 1958

GRENIER (A.) - *Manuel d'archéologie gallo-romaine t. III : l'architecture, l'urbanisme, les monuments*. Paris : Picard, 1958, p. 530 - 533 (+ T. I/1, p. 1033 sur les Vénus funéraires).

Gruyer 1926

GRUYER (P.) - *Chapelles bretonnes*.- Paris, Henry Laurens éd.- p. 7-8, 24 (coll. "Les visites d'art - Mémorada").

Guennou 1981

GUENNOU (G.) - "La Cité des Coriosolites". *Les Dossiers du CeRAA* T. D n° 2.- p. 63 - 66 (rééd. de GUENNOU 1965.- La cité gallo-romaine des Coriosolites.- Rennes, Facultés des Lettres).

Guigon 1990

GUIGON (P.) - *Les sites religieux et fortifiés de haut Moyen-Age en Bretagne. Eglises des saints et palais des rois*.- Rennes, Université de Rennes 1.- p. 14-21.(Thèse universitaire : Archéologie et Archéométrie : 2 vol. 571 p. + 381 p.).

Guigon 1993

GUIGON (Ph.) - *L'architecture pré-romane e Bretagne, le premier art roman*.- Rennes, Pôle Editorial Archéologique de l'Ouest (P.E.A.O.) - (Laboratoire d'Archéométrie, Université de Rennes 1, Institut Culturel de Bretagne - Skol-Uttel ar Vro, Association des Travaux du Laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire de l'Université de Rennes 1, Centre Régional d'Archéologie d'Alet).- 55 p. (coll. Patrimoine Archéologique de Bretagne)

Guillot de Corson 1870

GUILLOTIN DE CORSON (abbé).- *Récits historiques, traditions et légendes de Haute-Bretagne*.- Redon, Gillet imp. et Libr. .

Guillot de Corson 1878

GUILLOTIN DE CORSON (Abbé).- "Statistiques historiques et monumentales du canton de Redon". in *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine* T. XII.- Rennes, imp. Ch. Chatel et Cie. - p. 6-8, 74-94.

Guillot de Corson 1878

GUILLOTIN DE CORSON (Abbé).- "Les origines paroissiale - Langon". in *La semaine Religieuse du Diocèse de Rennes* N° 32 - samedi 8 juin.- Rennes, imp. Vatar.- p. 502-505.

Guillot de Corson 1880 - 1886

GUILLOTIN DE CORSON (Abbé).- *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes* T. V.- Rennes, Fougeray. Paris, René Haton.- 1884; p. 42 - 45.

Guillot de Corson 1883

GUILLOTIN DE CORSON (Abbé).- "Langon aux VIIIe et IXe siècles". in *La Semaine Religieuse du diocèse de Rennes* T. X.- p. 155-158 (samedi 29 décembre, 20ème année).

Hatt 1951

HATT (J.J.) .- *La tombe gallo-romaine. Recherches sur les inscriptions et les monuments gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère.*- Paris : Presses Universitaires de France, 1951, p. 66 - 75. (réed. Paris : Picard, 1986).

Jovondes Longrais 1911-1912

JOVONDES LONGRAIS (F.) .- "Information de Sénéchal de Rennes contre les ligueurs - 1589 (publiée par...)". in *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine* T. XLI 1ère et 2ème partie.- p. 5-190, 244-245.

Jullian 1922

JULLIAN (C.) .- "Chronique gallo-romaine". *Revue des Etudes Anciennes* T. XXIV.- p. 54.

La Borderie 1896 - 1904

LA BORDERIE (A. Lemoine de) .- *Histoire de Bretagne* T. I (§ tomes dont Tomes IV à VI en collaboration avec Pocquet du Haut-Jussé B.)- Rennes, libr. gén. j. Plihan et L. Hommay, imp. Vatar.-p. 133-159, 175 - 183 (réimp. offset Mayenne, J. Foch, 1972.- p. 182-183)

Lagrée 1977

LAGREE (M.) .- *Mentalité, Religion et Histoire e Haute-Bretagne au XIXe siècle.*

Laigue 1928

LAIGUE (R. de).- "Les monuments gallo-romains de Lahero en Allaire et de Sainte-Agathe en Langon. II : La chapelle Sainte Agathe". in *Bulletin de l'Association Bretonne : archéologie, agriculture* T. XXXIX (3ème série).- p. 18, 27-29 (congrès tenu à GuÉrande du 14 au 16 juin 1927).

Laigue s. d.

LAIGUE (R. de).- "Visite au bourg de Langon". in sources inconnues. (Archives départementale d'Ille-et-Vilaine - série 4 J 145).

Langlois 1839

LANGLOIS (C.) - "Notice sur une ancienne chapelle au bourg de Langon, lue dans la séance du 2 décembre 1839". *Bulletin de la Société des Sciences et Arts d'Ille-et-Vilaine*. - Rennes, imp. A. Mareteville, Paris, J.B. Dumoulin libr. éd. - p. 1 - 12 (in 8°, 12 pages, 3 planches). et in *Nouvelle Revue de Bretagne* (1840).- p. 577-588.

Langouët 1988

LANGOUËT (L.) - "Les Coriosolites, un peuple Armoricaïn". *Supplément aux dossiers du CeRAA*.- p. 205.

Langouët 1988

LANGOUËT (L.) - *La Civitas des Coriosolites*.- Rennes.- p. 210

Lascaux 1980

LASCAUX (M.) - "Une christianisation du culte de Vénus. La chapelle Sainte-Agathe de Langon". in *Mythologie Française* T. CXVII fasc. 4, avril-juin 1980 (Actes du IV^e congrès national de la Société de Mythologie Française, Saint-Nazaire, 28,29,30 avril 1979).- p. 71-78.

Le Mené s.d.

LE MENE (J.M.) - *Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes* t.I- Vannes, imp. Galles.- p. 399 - 400 (2 vol.)

Le Mené

LE MENE (J.M.) - "Langon" in (sources inconnues).- (Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine - série 4 J 145).

Le Roux, Provost 1990

LE ROUX (G.), PROVOST (A.) - *Carte archéologique de la Gaule : l'Ille-et-Vilaine (35)*. Paris : Editions Académies des Inscriptions et Belles Lettres, 1990. (préinventaire publié sous la responsabilité de Michel Provost).

Le Scouezec 1966

LE SCOUEZEC (G.) - *Guide de la Bretagne mystérieuse*.- Tchou éd. - p. 302-305 (coll. "Les Guides Noirs").

Loth 1923

LOTH (J.) - "Adrien Blanchet, membre de l'institut : "l'édifice antique de Lagon : 8 pages, Paris, 1921". in *Revue Celtique* T. XL.- Paris, libr. anc. Honoré Champion.- p. 451-452 (notice bibliographique)

Luco 1877

LUCO (Abbé).- "Les paroisses du diocèse de Vannes". in *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*.- Vannes, imprimerie Galles.- p. 145-148

Maître 1917-1918-1919

MAITRE (L.) - "Vénus, Saint-Vénier, Sainte Agathe, et la Chapelle de Langon". in *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Inférieure* T. LIX, séances d'avril et suivantes.- p. XLI-XLII.

Maître Douillard 1920

MAITRE (L.), DOUILLARD (J.) - "Langon et son temple de Vénus". *Bulletin Monumental* T. LXXIX.- p. 5 - 26.

Mallet 1968

MALLET (J.) - "L'église paroissiale Saint-Pierre de Langon". *Congrès Archéologique de France, Haute-Bretagne* T. CXXVI.- p. 195 - 220 (212 - 217).

Mauny 1974

MAUNY (M. de).- *L'ancien comté de Rennes ou Pays de Rennes*.- Paris, éd. Roudil.- p. 55 (coll. "Les grandes et petites histoires des communes françaises").

Merlat 1954

MERLAT (P.) (Doyen).- Informations archéologiques. Ve circonscription. *Gallia* T. XII, fasc. 1.- p. 164 - 166.

Dom Morice 1742 - 1746

DOM MORICE (H.) - *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. I. Paris : Charles Osmont, 1746, col. 272. (3 tomes).

Ogée 1778 - 1780

OGÉE (J.) - *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne (dédié à la Nation bretonne par Jean Ogée)*, t. II. Nantes : Vatar, 1779, p. 331, 4 vol.. (réed. revue et augmentée par A. Marteville et p. Varin.- Rennes : Deniel successeur Molliex, 1843-1853.- T. II, p. 440 + p. 155 pour évêché de Vannes).

Orain 1882.

ORAIN (A.) - *Géographie pittoresque de département d'Ille-et-Vilaine.. Histoire et curiosité des 357 communes - personnages célèbres, poètes, artistes etc. Agriculture, commerce, industrie*.- Rennes, imp. Alphonse Le Roy fils.- p. 314.

Orain 1888

ORAIN (A.) - *Folklore de l'Ille-et-Vilaine : de la vie à la mort*.- (réed. Paris, G.P. Maisonneuve et Larose, 1968).

Ouest France 1982

La Chapelle Sainte-Agathe : histoire et légendes autour des fouilles. quotidien *Ouest France*, 28 mai 1982.

Ouest France 1988

La Chapelle Sainte-Agathe à Langon : entre Vilaine et voie romaine, un monument chargé d'histoire. quotidien *Ouest France*, 29 juillet 1988.?

Ouest France 1990

Un Ancien temple romain au coeur de Langon : Dieu le père cachait Vénus au bain. quotidien *Ouest France*, 18 août 1990. (signé H.C.C.).

Ouest France 1993

Langon, conseil municipal, centre bourg, chapelle Sainte-Agathe : restauration des fresques de la chapelle Sainte-Agathe. quotidien *Ouest France*, 20 décembre 1993.

Pérouse de Montclos 1972

PEROUSE DE MONTCLOS (J.M.) - *Principes d'analyse scientifique en architecture, méthode et vocabulaire.* - Paris, Ministère des Affaires Culturelles, Inventaire Général.

Petit Langonais 1984

Entretien de nos Monuments Historiques : La chapelle Sainte-Agathe. *Le Petit Langonais, Bulletin Communal d'Information.* Langon, Mairie de Langon, déc./janv. 1984, p. 13.

Picot 1847

PICOT (A.) - *Guide historique et statistique du département d'Ille-et-Vilaine par l'auteur des notices de l'Album Breton.*

Pingaud 1872

PINGAUD (L.) - *La politique de Saint-Grégoire le Grand.* Paris.

Plat 1939

PLAT (Abbé G.) - *L'architecture religieuse en Touraine des origines au XIIe siècle. L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100* (Mémoires de la Société Archéologique de Touraine, série in IV°, T. VII). - Paris, éd. d'Art et d'Histoire. - 228 p.

Pollet 1839

POLLET (M.) - "Notes sur la chapelle de Langon, située dans le cimetière de cette commune, arrondissement de Redon, département d'Ille-et-Vilaine". *Bulletin Monumental.* - p. 490, - 493.

Ramé 1847

RAME (A.) - "Rapport de la commission chargée d'étudier le statistique monumentale de département d'Ille-et-Vilaine, lu au congrès de Saint-Brieuc, 1846". in *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne* T. I (1845-1847). - Rennes, imp. de Mme Cailla. - p. 198

Ramé 1866

RAME (A.) - "Notes sur le monument gallo-romain de Langon (Ille-et-Vilaine)". *Revue Archéologique* T. XIV (nouvelle série, VIIème année, 1er semestre). - Paris, éd. Didier et Cie. - p. 250 - 259.

Ramé 1882

RAME (A.) - "De l'état de nos connaissances sur l'architecture carolingienne". *Bulletin de la Commission des Travaux Historiques et scientifiques : section histoire, archéologie, philologie.* - p. 185 - 231 (p. 190 : Langon). pas à la B.M. de Rennes.

Rapport de Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (3 août 1977)

Réau 1959

REAU (L.) - *Iconographie de l'art chrétien, T. III Iconographie des Saints - P-Z répertoire.* - Paris, Presses Universitaire de France. - p. 1310 (p. 27-31)

Revue Illustrée de Bretagne et d'Anjou 2ème année 1886-1887.
p. 91 - 1 lithographie

Roannet-Liesenfeld 1980

ROANNET-LIESENFELD (A.M.) - *La cité des Riédones (avec des compléments et mises à jours de Chastagnol A., Galliou P., Langouët L., Aumasson P.)*.-Brest, Archéologie en Bretagne.- 297 p.

Royer 1981

ROYER (R.) - "Un monument gallo-romain en Armorique, la chapelle Sainte-Agathe de Langon". *Archéologia* T. CLVII.- p. 16 - 21.

Saint-Aubin 1992

SAINT-AUBIN (J.P.) - *Le relevé et la représentation de l'architecture*.- Paris, Inventaire Général.

Sébillot 1968

SEBILLOT - *Folklore de la France T. IV : Le peuple et l'histoire*.- Paris, Maisonneuve et Larose.- p. 135

Semaine Religieuse de Rennes. 29 décembre 1883. - p. 155

De Smett 1993

DE SMETT (M.) - Les Mystères de Sainte-Agathe. *A Tire d'Aile : Le Guide Gratuit du Pays de Vilaine*. Redon : Canton de Redon, août 1993, p. 5.

Thévenot 1968

THEVENOT (E.) - *Divinités et sanctuaire de la Gaule*.- Nancy, Fayard.- p. 178-182.

Tholomé 1952

THOLOME (J.) - Est-ce un nouveau Glazel qui vient d'être découvert au bourg de Langon ? : deux cercueils gallo-romains ont été mis au jour. quotidien *Ouest France*, 9 octobre 1952. (photos).

Tillet et al.1982

TILLET (L.M.), CASTEL (Abbé Y.P.) et VIE (H.) - *Bretagne Romane*.- Paris, éd La Pierre qui vire : Zodiaque.- p. 27, 57-58 (coll. La Nuit des Temps).

Tonerre 1976

TONERRE (N.Y.)- Le diocèse de Vannes au XIème siècle d'après le cartulaire de Redon. Edition et commentaire des actes.- Paris, Université Paris X. (Thèse de 3ème cycle, dactylographiée

Valancony 1994

VALANCONY (P.) - "Langon, au temps de Vénus et de Saint Conwoïon". In *Le Petit Langonais, Bulletin Communal Trimestriel d'Information*, janvier 1994.- p. 25.

Vallerie 1986

VALLERIE - *Communes bretonnes et Paroisses d'Armorique*.- Braspart, éd. Beltan.- p. 225-238 (coll. Les Bibliophiles de Bretagne).

Autres sources documentaires

Barbet 1981

BARBET (A.)- *Rapport sur l'état de conservation de la peinture romaine de la chapelle Sainte-Agathe à Langon (Ille et Vilaine).*

(Rapport du Centre d'étude des peintures romaines (laboratoire d'archéologie; 45, rue d'Ulm; 75230 Paris Cedex 05) adressé à J. Royer, de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (6, rue du Chapitre; Rennes). Courrier du 31 août 1981 reçu le 7 septembre 1981.

ETAT DES FONDS D'ARCHIVES RELATIFS A LA CHAPELLE SAINTE-AGATHE

Archive départementale d'Ille et Vilaine

Archives des communes, dossiers administratifs déposés aux Archives Départementales

Cette série a été entièrement dépouillée dans *le répertoire des archives communales déposées aux archives départementales, 1975.*

49 cotes traitant des délibérations municipales, biens et travaux communaux, matrices des propriétés bâties (1886 - 1965) et non bâties (1826 - 1966), plan cadastraux de 1818 et 1842.

Série L

Cette série a été entièrement dépouillée par les agents des archives départementales. Nous n'avons fait que la survoler, faute de temps. Sa consultation attentive permettra de connaître le statut de la chapelle avant la Révolution et ce qu'il en advient après.

- L785 à L786 : poudres et salpêtres, 1792 - an II; comptabilité, ateliers de salpêtre par district, procès-verbaux de fabrication, etc. Cotes relatives à l'installation d'un four à salpêtre dans l'abside de la chapelle Sainte-Agathe de Langon.

- L1014 : culte, déclarations des revenus et charges ecclésiastiques, 1789 - 1791.

- L1016 : érection et suppression de paroisses, chapelles, oratoires dans tous les districts sauf Rennes, 1789 - 1793.

- L1018 : culte : fabriques, comptabilités, extraits de registres de délibérations dans tous les districts sauf Rennes.

Série O

Cimetière, Langon

Dossier du projet de translation du cimetière, dans l'enceinte duquel est incluse la chapelle jusqu'en 1842 (date de la translation) : délibérations du conseil municipal approuvant le rapport de la commission chargée de choisir le nouveau terrain et d'en faire l'acquisition, projet, devis, procès verbal de commodo et d'incommodo, etc.

Série P

Sous-série 3 P

Etat des sections et matrices des cadastres napoléoniens et rénovés (cotes 3P1322 à 3P1345 : Langon), matrices cadastrales "manuelles" (cotes 3P3853 à 3P3860 : Langon), plans communaux des cadastres napoléoniens (cote 3P5374 : Langon 1842), atlas cantonaux napoléoniens (cote 3P5611 : canton de Redon 1817 - 1818).

Série T

Sous-série 4T : fonds "des Bouillons"

4T 145 : Langon.

- Divers Lettres d'Arthur Regnault, architecte à Rennes, au président de la "Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
- Document daté du 31 août 1878, concernant le projet d'enclorre la chapelle Sainte-Agathe d'un mur (comprend un devis estimatif du projet, avec croquis).
- Plusieurs délibérations de la "Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine concernant la Chapelle : déploration des actes de "vandalisme" des habitants, considération sur la fresque gallo-romaine.

Documents iconographiques :

- 1 photographie noir et blanc, 12/17 cm., "chapelle Sainte-Agathe de Langon, ancienne tombe gallo-romaine".
- 1 photographie noir et blanc de la chapelle Sainte-Agathe, 8/11 cm., sans titre.
- 1 photographie noir et blanc, 16/21 cm., "l'intérieur de la chapelle Sainte-Agathe, Langon".
- 1 dessin encre et crayon rouge; représente le père éternel; pas d'indication de l'auteur.

Sous-série 8T : beaux-arts, Monuments Historiques d'Ille-et-Vilaine, 1839 - 1841; chapelle Sainte-Agathe de Langon

Diverses lettres se référant à l'autorité du préfet d'Ille-et-Vilaine par l'intermédiaire du sous-préfet et ayant trait à la prétendue volonté du maire de Langon de détruire la chapelle; dénonçant l'inconvenance du pèlerinage à Sainte-Agathe; enfin, concernant les étapes du projet de restauration (financement, devis, choix de l'architecte Langlois).

Sous-série 9T : Fonds "Alfred Ramé"

Seuls les textes sont conservés aux archives départementales (les dessins sont conservés au Musée de Bretagne à Rennes).

Sous-série 17T

Cote 17Tc, liasse 1 : notice sur les monuments du département (Ille-et-Vilaine), présentée au préfet par F. Mainguy en 1817.

Notice de Langlois (réf. 1.119)

3 lithographies de Charles Langlois (signées), gravées par Landais et Leroy, Rennes, 1839 :

- 1° - "Dessin au trait rouge existant à la voûte de l'abside de la chapelle de Langon (dépt. d'Ille et Vilaine)
- 2° - Elévation géométrale de la façade ouest de la chapelle de Langon (dépt. d'Ille et Vilaine)
- 3° - Elévation géométrale de la façade ouest de la chapelle de Langon (dépt. d'Ille et Vilaine).

Dossier Langon : 7Fa145

- 1 lithographie signée Langlois, gravée par Landais à Rennes, 1841.
"Peinture et fresque présumée antique (fresque byzantine et Vénus anadyomène), découverte sous la voûte de l'abside de la chapelle Sainte-Agathe de Langon (dépt. d'Ille et Vilaine), et notes d'accompagnement.
- deux petits dessins à l'encre rouge reprenant la lithographie (sans mention d'auteur).
- 1 article non daté et non référencé, du comte de Laigue sur des fouilles anciennes.

Divers

Le dossier des affaires générales contient la réponse succincte du préfet d'Ille-et-Vilaine à la circulaire de 1837 et un tableau des monuments de 1839

Autres fonds d'archives

Service Régional de l'Archéologie

Rapport de sauvetage n° 765. Auteur Jean-Pierre Bardel.

Sondages effectués en mai 1982 à l'intérieur de la chapelle Sainte-Agathe de Langon (abside et partie ouest de la nef).

Motif d'intervention : futurs travaux de drainage par le Service des Monuments Historiques.

Contenu du rapport : plan et coupe des sondages (3), clichés (6).

Base de données pour la Carte Archéologique de Bretagne :

- source fouille 1982, chapelle Sainte-Agathe : réf. 31237.
- répertoire des sites de la commune de Langon
- documents d'archives (sondages de 1952 : nécropole mérovingienne autour de la chapelle)
- documents iconographiques.

Service de l'Inventaire.

Fichier des plans de la Bibliothèque du Patrimoine (Direction du Patrimoine, Hôtel de Croisille, 8 - 10 rue du Parc Royal, Paris): liste par commune.

Langon :

- "Sirène, dauphin et poissons, 1897".
- "Sirène, dauphin et poissons, Langlois".
- plan échelle 0.01.
- plan : élévations des faces principale, postérieure, latérales sud et nord, coupes transversale et longitudinale, détail. Langlois 1839.
- "vue intérieure de l'abside de la chapelle Sainte-Agathe, indiquant une peinture antique autrefois recouverte par un dessin de style byzantin". Langlois 1841.
- croquis perspectif : plan de situation à l'échelle 1.01. Pariset 1904.
- "élévation géométrale de la façade sud à l'échelle 0.02" (lithographie). Langlois.
- "projet de modification de l'entourage de la chapelle en vue de la création d'une place publique". plan à l'échelle 0.01 sur calque.

Nous n'avons pas eu, ni le temps, ni les moyens de consulter ce fonds d'archives conservé à la Bibliothèque du Patrimoine à Paris. Il est important de pouvoir le faire et ce afin de compléter le dossier et de préciser certaines hypothèses.

Services des Monuments Historiques

La totalité des documents concernant la procédure de classement et les travaux effectués par les Monuments Historiques est conservée à Paris, et nous n'avons pas encore eu accès à ce fonds d'archives.

Service des Bâtiments de France

Sont conservés au service de Rennes, tous les documents relatifs aux travaux d'entretien et de restauration de la chapelle entre 1947 et 1983.

On trouve des notes de service aux entreprises concernées, des décisions d'engagement de financement, etc..

Archives ecclésiastiques

On trouve au presbytère de Langon quelques registres paroissiaux non datés, dont un "registre de paroisse ordonné par Monseigneur Claude Louis de Lesquen, évêque de Rennes dans ses statuts" et des Quasimodos (comptes-rendus des réunions du conseil de fabrique). Il serait maintenant nécessaire d'aller consulter les archives diocésaines de Rennes et de Vannes, la paroisse de Langon ayant fait partie, autrefois, du diocèse de Vannes et par suite du concordat de 1801, est entrée dans la nouvelle circonscription du diocèse de Rennes. D'autre part il semble intéressant de dépouiller les fonds d'archives de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon.

Divers

Les "mémoires du baron de la Pilaie", sont conservées à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres à Paris. Elles sont parvenues (14 mémoires) à Monsieur le baron Walchennaer, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, pour participer au concours annuel de l'Académie sans qu'il nous soit possible dans donner l'année pour l'instant, ce fonds d'archives comporterait beaucoup de dessins et de croquis, et il serait intéressant de savoir s'il existe des documents concernant la chapelle Sainte-Agathe, le baron de la Pilaie étant l'inventeur du monument vers 1830.

HISTORIQUE ET REPARTOIRE DES INTERVENTIONS REALISEES SUR LA CHAPELLE SAINTE AGATHE.

mai 1947

demande et projet :

- mise en place d'un paratonnerre.
- exécution de réparation de la porte, de préférence en châtaignier, de lui donner le même profil que celui qui s'y trouvait.
- réparation de la couverture de l'abside, en utilisant les vieilles ardoises qui se trouvent dans la chapelle.

juin 1947

la commune demande un financement pour l'entretien de la chapelle, qu'elle a assuré pendant toute la guerre.

juillet 1947

- lettre : travaux de réparation effectués depuis mai 1947

janvier 1948

règlement des travaux de couverture

octobre 1949

demande à l'entreprise Riaud d'effectuer les travaux de couverture, plus particulièrement sur l'abside.

30 octobre 1949

facture des monuments historiques à F. Riaud (couverture) pour la réparation de la toiture (réparation faite depuis le 20 courant).

juillet 1958

le conseil municipal attire l'attention sur le mauvais état de la chapelle, souhaite des travaux, en charge les Beaux-Arts et le Département car propriété de la commune. Commune ne verse pas de contribution annuelle au titre du strict entretien.

octobre 1960

demande de devis pour assurer la sauvegarde de Sainte-Agathe et restaurer la fresque, émanant du Directeur Régional de l'Architecture. Des spécialistes donnent des avis alarmants sur l'état de la fresque. Si l'on ne fait pas de travaux sérieux rapidement, la fameuse fresque de la chapelle Sainte-Agathe se détachera et se détériorera rapidement.

août 1962

Ingénieur TPE, mairie.

projet de modification du mur de clôture de la chapelle

septembre 1962

Architecte en chef des M.H.

avis défavorable au projet de modification de la clôture, établissement éventuel d'un projet de fouilles de dégagement des abords de la chapelle

octobre 1962

demande d'ajournement du projet de modification de la clôture de la chapelle Sainte-Agathe, des fouilles seront effectuées à l'occasion de ces travaux.

novembre 1963

Commune

projet : aménagement autour de la chapelle

février 1966

enlèvement du calvaire à côté de la chapelle

avril 1968

Conservateur M.H. ???

engagement concernant les 3 crédits d'urgence pour exécution de travaux à l'occasion du Congrès de la Société National d'Archéologie
réfection de la couverture de la Chapelle (entreprise Hériaud)

4 mai 1968

réfection de la couverture de la chapelle

engagement d'une somme de 18740 F par la Conservation Régionale des Bâtiment de France.

septembre 1968

Conservateur B.F. à Inspecteur des M.H. Auzas

proposition de restauration intérieure retenue après restauration de la couverture entreprise à l'occasion de la visite du Congrès de la Société National d'Archéologie, restaurer la fresque (devis du 10 septembre) est le plus urgent (si cette opération retenue, au programme 'objet mobilier' de 1969.

juin 1969

projet : mettre à profit la restauration de la fresque pour exécuter des travaux de maçonnerie, vitrail, pour la présentation de l'édifice, demande de devis.

novembre 1969

Commune

délibération du conseil municipal qui ajourne le vote de son fonds de concours (3750), une participation de la commune de 2000 F. est inscrite au budget additionnel de 1969.

demande de vote de la mairie pour ajouter à la restauration de la fresque quelques petits travaux (impossible de restaurer la fresque sans refaire les fenêtres).

janvier 1970

devis de 16503.38 pour l'aménagement de l'extérieur de la Chapelle approuvé par lettre du 6 octobre.

demande, par lettre du 6 octobre, du Conservateur des B.F. au préfet d'Ille et Vilaine de négociation d'un fond de concours de 7500 F. avec la commune de Langon, pour travaux de restauration (fenêtre du fond, volet, porte d'entrée).

octobre 1970

Conservation Régionale des Bâtiment de France
augmentation de 2220.33 F de la dépense n°13 de 1969 (de 40000frs.)consacrée aux objets mobiliers de Bretagne

4000 F seront consacrés à la remise en état de la fresque de Vénus à Langon.

aménagement extérieur de la chapelle:engagement d'une somme de 16650 F. (maçonnerie, rejointoiement, menuiserie, vitraux, peinture).

+ lettre d'engagement des entreprises concernées.

mai 1971

l'Inspecteur Auzas souhaite une amélioration des travaux effectués dernièrement (clôture, vitraux, joints) et estime que le manque d'aération met la fresque en danger., fresque qui paraît d'ailleurs avoir souffert des récents travaux.

La présentation des sarcophages n'est pas encore faite.

Il reste un reliquat de 5000 francs pour la présentation de l'intérieur de l'édifice.

octobre 1972

engagement d'une somme de 2200 F. par la Conservation Régionale des Bâtiment de France de Rennes pour 'l'arrangement de l'intérieur' de la Chapelle Sainte-Agathe.

février 1973

projet d'installation d'un cordon derrière la porte d'entrée, d'un éclairage de la fresque (spot) et si possible d'une bande sonore explicative.

février 1981

souhait que des mesures soit prises pour pallier aux dégradations survenues à la fresque.

septembre 1982

engagement d'une somme de 6241.44 pour le rebouchage des fouilles archéologiques.

juillet 1983

DRAC, CRMH

ordre de service à l'entreprise Le Hurt pour l'entretien et le remblaiement du sol extérieur de la chapelle Sainte-Agathe. Suppression du drainage initialement prévu.

août 1983

engagement d'une somme de 7467.60 F. pour la restauration, consolidation de la fresque.

septembre 1983

ordre de service au restaurateur

LISTE DES FIGURES

FIG. 1

Carte de la Bretagne. Situation de Langon.

FIG. 2

Extrait de la carte I.G.N. 1/25000 de Langon. En rouge, sites gallo-romains connus.

FIG. 3

Extrait du cadastre napoléonien de Langon (Ille-et-Vilaine), 1842, Section D - 6ème feuille. Echelle : 1/1000ème env.

FIG. 4

Extrait du cadastre actuel de Langon, Section AB, feuille renouvelée pour 1967, édition à jour pour 1983. Echelle : 1/1000.

FIG. 5

Chapelle Sainte-Agathe; vue générale de la façade sud et du mur pignon ouest. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

FIG. 6

Chapelle Sainte-Agathe; vue générale de la façade sud, du mur pignon est et de l'abside. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

FIG. 7

Chapelle Sainte-Agathe; plan au sol avec projection des ouvertures.

FIG. 8

Chapelle Sainte-Agathe; coupe longitudinale A - A' (est - ouest).

FIG. 9

Chapelle Sainte-Agathe; coupes transversales B - B' et C - C' (nord - sud).

FIG. 10

Lithographie signée C. Langlois (**Langlois 1839**).
"Élévation géométrale de la façade sud de la chapelle de Langon, dépt. d'Ille-et-Vilaine.

FIG. 11

Lithographie signée C. Langlois (**Langlois 1839**).
"Élévation géométrale de la façade ouest de la chapelle de Langon, dépt. d'Ille-et-Vilaine.

FIG. 12

Lithographie sans doute relevée par l'abbé Brune (**Brune 1846**).
"Façade méridionale de la chapelle de Langon".

FIG. 13

Photographie de la façade sud de la chapelle Sainte-Agathe avant 1878.

FIG. 14

Photographie de la façade sud de la chapelle Sainte-Agathe entre 1875 et 1878.

FIG. 15

Carte postale : "Langon (I. et V.). - Le calvaire et la chapelle Sainte-Agathe, lieu de pèlerinage". Cliché pris avant 1904.

FIG. 16

Carte postale : "Langon (I. et V.) - Calvaire du bas bourg, édifié en souvenir de la mission de 1875. - Ancien monument romain, temple de Vénus. Cliché pris après la restauration de 1904.

FIG. 17

Relevé de la façade sud de la chapelle Sainte-Agathe, avec les implantations en coupe des sondages et dessins des élévations et fondations mises au jour (**Maitre, Douillard 1920**).

FIG. 18

Plan de la chapelle Sainte Agathe et implantations des sondages, relevé des structures mises au jour (**Maitre, Douillard 1920**).

FIG. 19

Agrandissement d'une photographie du sondage pratiqué à droite de la porte de la façade sud de la chapelle Sainte-Agathe.

FIG. 20

Vue générale du sondage pratiqué dans l'abside lors de la fouille réalisée en 1982. Cliché : J.P. Bardel.

FIG. 21

Vue de détail du sondage pratiqué dans l'abside lors de la fouille de 1982. Restes de la fosse à éteindre la chaux. Cliché J.P. Bardel.

FIG. 22

Vue générale du sondage pratiqué dans la nef lors de la fouille de 1982. Cliché : J.P. Bardel.

FIG. 23

Plan de localisation des zones.

FIG. 24

Fiche d'enregistrement utilisée pour l'étude de bâti.

FIG. 25

Chapelle Sainte Agathe. Zone 1; vue générale. Cliché X. Rodier (L.A.U.T.).

FIG. 26

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 1. Distribution par nature des matériaux mis en oeuvre.

FIG. 27

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 1. Localisation des différents types de mortiers.

FIG. 28

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 1. Répartition des Entités Architecturales (E.A.).

- FIG. 29**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 1; détail du bas-relief enchâssé au dessus de la porte. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).
- FIG. 30**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 11; détail de la fenêtre 1 (FEN 1). Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).
- FIG. 31**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 2; vue générale. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).
- FIG. 32**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 2; détail du rebouchage de la porte. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).
- FIG. 33**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 2. Distribution par nature des matériaux mis en oeuvre.
- FIG. 34**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 2. Localisation des différents types de mortiers.
- FIG. 35**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 2. Répartition des Entités Architecturales (E.A.).
- FIG. 36**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 12, vue générale. Cliché : Service de l'Inventaire.
- FIG. 37**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 12. Localisation des différents types de mortiers.
- FIG. 38**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3; vue générale. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).
- FIG. 39**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3. Distribution par nature des matériaux mis en oeuvre.
- FIG. 40**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3. Localisation des différents types de mortiers.
- FIG. 41**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3. Répartition des Entités Architecturales (E.A.).
- FIG. 42**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3. détail de la fenêtre 3 (FEN 3). Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).
- FIG. 43**
Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3; détail de la jonction entre les élévations gallo-romaine et médiévale. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

FIG. 44

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 3; détail de l'extrémité nord de la zone 4, sa liaison avec le mur médiéval et la jonction entre l'abside et l'élévation médiévale. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

FIG. 45

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 13, détail de la fenêtre 3 (FEN 3). Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

FIG.46

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 13. Fenêtre 3 (FEN. 3) : remaniement de la fenêtre gallo-romaine ; relevé des mortiers.

FIG.47

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 13.Fenêtre 3 (FEN 3) : hypothèse de restitution du premier état de la fenêtre.

FIG. 48

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 4. Vue générale du mur pignon est et de l'abside (zone 5).

FIG. 49

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 4. Localisation des différents types de mortiers.

FIG. 50

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 14; vue générale. Cliché : Service de l'inventaire.

FIG. 51

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 14. Présentation schématique des différentes phases de construction.

FIG. 52

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 14. Détail du tailloir nord de l'arc et décor losangique au fer et peinture rouge à l'intrados de l'arc. Cliché : C. Chaigneau.

FIG. 53

Lithographie signée C. Langlois (**Langlois 1839**).

"Dessin au trait rouge existant à la voûte de l'abside de la chapelle de Langon (dépt. d'Ille-et-Vilaine)".

FIG.54

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 15. Relevé des restes de la fresque intermédiaire à l'extrême gauche du cul-de-four.

FIG. 55

Lithographie de Charles Langlois, 1841.

"Peinture à fresque, présumée antique". (archives départementales).

FIG. 56

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 15. Vue générale de la partie conservée de la fresque gallo-romaine. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

FIG. 57

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 15. Fresque gallo-romaine, détail de Vénus relevant ses cheveux. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

FIG. 58

Chapelle Sainte-Agathe. Zone 15. Fresque gallo-romaine, détail du paysage marin, de la tête du dauphin et des poissons à la droite de Vénus. Cliché : X. Rodier (L.A.U.T.).

FIG. 59

Axonométries de la chapelle Sainte-Agathe par phases de construction.

FIG. 60

Axonométries de la chapelle Sainte-Agathe par phases de construction.